L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1293 - VENDREDI 24 OCTOBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS EXCEPTIONNELLES



sur les derniers tracteurs
en stock jusqu'au 15/12/2014

JOHN DEERE — SV-PRO

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon

Mutualité sociale agricole



Écoute et dialogue renforcés avec les adhérents

Alors que se profilent les élections MSA en janvier 2015, l'institution, pourtant très représentative du monde agricole, s'est vue à Morlaix notamment, directement visée par la colère sociale qui s'exprimait violemment. Les dirigeants de la MSA, Gérard Pelhâte, président de la CCMSA et Michel Brault, directeur général, rappellent la tradition d'écoute et de dialogue de l'organisme mutualiste et les mesures concrètes mises en place pour permettre aux exploitants les plus fragilisés de passer un cap difficile. *(Page 18)*

Côte d'Or

› Châtillon-sur-Seine

La Chambre d'agriculture poursuit son lifting



Nièvre

› Projet agricole départemental

Le PAD 2014-2020 est officiellement signé



Yonne

› Concours charolais d'Avallon

«A l'année prochaine… Enfin, peut-être !»

VALTRA

VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation — AGCO Your Agriculture Company



Jusqu'au 31 décembre 2014
GARANTIE ETENDUE
à 3 ans ou 2 000 h.
(voir conditions en concession)

G. BUCHEZ

Secteurs:
Corbigny - Luzy - Autun
Moulins-Engilbert - Nevers

03 86 20 17 38

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678

> professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

Réunion «Aléas climatiques» le 4 novembre à l'Hôtel Des Clairions à Auxerre

ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

AVIVA

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Syndicalisme: Et maintenant, les paysans disent NON

Côte d'Or
04 • Fraîcheur et saveurs : la recette du succès du marché fermier à Dijon
05 • Châtillon-sur-Seine: La Chambre d'agriculture poursuit son lifting
06 • Action syndicale: Opération coup de poing de JA21
07 • Pontailler-sur-Saône: Quarante années au service des éleveurs

Nièvre
08 • Foire aux veaux de Corbigny: Premières enchères organisées par les lycéens de Château-Chinon
09 • Le Projet agricole départemental est officialisé
10 • Un nouveau siège social pour Axereal : Patrick Tetard veut rassurer les adhérents
11 • Mobilisation syndicale: «Après Nevers, la suite»

Yonne
12 • Concours charolais d'Avallon: *«A l'année prochaine… Enfin, peut-être !»*
14 • Crédit Agricole Champagne-Bourgogne: Une ambassadrice de choix
15 • FDSEA 89: Un menu au goût terroir

Bourgogne...
16 • Projet de fusion Bourgogne Franche-Comté: Le Oui-mais... du Ceser Bourgogne
17 • Mobilisation du 5 novembre: *«Remettre l'agriculture à sa vraie place»*
18 • MSA: *«Mieux écouter nos adhérents»*
19 • GD Scan: La génomique débarque en Charolais !
20 • Vivéa: Se former pour quoi faire ?
21 • Formations «Chambres d'agriculture»: Quand la technique rejoint l'"économique

Services
22-23 • Marchés
24-26 • Petites Annonces
27-31 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Traitements en floraison

«Une mesure aberrante de plus»

Cela fait des mois que nous ne cessons de dénoncer l'empilement de mesures réglementaires totalement déconnectées de la réalité. C'est d'ailleurs l'objet principal de la stratégie syndicale actuelle, des huit points durs définis par le Conseil fédéral de la FNSEA et de l'appel à mobilisation du 5 novembre prochain. Le ministre de l'Agriculture et les plus hautes autorités de l'État disent nous entendre. Mais apparemment ils ne nous ont pas encore compris.

Dernier exemple en date, les toutes dernières propositions de l'administration concernant les conditions d'utilisation des insecticides et acaricides en vue de protéger les abeilles et autres pollinisateurs : traitement seulement depuis le coucher du soleil jusqu'à 3 h après et d'éventuelles dérogations 2 heures avant le coucher du soleil.

Ces propositions sont inacceptables, inapplicables et participent à cet empilement de réglementations toujours plus contraignantes.

Nous sommes bien entendu les premiers à savoir que nous n'avons rien à gagner à détruire les abeilles et que nous avons besoin de pollinisation. Des pratiques en ce sens sont déjà appliquées pour les colzas, les féveroles, les plantes mellifères et de nombreux accords entre apiculteurs et agriculteurs existent.

Mais au lieu de partir de ce constat, l'administration vient toucher aux conditions d'exercice du métier sans se soucier des conséquences éventuelles. Voilà l'exemple parfait que l'idéologie et le dogmatisme sont toujours à l'œuvre. Car disons-le, obliger tous traitements insecticides depuis le coucher du soleil jusqu'à 3 heures après est un non-sens.

Il est incompréhensible d'appliquer des restrictions à des cultures non attractives (les céréales à paille, les pommes de terre, les betteraves, ray grass). Et puis traiter la nuit cela signifie aussi avoir du personnel pour cela mais plus cher parce qu'au tarif de nuit ; vu la conjoncture, est-ce bien raisonnable ? Sans parler des relations de voisinage qui deviendraient de plus en plus difficiles à gérer.

Après l'anémomètre, le pluviomètre, l'hygromètre, le calendrier de la Poste nous indiquant l'heure du coucher du soleil doit-il être un outil de travail obligatoire ?

Nous ne tolérons plus que l'administration donne des leçons sans regarder la réalité du terrain. Pour les abeilles, il faut s'intéresser à l'état sanitaire des ruches et l'infestation par Varroa notamment. Il faut aussi considérer le déficit de plantes attractives de juin à septembre.

Il est plus que temps que l'on regarde les agriculteurs comme des personnes responsables, prenant totalement en compte la biodiversité et les abeilles et faisant évoluer leurs pratiques en conséquence.

Une évolution pragmatique de la réglementation limitée à des recommandations par cultures. Voilà une nouvelle revendication claire et précise. Comme les autres, nous la portons auprès du Gouvernement et demandons des réponses et solutions d'ici le 5 novembre.

Luc Smessaert,
vice-président de la FNSEA

PRI info

Côte d'Or Il souhaite s'installer....

Ce jeune fils d'agriculteur de 29 ans, originaire de Côte-d'Or , est titulaire d'un BPREA. Très motivé par l'agriculture, il a toujours travaillé sur des exploitations agricoles et dans le domaine para-agricole. Il a ainsi développé des compétences en grandes cultures, production de légumes de plein champ, vente directe, machinisme. Son frère ayant déjà repris l'exploitation familiale. Il aimerait s'installer avec les aides en reprenant une exploitation de polyculture et légumes de plein champ en Côte-d'Or. Contactez le RDI de Côte-d'Or : Corine Garnier-Penning Tel : 03 80 68 67 85 - corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22.

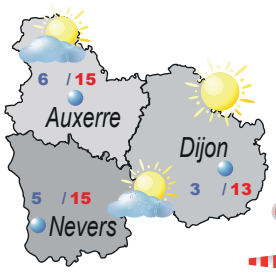
Accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 24 octobre au 2 novembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 24 Octobre

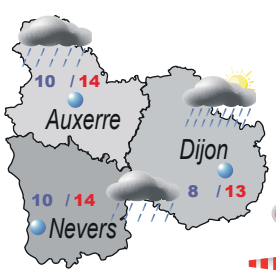


Agréable
Un temps agréable pour ce vendredi, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Florentin
Soleil : 08:18 - 18:43
Lune : 08:43 - 19:11

Samedi 25 Octobre

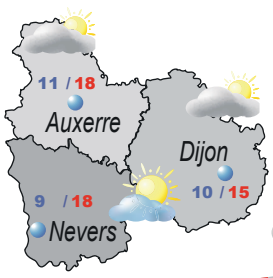


Perturbé
Le ciel sera couvert et des précipitations sont attendues sur l'ensemble de la région. Les vents resteront faibles.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Crépin
Soleil : 08:20 - 18:42
Lune : 09:47 - 19:48

Dimanche 26 Octobre



Nuageux
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions localement. Les vents resteront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Dimitri
Soleil : 08:21 - 18:40
Lune : 10:51 - 20:32

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Octobre :
Un ciel très nuageux pour lundi et mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 30 Octobre au Dimanche 2 Novembre :
De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 15 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



Et maintenant, les paysans disent Non !

Huit sujets qui empêchent les paysans de travailler. Huit raisons de ne pas être contents. Huit passions contrariées. Huit vocations contrariées. Le grand huit en somme mais dans le mauvais sens . Celui des sauts dans l'inconnu, des soubresauts dans l'exercice du métier ! Chaque jour , les paysans produisent en disant oui, oui au défi alimentaire, oui à la qualité, oui aux consommateurs, oui aux énergies renouvelables, oui à l'innovation mais le 5 novembre, ils diront Non. Pas seulement pour dire non mais pour se révolter face à ceux qui critiquent sans savoir, à ceux qui désespèrent sans discernement, qui confondent le confort moral et le possible bref ceux qui jugent, ceux qui sont pétris de certitude… De leurs certitudes faciles, communes mais souvent destructrices .
La France est un grand pays agricole qui peut ne plus l'être juste parce qu'on ne lui fait plus confiance. Ceux qui manifestent leur colère veulent tout simplement que leur pays leur ressemble, un pays travailleur, un pays créateur, un pays investisseur, un pays qui relève le défi du meilleur ! Si on ne se bat maintenant, nous donnerons raison à ceux qui pensent que l'agriculture n'a plus de futur.

▶ Interview

«On n'est plus dans les problématiques techniques, on est dans une cause nationale»

Avant la journée de mobilisation nationale du 5 novembre initiée par la FNSEA et JA, Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA, revient sur les revendications portées par la profession, en particulier sur le focus en faveur des produits français dans la restauration collective.

■ Quelles sont les difficultés qui poussent le monde agricole à se mobiliser aujourd'hui ?
La crise s'est aggravée en particulier depuis le début de l'été, au niveau de la réglementation d'une part avec la question de l'épandage des phytosanitaires à moins de 200 mètres des habitations et maintenant la directive nitrates, les SIE, le compte pénibilité…. S'ajoutent d'autre part les difficultés de certaines filières et les conséquences de l'embargo russe. On sent une situation sur le terrain où les agriculteurs sont exaspérés par toujours plus de contraintes, et nos entreprises n'arrivent plus à prendre des marchés. C'est en partant de ce constat que nous avons décidé de mener une action autour de huit points durs. Notre détermination doit appeler le gouvernement à mettre en place un certain nombre de mesures qui ne coûtent pas d'argent mais redonnent de l'air au niveau de la réglementation.

■ Quelles sont vos revendications ?
Elles s'inscrivent dans la droite ligne de doléances présentées lors des États Généraux de l'agriculture qui ont eu lieu en Février 2014. Elles sont exprimées dans les huit points durs présentés au Premier ministre, avec un engagement particulier au niveau de la restauration hors foyer. Par une enquête sur l'ensemble du territoire, nous voulons aller discuter avec les opérateurs, recueillir des éléments pour démontrer que même autour de chez nous, au niveau local, on mange de moins en moins français.

■ Ce focus sur la restauration collective est une nouveauté, que message voulez-vous faire passer aux consommateurs et aux Pouvoirs publics ?
C'est en effet un chantier que l'on ouvre avec les responsables agricoles et les opérateurs: faire comprendre aux élus qu'ils ne sont pas en phase avec les attentes du consommateur. Il faut que les responsables politiques comprennent que par leurs décisions, ils affaiblissent le secteur de la production. Aux consommateurs, le message est aussi de montrer que leur alimentation, c'est notre emploi, c'est leurs emplois. S'ils ne sont pas toujours au fait de la provenance de ce qu'ils trouvent dans leurs assiettes, les chiffres de notre enquête apporteront l'éclairage nécessaire. Ils permettront d'expliquer que les exigences environnementales ont un coût, que la traçabilité a un coût également. Ce que l'on veut, c'est une prise de conscience. Tous les élus disent «*chez nous, c'est du local*», ce n'est pas vrai !

■ Quelles sont les formes que prendra la mobilisation ?
Le travail d'enquête sera mené par des agriculteurs sur le terrain, dans chaque département, avec une grille de questions à faire remonter au réseau. C'est la première étape pour arriver à une lisibilité, une transparence. Si les cantines nous expliquent que, pour des raisons de prix, elles doivent faire leurs achats ailleurs, il faut que ce soit su, et que les gens se rendent compte que les entreprises françaises ne sont plus compétitives. Cela permettra d'appuyer la prise de conscience au niveau des responsables politiques.


Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA

■ Quelles sont les suites prévues, notamment sur les huit points durs présentés à Manuel Valls ?
Nous avons le 5 novembre une journée de mobilisation nationale, dans chaque département, pour demander des comptes sur le travail engagé avec le Premier ministre. L'enquête dans la restauration collective est le support de communication de notre action, pour donner une légitimité à nos revendications. On n'est plus dans les problématiques techniques, on est dans une cause nationale. L'agriculture française a une réputation, et pourtant on la charge au point d'écarter des producteurs du métier.

PROPOS RECUEILLIS PAR
DELPHINE JEANNE ACTUAGRI
RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS DE LA JOURNÉE DU 5 NOVEMBRE SUR WWW.FNSEA.FR

Nos 8 revendications

1 L'Union Européenne doit assurer la réparation économique des conséquences de l'embargo, et sur d'autres fonds que ceux de la Pac.

2 Deux plats sur trois d'origine française dans la RHF.
Et exiger des acteurs la promotion de l'origine France. Les engagements pris par les GMS et l'État lors de la réunion du juillet présidée par Arnaud Montebourg doivent être honorés :
- privilégier la mise en avant des produits français par les enseignes,
- publier enfin les décrets de la «*Loi Hamon*» et concrétiser les contrôles et sanctions annoncés.

3 Non au péage de transit
Et refus de toute hausse de taxes : énergie, Phytosanitaires, eau.

4 Abandonner l'application du Compte pénibilité à l'agriculture.
Et alléger les normes et les charges qui pèsent sur le travail :
- Lever les contraintes qui empêchent l'apprentissage des mineurs.
- Maintenir les dispositifs existant d'exonérations de charges sociales sur les saisonniers.
- Baisser immédiatement le coût du travail par la suppression des cotisations «*famille et maladie*» compensée par une TVA sociale.

5 Versement anticipé des aides PAC au 16 octobre pour tous
Et accompagner les trésoreries des exploitations :
- Augmenter les enveloppes de prise en charges des cotisations sociales et d'étalement sans pénalité des cotisations.
- Mettre en place une couverture assurantielle de base pour toutes les exploitations et toutes les productions.
- Disposer d'un dispositif d'épargne défiscalisée, la Déduction pour aléas, adapté à chaque entreprise, plus simple et plus souple dans son utilisation.

6 Non au blocage des dossiers installation à partir du 1er janvier 2015
- Refuser tout retard du Ministère sur la parution des documents administratifs nécessaires au passage des dossiers en CDOA
-En Région, finaliser les PDRR avant le 31 décembre 2014 en concertation avec la profession et respecter les cahiers des charges nationaux (PAI, CEPPP, stage 21h) et étudier l'ensemble des candidatures
-Maintenir les budgets qui permettent aux porteurs de projet de réaliser le dispositif d'accompagnement à l'installation (stages et formations PPP)
-Simplifier les transferts de DPB lors de l'installation d'un jeune entre le 15 mai 2014 et le 15 mai 2015

7 2015 : Une année blanche sur les contrôles Verdissement/PAC. Et une application pragmatique de la PAC :
Ne pas pénaliser les agriculteurs à cause du retard pris par l'administration sur les dispositions verdissement (pas de sanction pour non-respect de règles non connues lors des emblavements)
- Rendre les MAEC accessibles et applicables, en particulier en Zones intermédiaires et Polyculture-Élevage.

8 Non au zonage Directive Nitrates tel qu'il est annoncé
Et du bon sens et des résultats en matière environnementale :
-l'État et les Régions doivent accompagner la mise aux normes avec un plan ambitieux de modernisation des élevages.
- Autoriser l'entretien efficace des cours d'eau.
- Réduire par deux les délais d'instruction et de recours sur les projets d'investissement (ICPE, Méthanisation, Stockage eau…)
- Ne pas appliquer de sanctions pour les porteurs de projet qui ne respecteraient pas leur PDE ou n'atteindrait pas le niveau de revenu minimum pour des raisons liées à la réglementation sur la Directive Nitrates.
- Une obligation de résultats pour les battues loups et sangliers.

Trois questions à Thomas Diemer
Président Jeunes Agriculteurs

Vous préparez une mobilisation le 5 novembre, quel message allez-vous porter ?
Nous continuons à mettre en avant le mot d'ordre que nous martelons depuis plusieurs mois déjà «Produire français pour manger français». Aujourd'hui les difficultés se retrouvent partout, toutes les régions, toutes les filières, toutes les productions sont concernées. Pour répondre aux différentes problématiques du terrain, nous avons porté un certain nombre de revendications au gouvernement pour une action immédiate mais cela ne suffit pas, il faut trouver de nouvelles perspectives et avoir une vision à plus long terme. Notre démarche sur l'origine des produits dans la restauration collective va exactement dans ce sens. Et nous saurons montrer notre force et notre unité le 5 novembre prochain pour y arriver.

Que faut-il faire pour renforcer la présence de produits d'origine France dans les restaurations collectives ?
Aujourd'hui, la restauration hors foyer représente 6,2 milliards de repas/an. Un marché important dont les agriculteurs français sont quasi-absents. Parallèlement, nombreux sont les français soucieux de l'origine des produits qu'ils consomment. Aussi, la RHD et plus particulièrement la restauration collective doit faire un effort et ne pas se baser que sur le prix dans ses appels d'offres pour favoriser le local. Par exemple, mettre en avant des critères de délai de réapprovisionnement, ajouter des critères d'AOP/IGP pour certains produits et valoriser notre savoir-faire que nombres de pays nous envient ou encore, pour les structures qui accueillent des enfants, favoriser l'aspect pédagogique en optant pour des exploitations que les enfants pourraient visiter. De nombreux moyens existent, à nous de montrer que cela est possible !

Les jeunes doivent/peuvent-ils continuer à s'installer en agriculture ?
C'est tout le sens de notre mobilisation de 5 novembre ! Nous le faisons pour répondre à des besoins à court terme et notamment pour les jeunes qui viennent de s'installer et qui subissent de plein fouet les différentes crises. Mais c'est aussi un moyen à long terme de pérenniser les installations en créant de nouvelles perspectives, de nouveaux marchés mais également en permettant aux jeunes qui s'installeront demain d'avoir une visibilité avec des contractualisations supplémentaires sur plusieurs années. Le métier d'agriculteur reste un métier qui plait et nous devons tout faire pour que les générations futures continuent à y croire et à être passionnées par leur métier.

► Bloc-notes

25-10 Concours-foire de poulains à Saulieu

L'Union nationale du cheval trait auxois organise le premier concours-foire de poulains trait auxois nés en 2013 et 2014 mâles et femelles samedi 25 octobre de 10 h à 17 h à l'espace Jean Bertin à Saulieu. Caractérisation du standard de Race. Concours de jugement des Jeunes en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Liernais. Vente de poulains. Buvette et petite restauration. Entrée gratuite.

25/10 Concours charolais à Pouilly-en-Auxois

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 7ème année, le concours de l'Auxois-sud samedi 25 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Au programme : 8h-11h30 : opération des jurys, classement des animaux, 13h : repas avec entrecôtes charolaises. Après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Diverses activités avec promenades en calèche et maquillage pour enfants. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements au: 03 80 90 68 80. Réservation auprès de Jean-Pierre Laprée au 03 80 90 72 43.

30 et 31-10 Journées commerciales de la Fédération charolaise

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise comme chaque année ses journées commerciales d'automne dans les élevages Bovins Charolais les 30 et 31 octobre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performance. Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au Pôle agricole de Créancey, par téléphone au 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau, ou au 06 24 24 69 93 aux heures de repas. Liste des bovins à vendre sur le site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or: www.cote-dor.chambagri.fr

Bienvenue à la Ferme

Fraîcheur et saveurs : la recette du succès du marché fermier à Dijon

Le dimanche 12 octobre, 33 exposants du réseau Bienvenue à la Ferme ont posé leurs étals aux halles de Dijon. La pluie n'a pas découragé les Dijonnais, désormais habitués de ces rendez-vous où ils peuvent faire le plein de produits frais et savoureux.



La diversité des produits proposées permet à chacun de faire son petit marché du dimanche matin, à déguster sur place ou à emporter.

La 7ème édition du marché des producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, a retrouvé ses quartiers d'automne au coeur de Dijon, devant les halles, le 12 octobre dernier. Et les habitués du marché ont tout naturellement retrouvé le chemin des étals des producteurs locaux, en dépit d'un temps rien moins que maussade. Pour conjurer le mauvais sort et dynamiser ses troupes, le réseau avait organisé un concours de bottes, place aux créations les plus débridées ! Et à ce petit jeu-là c'est la Ferme des Lignières qui a emporté la timbale. Si la vente des produits représentait déjà un beau challenge sous la menace du ciel, les animations prévues par JA, avec mini-ferme, promenade en calèche et dégustation de lait, ont produit aussi leur petit effet. Et pour la modernité, le tracteur *«nouvelle génération»* a montré, mieux que bien des discours, le vrai visage de l'agriculture d'aujourd'hui et son engagement dans une dynamique de progrès qui doit beaucoup aux nouvelles technologies.

Au terme de la journée, les 33 exposants étaient plutôt satisfaits des ventes réalisées car les acheteurs n'ont pas failli, séduits par la qualité et la diversité des produits proposés. De quoi remplir un beau panier de fraîcheur et de saveurs au coeur de la ville. Pascal Mure, président du réseau Bienvenue à la ferme ne pouvait que se féliciter *«d'un marché à Dijon qui a désormais trouvé son public. La clientèle est fidèle et dès le matin les affaires sont allées bon train, même si la pluie a pu perturber la restauration le midi. Vers 15h30 le soleil est revenu et les clients aussi»*. Au final, *«c'est une bonne journée, avec une belle clientèle locale»*. Toutes les heures un panier gourmand était tiré au sort, une dizaine de paniers ont ainsi été gagnés tout au long de la journée. Le marché des producteurs battra à nouveau le pavé dijonnais en juin 2015, mais avant cette date, c'est à Beaune que les producteurs dresseront leurs étals, fin mars à l'occasion du festival du film policier.

On ne change pas une équipe qui gagne...



La mini-ferme remporte toujours le même succès, mais avec des ballons c'est encore mieux

AMK

Marché de producteurs

Qualité, proximité, diversité... à Thorey-sur-Ouche

C'était une grande première pour la municipalité de Thorey-sur-Ouche, que l'organisation d'un marché de producteurs qui s'est tenu le 5 octobre dernier, en matinée, sur la place de la Mairie. Une initiative qui va bien au-delà de la volonté de créer « une animation locale pérenne », car elle s'inscrit aussi dans une démarche intercommunale expérimentale. En ligne de mire, la promotion des circuits de proximité et des initiatives qui favorisent des pratiques plus économes sur le plan énergétique.

Une quinzaine de producteurs, situés dans un rayon de moins de quinze kilomètres, se sont ainsi inscrits dans une démarche destinée à promouvoir *«Qualité, proximité, diversité, solidarité et saisonnalité»*. *«Il est plus que jamais important de valoriser les atouts et les énergies de notre magnifique territoire, c'est tout simplement du bons sens»* argumente Jean Flour maire de Thorey-sur-Ouche. Et les 150 personnes qui se sont déplacées pour faire leurs emplettes, en dépit d'une météo capricieuse, ont plébiscité cette démarche locale. La voie est maintenant ouverte à de prochaines éditions qui répondent cette fois encore aux attentes des habitants des territoires ruraux.



Le soleil a failli pour cette première édition d'un marché de producteurs à Thorey-sur-Ouche, mais les chalands par leur présence ont montré combien une telle initiative était bienvenue.

AMK

Châtillon-sur-Seine

La Chambre d'agriculture poursuit son lifting

L'organisme consulaire va disposer de nouveaux locaux en Haute Côte d'Or.



Vincent Lavier et Hubert Brigand ont posé les premiers agglos samedi 4 octobre.

Ça bouge dans le département : Châtillon redore son blason, deux mois après l'ouverture du chantier de Bretenière. Installée dans les locaux de la coopérative 110 Bourgogne depuis de longues années, l'antenne châtillonnaise de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or aura désormais son propre bâtiment, à partir du printemps. Très moderne, en forme de triangle, la structure sera facilement visible de la route de Troyes, en plein milieu de la zone industrielle et commerciale de Châtillon. *«Disposer de locaux très bien identifiés dans le territoire est une volonté des élus»* signale le président Vincent Lavier. Par cette construction, la Chambre réaffirme son rôle d'interlocuteur privilégié avec le monde agricole et ne cache pas sa volonté de développer ses liens avec les collectivités territoriales. Ces travaux sont aussi un clin d'œil à l'agriculture locale, en aucun cas délaissée suite au déménagement du 42, rue de Mulhouse pour Bretenière dans le canton de Genlis. Plusieurs représentants d'OPA étaient présents lors de la cérémonie, dont les six agents que compte cette troisième antenne départementale avec Créancey et Beaune. Le maire Hubert Brigand était lui aussi de la partie: le bâtiment est construit par la Ville de Châtillon-sur-Seine. La Chambre d'agriculture deviendra acquéreur avec un système de location-vente d'une durée de 20 ans.

AURÉLIEN GENEST

Rencontre «Made in Viande»

4 élevages ouvrent leurs portes en Côte d'Or

Evènement national porté par Interbev, les Rencontres Made in Viande se tiendront du 25 au 31 octobre dans toute la France et le dimanche 26 Octobre sur 4 exploitations Côte d'oriennes.

La filière élevage s'ouvre au grand public pour un grand évènement festif et inédit : ses femmes et ses hommes vous accueillent sur leurs lieux de travail afin de vous faire partager leurs métiers, leurs quotidiens et leurs valeurs.
Les Rencontres Made in Viande sont également l'opportunité de parler aux jeunes et de leur ouvrir de réelles perspectives d'emploi et de formation dans un secteur d'activité porteur. En effet, la filière représente près d'un demi-million de professionnels qui travaillent dans un secteur clé de l'économie française et plus de 20 000 emplois sont à pourvoir d'ici 2018 !
De l'étable à la table, ce seront plus de 2 500 portes qui seront ouvertes à votre curiosité dans toute la France ! (www.la-viande.fr/made-in-viande).

En Côte d'Or, la FDSEA 21 est partenaire de l'évènement en proposant 4 portes ouvertes dans des exploitations agricoles le dimanche 26 octobre. Echanges sur les pratiques d'élevages et le métier d'éleveur, visites d'exploitations, animations pour les enfants, dégustations de viande, repas seront au programme de cette journée placée sous le signe de la convivialité.
Les éleveurs vous attendent nombreux pour vous faire découvrir leur passion !
1. A Flagey-les-Auxonne : Bernard Krempp vous accueille à la ferme de la Bussière dans son élevage de bovins allaitants en agriculture biologique, de 13h30 à 18h00.
2. A Poiseul la Ville : Jean Bertrand vous accueille sur son élevage de bœufs de 10h30 à 17h00.
3. A Benoisey : Jean-Luc Gerbron vous accueille dans son élevage de vaches allaitantes de 9h30 à 18h00.
4. A Clomot : La Famille Boulmier vous accueille de 14h00 à 18h00, dans son élevage de bovins allaitants.
Pour plus d'informations sur les lieux, horaires et programmes, rdv sur www. fdsea21.fr

COMMUNIQUÉ FDSEA21

▸ Formations

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles
Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 27 octobre et 3 novembre à Créancey ou 24 novembre et 2 décembre à Dijon ou 2 et 11 décembre à Châtillon Sur Seine
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes P@rcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 27 - cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 28 81 27 anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Fourrages et rations : faites le point avant l'hiver !
Analyser les rations distribuées au troupeau et les optimiser en fonction des ressources de l'année
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : novembre 2014 à Créancey
Public concerné : Formation à destination des éleveurs et des éleveuses de bovins
Contact : Vincent Doal (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 71 - vincent.doal@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Sécurité au travail : rédiger son document unique d'évaluation des risques
Connaître les bases règlementaires relatives à la sécurité au travail et savoir rédiger son DUER en tant qu'employeur de main d'œuvre salariée ou non
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 6 et 18 novembre 2014 à Dijon
Public concerné : Agriculteur employeur de main d'œuvre salariée ou non salariée
Contact: Maud Courberand (FDSEA Côte d'Or) - 03 80 68 67 68
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr





▸ Formations

Analyser ses résultats technico-économiques Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 14 novembre à Saint Jean de Losne ou 21 novembre à Is sur Tille ou 25 novembre à Baigneux les Juifs
Public concerné : Eleveurs et éleveuses soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Côte d'Or Conseil Elevage) 03 80 68 67 14
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Herbicides : utilisation, stratégie et résistance

Mettre en place une stratégie de lutte chimique contre les adventices prenant en compte les problèmes de résistance
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 19 novembre à Châtillon sur Seine ou le 20 novembre à Quétigny
Public concerné : Polyculteurs et Polyculteurs - Eleveurs de Côte d'Or. Adapté à l'Agriculture Conventionnelle, ouvert à l'Agriculture Biologique
Contact : Damien Ronget (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 91 06 76- damien.ronget@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Sinistre

Une explosion crucifie 280 moutons

Un incendie a ravagé un bâtiment agricole du canton de Pouilly-en-Auxois.



Le feu a pris le 13 septembre à Marcilly-Ogny.

Ils devaient partir à Terre d'ovin quelques jours plus tard, ils sont finalement partis en fumée. Les 279 agneaux de printemps de Jean-Marie Desserteau, éleveur à Marcilly-Ogny, ont terminé *«asphyxiés, brûlés et écrasés»* selon l'éleveur de 32 ans. Il n'y a aucun rescapé. Samedi 13 septembre, un incendie a pris feu dans son bâtiment de 750 mètres carrés. *«J'étais à Thoisy-la-Berchère quand ça a commencé. Il paraît que ça a explosé telle une bombe»* mentionne le Côte d'orien, alerté le jour J par l'un de ses voisins. L'accumulation de méthane dans son fourrage est à l'origine du sinistre : *«ça s'est produit dans des bottes carrées, plus serrées que les rondes qui était à proximité. Il y a eu un appel d'air et avec de l'oxygène, ça n'a pas pardonné...»* Se disant *«peu sensible»*, Jean-Marie Desserteau reconnaît avoir eu mal au cœur en voyant le désastre : *«80 ovins sont partis à l'équarissage. Les autres ont été incinérés : il ne restait quasiment plus rien des animaux. Ils représentaient toute ma trésorerie de fin d'année. Ces agnelages de printemps allaient être vendus quelques jours plus tard. Il y a avait aussi un bélier sous le bâtiment. Heureusement, j'avais retiré mes 64 agnelles de garde une semaine avant»*. L'autre *«chance dans la malchance»* de l'éleveur est son assurance : *«j'ai un contrat bien bétonné chez Pacifica. Il coûte cher mais je suis bien content de l'avoir aujourd'hui. Le sinistre a débuté à 14 heures le samedi. A 18 heures je le déclarais, à 19 heures l'expert me téléphonait et le dimanche matin à 10 heures, l'expertise débutait»*.

AURÉLIEN GENEST



Action syndicale

Opération coup de poing de JA21

Les Jeunes agriculteurs ont déversé du fumier devant la permanence parlementaire de François Patriat.



Pas contents les JA. «Absolument rien ne bouge depuis plusieurs mois» regrette le président François-Xavier Lévêque, *«la surenchère réglementaire se poursuit dans le projet de la nouvelle Pac, la problématique des zones intermédiaires n'est toujours pas prise en compte, la MAE qu'on nous propose n'est pas applicable. Le Foll, ça fait trois fois qu'on l'invite à venir constater les dégâts dans le département, mais il ne vient pas. Ça fait beaucoup !»* Le Côte dorien, entouré d'une douzaine de JA, rappelle la situation économique *«désastreuse»* du département : «je n'ai pas l'impression que nos *Parlementaires en ont tous conscience. Il serait temps»*. Pour manifester leur mécontentement, les Jeunes agriculteurs ont déversé dix-huit tonnes de fumier mardi soir à Dijon devant la permanence parlementaire de François Patriat, à qui il est reproché de *«ne rien avoir fait»* depuis une réunion organisé à la préfecture le 3 octobre. La température monte à quelques jours de la manifestation régionale du 5 novembre...

Canton de Seurre

Cap sur le Capa

Le lycée agricole privé Anne-Marie Javouhey propose un nouveau certificat d'aptitude professionnelle depuis la rentrée.



La nouvelle formation se dédie aux services en milieu rural.

L'école a repris début septembre à Chamblanc, à quelques kilomètres de Seurre. Cent quinze élèves sont rentrés en classe de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole, en bac technologique STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), en bac professionnel *«services aux personnes et aux territoires»* et dans le tout nouveau certificat d'aptitude professionnelle agricole «services en milieu rural». Avec cette formation, l'établissement scolaire renforce ses fondamentaux comme le rappelle la directrice Catherine Thevenin-Dalmas : *«La notion de services à la personne est très marquée de part l'historique des établissements agricoles privés catholiques. Les religieuses formaient autrefois les jeunes filles du milieu rural aux responsabilités de l'exploitation. Aujourd'hui les formations sont axées sur les personnes à accompagner, à aider, dans le milieu auquel elles appartiennent»*. Les jeunes sont formés, durant ces deux années de Capa SMR, pour accompagner des personnes âgées, des enfants, des personnes handicapées.

Ils découvrent aussi l'accueil et la vente qui est une autre forme de service aux personnes du milieu rural. Partie intégrante du parcours scolaire de ses élèves, le lycée du Val de Saône Anne-Marie Javouhey travaille en étroite collaboration avec le territoire : *«les partenariats sont nombreux et nos jeunes réalisent des projets correspondant à des besoins exprimés par diverses structures»* poursuit la directrice. Les exemples ne manquent pas avec des travaux menés avec la mairie de Chamblanc, l'hôpital local de Seurre ou encore l'école primaire de Seurre. Infos : www.lycee-javouhey.fr/

AURÉLIEN GENEST

Pontailler-sur-Saône

Quarante années au service des éleveurs

Le vétérinaire Jean-Louis Courtois vient de faire valoir ses droits à la retraite et revient sur son parcours professionnel.



Le Côte d'orien aborde notamment la désertification de sa profession en zones rurales.

« *Moi qui voulait me retirer en toute discrétion, c'est raté!»* lance Jean-Louis Courtois, vétérinaire à Pontailler-sur-Saône. Une vingtaine d'éleveurs lui ont rendu un bel hommage en organisant une soirée *«surprise»* à son domicile, deux mois après son départ du cabinet. Très ému, Jean-Louis Courtois est revenu sur sa carrière professionnelle, durant laquelle il n'a connu que de *«belles choses»* : *«C'est vrai, je ne garde que de bons souvenirs, avec des liens très forts avec les éleveurs»*. Fils de bouchers et d'agriculteurs, Jean-Louis Courtois a effectué sa première prophylaxie en 1973 dans cette même commune de Pontailler-sur-Saône : *«J'étais alors étudiant à Maisons-Alfort. Cette voie professionnelle ne m'était pourtant pas destinée dès le départ. J'avais toujours voulu reprendre la ferme, mais mon père me le déconseillait. Selon lui, l'exploitation était trop petite et les trois-quarts de sa surface noyaient dans la Saône : ce n'était pas des conditions idéales. Mon enfance passée dans l'agriculture m'aura tout de même rendu service, car je connaissais bien le milieu agricole»*.

Une profession qui fuit les campagnes

Jean-Louis Courtois aura travaillé dans une centaine d'exploitations de l'Est du département jusqu'au 15 juillet dernier, en côtoyant trois générations d'agriculteurs. Le néo-retraité est désormais remplacé par Juliette Rieger, jeune femme originaire d'Alsace ayant déjà fait un passage à Pontailler durant l'hiver 2009-2010. Jean-Louis Courtois aborde alors la désertification vétérinaire en zones rurales : *«elle s'explique par plusieurs raisons selon moi. La plupart des jeunes qui sortent de l'école s'occupent principalement des chiens et des chats en ville. C'est beaucoup moins contraignant qu'en zone rurale. Il y a aussi l'aspect pratique par rapport à la vie de couple. En ville, on commence à 9 heures pour finir à 19 heures, c'est un métier totalement différent d'ici, où l'on est dehors toute la journée et même la nuit. De la Toussaint à Pâques, pendant les vêlages, nous sommes toujours de garde. Une autre raison de cette désertification est la féminisation de la profession. Les femmes préfèrent elles-aussi s'installer en ville. Le métier de vétérinaire reste physique même si les bâtiments d'élevage se sont bien améliorés avec de meilleures conditions de contention»*. L'ancien vétérinaire espère une résolution du problème ces prochaines années : *«je pense que ça va se décanter. Il y a déjà un vétérinaire par quartier, ce ne sera pas possible d'en avoir un dans chaque rue ! S'il s'agit d'un métier grâce auquel on peut bien vivre, certains n'arrivent pas au Smic en ville»*. Bien qu'en retraite, Jean-Louis Courtois reste en contact avec son ancien cabinet: *«en fait, j'habite juste à côté... Je renseigne Juliette si besoin. La partie obstétrique de mon métier va me manquer, c'est sûr. Aider une vache à donner la vie, avec la participation indispensable de l'éleveur, est de loin ce que je préférais. Désormais, je vais au milieu des champs, aider mon cousin exploitant, fonction que je voulais exercer quand j'étais jeune. Et j'ai beaucoup de travail à faire dans ma maison qui est l'ancienne ferme de mon grand-père. Je ne vais pas m'ennuyer !»*

AURÉLIEN GENEST

Hommage

Christophe Emery, exploitant à Perrigny-sur-L'Ognon : *«Il était hors de question de laisser partir Jean-Louis sans le remercier de tout ce qu'il a fait pour nous. Exemplaire sur les plans professionnel et humain, il a toujours été à nos côtés. Organiser une petite soirée pour le remercier était la moindre des choses. Sans lui, certains d'entre nous ne seraient peut-être plus éleveurs aujourd'hui, à commencer par moi-même. Dans les galères, il a toujours été là pour nous aider, nuit et jour, week-ends et jours fériés».*

Spécial Simmental à Cournon

La Côte d'Or n'a pas démérité !


Belle-Isle, de l'EARL du Meix du Chêne à Argilly, est montée sur le podium de Cournon.

96 animaux étaient venus de toute la France et de l'étranger, les tribunes étaient combles. Au programme un défilé de vaches mixtes alliant conformation, solidité et qualités laitières.
La Côte d'Or présentait 7 vaches et est montée 5 fois sur le podium avec Belle - Isle (1ère catégorie vaches en 4ème lactation et +) de l'EARL du Meix du Chêne à Argilly, Guêpe (2ème catégorie 1ère lactation), Gamine (3ème catégorie vaches en 2ème lactation) et Epinal (3ème catégorie vaches en 3ème lactation) du Gaec Magnières Frères à Chazeuil, Carpette (2ème catégorie vaches en 4ème lactation et +), Galipette de l'EARL Trésillard - Devulder à Noiron, et Excalibur de l'EARL du Seuillet à Pralon. Le lot de 4 vaches côte d'oriennes et jurassienne a ensuite pris la deuxième place du challenge interdépartemental derrière leur voisin haut-marnais.
Ce concours de haut niveau a montré que les élevages cote d'oriens et leur génétique conservent une place honorable au sein de la race Simmental.





▸ Agenda

27/10 Réunion sur la transmission d'exploitations à Luzy

La Communauté de communes Portes sud du Morvan organise, lundi 27 octobre à 14h à la salle des fêtes de Luzy, une réunion d'informations et d'échanges autour de la transmission d'exploitations agricoles. Sont particulièrement invités les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer, maintenant ou dans les années à venir, ainsi que les agriculteurs cédants, qui arrivent en fin d'activité dans les mois ou années à venir. Participeront également les conseillers de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et le notaire de Luzy. Le programme de la manifestation s'articulera autour de l'approche économique de la cession, l'accompagnement et le régime matrimonial, l'accès et la cession du foncier (achat, location, vente) et les outils de gestion (GFA, SCI, SCEA...). Contact : Bernard Villette, responsable du groupe de travail installation/transmission de la Communauté de communes, au 06 06 44 83 67, ou Nicolas Tavernier, agent de développement local, au 03 86 30 26 86 ou par mail à eco@portessuddumorvan.fr.

30/10-17/11 Réunions de l'EDE

L'Établissement départemental de l'élevage (EDE) de la Nièvre vous invite à participer aux réunions d'informations qui auront lieu : Jeudi 30 octobre de 16h30 à 19h à la salle du laboureur de Saint-Honoré-les-Bains, Lundi 3 novembre de 16h30 à 19h à la salle de la mairie de Saint-Léger des Vignes, Jeudi 6 novembre de 16h30 à 19h à la salle de la mairie de Saint-Jean aux Amognes, Vendredi 7 novembre de 16h30 à 19h au marché au cadran de Moulins-Engilbert, Mercredi 14 novembre de 16h30 à 19h à la salle de la mairie de Varzy. Programme : Identification bovine, ovine, caprine (informations et nouveautés), ferme Nièvre (statistiques), informatisation des éleveurs, conditionnalité PAC 2014, PAC 2015-2020 (PMTVA, aides ovine/caprine), formations en élevage...

Foire aux veaux de Corbigny

Premières enchères organisées par les lycéens de Château-Chinon

La foire aux veaux de Corbigny s'est déroulée jeudi 16 octobre au marché au cadran. Pour la première fois, des enchères avaient lieu sur place, à l'initiative de lycéens agricoles de Château-Chinon. Malgré la conjoncture difficile, Corbigny reste un point de rencontre du commerce charolais



Jasmin (à gauche), 1er prix d'honneur inscrits, et Jukebox, 1er prix d'honneur non inscrits, étaient présentés par Guy Perrin, pour sa dernière participation, et le Gaec Langlet.

Même si le moral n'y est pas, même si beaucoup d'éleveurs présents ont rappelé que les cours sont au plus bas (-80 cts en trois semaines), la foire aux veaux reproducteurs de Corbigny, la semaine dernière, a remporté un grand succès. D'abord parce que près de 250 professionnels y sont venus, malgré la conjoncture, ensuite parce que le repas convivial -devenu une tradition- a permis à chacun d'échanger et d'oublier les nuages noirs qui s'amoncellent sur l'élevage, enfin parce que ce rendez-vous demeure un point de rencontre incontournable *«dont le point fort réside dans les échanges commerciaux qui ne manquent pas de se faire»*, selon Gilles Lorré, l'ancien président du Comité des foires. Pascal Loisy, celui qui lui a succédé, ne dit pas autre chose et témoigne de sa satisfaction : *«l'effectif est maintenu. Nous avons cette année 80 animaux, contre 60 en 2013, notamment grâce aux 20 taureaux de 18 mois présentés à la vente aux enchères»*. Car, et c'est une innovation *«qui a bien plu aux éleveurs»*, une vente aux enchères a été organisée, jeudi dernier, à la Sicagemac. Cette initiative est due à un groupe de quatre lycéens du LEPA de Château-Chinon qui ont fait cette proposition dans le cadre d'un projet pédagogique. Si, durant la vente, un seul veau reproducteur a été adjugé, une douzaine d'autres se sont échangés, à l'amiable, un peu plus tard, dans les allées. Au total, grâce aux concessions faites par les exposants, venus habituellement de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le prix moyen de la vente a atteint 2150 euros, ce qui est un peu décevant mais suit la tendance générale. Pour Pascal Loisy, *«les enchères ont un peu accéléré les ventes car elles ont attisé la curiosité des visiteurs et qu'il y avait plus de choix dans les 18 mois»*. Et de se motiver : *«vu la crise, on montre que nous ne baissons pas les bras, que nous sommes accrocheurs et que nous sommes les ressuscités de la conjoncture. Il y avait des animaux remarquables (ndlr : une quarantaine en concours) et les éleveurs présents comptaient parmi les plus réputés du département»* !

Les adieux en beauté de Guy Perrin

Le concours en lui-même a récompensé de beaux animaux charolais. Le sous-préfet de Clamecy, Nicolas Regny, la maire et le conseiller général de Corbigny ainsi que celui de Lormes ont remis les prix aux lauréats à l'heure du café (voire du thé). Ils ont très sobrement mais sincèrement félicité les champions du jour, parmi lesquels le Gaec Langlet et Guy Perrin se sont particulièrement distingués. Le premier, qui a remporté le 1er prix d'honneur des veaux non inscrits, participera à la finale de La Nocle Maulaix, le second à celle de Luzy. Jukebox, présenté par Élisabeth, Francis et Damien Langlet, de Gâcogne, était le nouveau champion de la famille, après que celle-ci ait remporté un prix d'honneur, un prix d'ensemble et un prix d'honneur des taureaux 18 mois en 2013. Guy Perrin, lui, était fier d'obtenir pour la 6ème fois un 1er prix d'honneur des veaux inscrits, à Corbigny, Jasmin, fils de Gavroche, ayant déjà été 1er au salon du charolais de Saulieu et été vendu «*illico*» dès la fin du concours. Agé de 55 ans, l'éleveur de Saint-Léger de Fougeret ne cachait pas une pointe d'émotion puisqu'il cédera une partie de son exploitation à son actuel jeune salarié dans les semaines à venir. Un premier pas vers des adieux à l'élevage bien mérités...

E.C.

▸ Le Palmarès

Veaux inscrits : 1er prix d'honneur à Guy Perrin de Saint Léger de Fougeret **; 2ème prix d'honneur à l'EARL** Guillien d'Epiry**, 1er prix d'ensemble** à Guy Perrin**, 2ème prix d'ensemble** à l'EARL Guillien.
Veaux non inscrits : 1er prix d'honneur au GAEC Langlet de Gâcogne, 2ème prix d'honneur à l'EARL de Lucy de Montapas, **Prix d'honneur junior** à l'EARL Renaud de Diennes-Aubigny, **1er prix d'ensemble** au GAEC Langlet**, 2ème prix d'ensemble à** l'EARL de Lucy de Montapas**, 3ème prix d'ensemble** à l'EARL Renaud.
Taureaux 18 mois inscrits : 1er prix d'honneur à l'EARL Papenneau de Livry**, 1er prix d'ensemble** à Elisabeth Martin de Montigny-sur-Canne**, 2ème prix d'ensemble** à Alain Guinot de Sermages**.**
Taureaux 18 mois non inscrits : 1er prix d'honneur à Philippe Guyard de Saizy, **1er prix d'ensemble** au GAEC de Selins de Bazolles.
Laitonnes non inscrites : 1er prix d'honneur à Hervé Jouvet de Lurcy-le-Bourg.



Erratum Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Suite à son article "publi-information" paru dans le numéro de "Terres de Bourgogne" n°1285 du vendredi 29 août, Groupama Rhône-Alpes Auvergne souhaite apporter la précision suivante:
«Il fallait lire que le nombre total d'accidents est en constante diminution depuis plusieurs années. Ces résultats sont le fruit des actions de prévention menées par les Fédérations départementales de chasseurs et relayées par les associations locales, soutenues également par Groupama Rhône-Alpes Auvergne dans de nombreux départements.
Sur les aspects techniques de la chasse, nous tenons à préciser aussi que l'armement des fusils semi-automatiques s'effectue canon vers le haut ; canon vers le bas pour les armes rayées (gros gibier). Enfin, concernant le tir à l'horizontale, le chasseur doit veiller à assurer un tir fichant».

COMMUNIQUÉ DU SERVICE COMMUNICATION GROUPAMA RHÔNE-ALPE AUVERGNE.

Il a été signé lundi 20 octobre

Le Projet agricole départemental est officialisé

Après une semaine à dominante agricole chargée, Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre, a mis un point d'honneur a rendre officiel ce document, co-rédigé avec la Chambre d'agriculture et le Conseil général, avant de quitter le département.



Michèle Kirry, pour l'Etat, Patrice Joly, pour le Conseil général, et Eric Bertrand, pour la Chambre d'agriculture de la Nièvre, ont entériné le Projet agricole départemental (PAD) 2014-2020, lundi soir.

En fait de signature formelle à trois, devant la presse, la préfète a finalement opté pour une grande réunion avec les principaux représentants de l'Etat, des organisations professionnelles et syndicales agricoles, lundi dernier, dans la salle des séances du Conseil général.

Si l'opération de signature du PAD n'a duré qu'à peine dix minutes, le rendez-vous, qui était plus que symbolique après la manifestation agricole du 15 octobre, a permis à chacun de (re)prendre ses marques dans l'intérêt de l'avenir et du développement agricole du département. Michèle Kirry l'a expliqué par le fait que *«je ne voulais pas partir sur un constat d'échec des relations que nous avons tissées depuis des mois et alors qu'il reste tant à faire ensemble»* a-t-elle lancé aux responsables des quatre syndicats agricoles, et aux élus de la Chambre d'agriculture et du Conseil général.

Le PAD, adopté en sessions de Chambre et du Conseil général ces derniers mois, est donc entériné. Il comporte 27 fiches actions, selon trois axes (Actifs et emplois, économie et filières, territoire et environnement) dont les enjeux vont de la transmission des entreprises à la production de bois énergie, de la création de réserves foncières au développement agricole en zone périurbaine, du soutien aux circuits alimentaires de proximité à l'innovation en agriculture et aux changements de pratiques...

4 groupes de travail

Regrettant les débordements et les dégradations perpétrées la semaine précédente, la préfète a choisi *«d'objectiver»* la situation agricole de la Nièvre. *«Le PAD est un bel exemple de ce que nous sommes capables de construire quand nous nous mettons autour de la table et que nous faisons preuve de bonne volonté et de confiance en l'avenir». «J'ai eu raison de sortir et de prendre la parole sur le podium : l'Etat n'est pas qu'une chambre d'enregistrement des maux de la société... et je prends l'engagement qu'il donnera suite aux quatre groupes de travail qui étudient le document adressé par les syndicats à l'Etat et aux élus du département lors de la manifestation. Le 1er groupe fera un diagnostic précis des exploitations en difficulté de trésorerie, suite aux mauvaises récoltes de blé... Le 2è groupe portera au niveau national les demandes de développement de nouveaux marchés vers l'export de viande bovine... Le 3è groupe portera l'engagement fort, dont j'ai fait part à mon successeur, d'accompagner individuellement chacun des agriculteurs impacté par l'extension des zones vulnérables aux nitrates... Enfin, le 4è groupe de travail répond à la grosse musique qui monte sur le ras-le-bol des contrôles... Une réflexion est lancée sur une Charte des contrôles raisonnés, à la fois sur la forme et sur le fond...»* a confirmé Michèle Kirry. D'abord un peu tendue, l'ambiance de cette réunion de *«debriefing»* s'est peu à peu allégée, jusqu'aux paraphes officiels, apposés dans une relative bonne humeur.

EMMANUEL COULOMBEIX

Michèle Kirry dit au revoir à la Nièvre ce vendredi

L'ex-préfète ne veut pas partir sur un sentiment d'échec

La désormais ex-préfète de la Nièvre organise une cérémonie d'au-revoir, ce 24 octobre, dans les salons de la préfecture. Terres de Bourgogne lui a demandé ce qu'elle retenait de l'agriculture du département, dont elle a fait une de ses priorités durant 22 mois.

■ **Terres de Bourgogne: «Ce rendez-vous autour de la signature du Projet agricole départemental (PAD) a été improvisé en grande réunion de débriefing avec les organisations professionnelles et syndicales agricoles. Etait-ce nécessaire, après la manifestation du 15 octobre dernier et avant votre départ de la Nièvre?»**

Michèle Kirry: *«Je pars sans amertume. Grâce à cette réunion, je pars avec espoir pour l'avenir de l'agriculture. J'ai bien compris que tout le monde est malheureux. J'ai trouvé très honnête Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, qui exprimait son sentiment d'humilité. Il y aura d'autres blocages dans l'avenir mais dépassons-les et travaillons ensemble ! Je crois au discours des valeurs, celles qui évitent de faire de l'opposition systématique mais qui permettent d'avancer... Nous sommes prêts à entendre qu'il y a des choses à changer dans la manière de travailler des services de l'Etat».*

■ **TdB : «Vous attendiez-vous aux débordements qui se sont produits lors de la dispersion de la manifestation et allez-vous, comme le maire de Nevers le laisse entendre, co-déposer plainte avec lui?»**

M.K. : *«Nous attendons une évaluation chiffrée des dégâts, mais comme il y a une certaine forme de ligne rouge qui a été franchie, je pense que oui. C'est dans la logique des choses. Je pense que les organisateurs eux-mêmes regrettent l'ampleur des débordements mais les habitants de Nevers ont été choqués. Et non, je ne m'y attendais pas. Je pense que cela témoigne d'une forme de désespérance. Raison de plus pour se parler ce soir, entre services de l'Etat, syndicats, élus qui doivent percoler au niveau de la base. Il ne faut pas ignorer le désespoir mais la société n'a rien à gagner dans le rejet».*

■ **TdB : *«Vous proposez, ce soir, une Charte des contrôles. Les agents de la DDT et de l'ARS envisagent de faire valoir un droit de retrait, suite au blocage syndical d'un contrôle à Lormes la semaine dernière. Les contrôles sont-ils suspendus dans la Nièvre?»***

M.K. : *«Comment peut-on envisager un seul instant, dans le cas particulier de la PAC, de prendre en otage l'agriculture ? Les contrôles PAC vont reprendre. C'est l'intérêt des agriculteurs, sinon ils perdraient leurs aides».*

■ **TdB : *«Plus généralement, selon vous, est-ce que le monde agricole sait faire partager ses difficultés au reste de la société?»***

M.K. : *«Il doit communiquer plus et mieux sur l'excellence de ses filières. C'est tout l'objet et l'action de ce PAD. L'agriculture doit se faire plus de publicité sur ses réussites, pas seulement occuper le terrain sur son malaise et ses revendications.»*



Michèle Kirry quitte officiellement la Nièvre ce vendredi soir. Malgré une dernière semaine agitée, sur le plan agricole, elle se dit attachée au monde agricole et espère avoir fait avancer sa cause.

■ **TdB : *«Que retenez-vous de ces 22 mois passés aux côtés du monde agricole?»***

M.K. : *«L'agriculture a fait partie des dossiers les plus passionnants pour moi, très compliqué bien sûr, mais j'espère avoir imprimé l'image d'un préfet attentif au monde agricole. J'ai un grand respect pour ce métier, ne serait-ce que par mes attaches familiales, et puis j'ai été très heureuse de rencontrer telle jeune éleveuse de chèvres ou tel exploitant s'engageant dans les dispositifs de l'Etat. J'espère avoir donné le sentiment que j'ai compris les problèmes du monde agricole nivernais et que j'ai réussi à faire avancer sa cause ».*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Zones vulnérables

Les conseillers généraux défavorables à l'extension

Les conséquences et les causes de la manifestation agricole du 15 octobre se sont invitées dans les débats des conseillers généraux de la Nièvre, réunis en session, lundi 20 octobre, à Nevers.

Si une large unanimité s'est accordée sur le fait de condamner les violences et les dégradations commises par une partie des manifestants aux biens publics et privés et aux symboles (mât du monument aux morts, arbres...), les élus du département ont aussi émis un avis défavorable sur le projet du gouvernement d'éltendre les zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole. Dans la Nièvre, ce sont les agriculteurs de 81 communes supplémentaires (en plus des 142 déjà concernées) qui devraient ainsi se ranger à de nouvelles contraintes. Les taux de nitrates admis y seraient ainsi abaissés à 18 mg/l (eutrophisation) et impliqueraient de nouvelles mises aux normes des bâtiments d'élevage (stockage des effluents).

▸Agenda

04/11 Foire-concours à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert oragnise sa traditionnelle foire-concours aux reproducteurs charolais, mardi 4 novembre, sous abri sur le champ de foire de la commune. Tous les animaux présents devront être correctement identifiés et accompagnés de leurs documents sanitaires. Condition IBR : seuls les animaux provenant de cheptels qualifiés A ou B seront acceptés avec une sérologie négative réalisée après le 1er août 2014 et pour les qualifiés B, un test négatif de moins de 30 jours pour les plus de 48 mois. Le prix d'honneur veau inscrit concourra pour le super prix d'honneur de Luzy, les 21 et 22 novembre, et le prix d'honneur veau non inscrit pour le Super prix d'honneur de La Nocle Maulaix, le 15 novembre. Inscriptions avant le 30 octobre par courrier à M. Alain Guinot, Les Millarys, 58290 Sermages ou par mail à amc.guinot@gmail.com. Une participation de 8 euros par animal sera à régler lors de la foire. La paille et des panneaux vierges seront fournis.

▸Formations

27-30/10- 18-21/11

Formations Certiphyto de la Chambre d'agriculture

Au dernier trimestre 2014, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 27 et 30 octobre à Decize, les 18 et 21 novembre à Nevers et les 24 et 28 novembre à Corbigny. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62

Martine Goin quitte la Chambre d'agriculture

Une page qui se tourne

Martine Goin va faire ses adieux à la Chambre d'agriculture. Rentrée en 1975 dans l'institution consulaire, elle est la plus ancienne salariée encore en exercice.



Mardi soir, Éric Bertrand, a retracé le parcours professionnel de Martine Goin depuis 1975, avant de lui souhaiter *«bon vent vers son nouvel horizon»* devant une bonne partie de ses anciens collègues.

«Martine, nous voici arrivés au terme de votre longue carrière professionnelle… Je dis «longue» car je pense que, maintenant, vous êtes la seule à être arrivée à la maison Chambre d'agriculture avant moi» a introduit Éric Bertrand, dans le discours qu'il a tenu, mardi 14 octobre, devant une grande partie des collègues de Martine Goin. Embauchée en 1975 en qualité de sténodactylographe, elle intègre le service foncier puis assure le secrétariat des baux ruraux, des échanges fonciers et des sociétés en agriculture. En 1992, à la réforme des professions juridiques, elle est mise à disposition de l'association Jurifis-Évolution puis, très rapidement, elle réintègre les services de la Chambre, pour le suivi de l'ASAVPA et du SUAFI. Ce service est devenu le Service Installation-formation-entreprise-espace rural, où elle assure le suivi des dossiers de stages Vivea, sous la houlette de Joël Caniou. La désormais ancienne salariée de la Chambre, au cours de son *«séjour»*, a travaillé successivement avec quatre présidents (Jéhan Foulquier, Paul Cointe, Jean Adam et Éric Bertrand), trois directeurs (André Denier, Jean-Pierre Havage, Pierre Balique), deux chefs de service (André Denier, Joël Caniou) et de très nombreux agriculteurs du département. Celle qui *«malgré son humeur quelques fois changeantes, a fait preuve d'excellentes capacités d'adaptation dans l'évolution de ses missions»*, selon Éric Bertrand, va se retirer dans le Sud Nivernais, aux portes du Morvan. Tous ses anciens collègues lui souhaitent *«bon vent vers ce nouvel horizon»*.

E.C.



- BAZOLLES Motoculture	58110 Bazolles	03 86 38 97 09
- DAFP	89130 Toucy	03 86 44 00 77
COULON SERVICE	89560 Sementron	03 86 44 24 16
	89290 Venoy	03 86 44 00 19
- sarl MANIERE	21690 Verrey/Salmaise	03 80 35 80 66
- Ets MORISOT	21290 Chatellenot - Terrefondree	03 80 81 01 56

Un nouveau siège social pour Axereal près d'Orléans (45)

Patrick Tetard veut rassurer les adhérents

Olivet, près d'Orléans (45), a été choisie comme commune d'accueil du nouveau siège social de la coopérative Axereal. Le 30 septembre dernier, tous les officiels et de nombreux adhérents ont participé à son inauguration. Administrateur de la société en tant qu'agriculteur adhérent de la Nièvre, Patrick Tetard en définit les enjeux.

Terres de Bourgogne : Monsieur Tetard, Axereal a fait construire son nouveau siège social dans le Loiret. Quel en est l'objectif ?

Patrick Tetard : *«Comme vous le savez, depuis l'année dernière, Axereal ne constitue plus qu'une seule et unique coopérative et non plus une union, dans laquelle se retrouvaient Épis-Centre et Agralys par exemple. Auparavant, nous disposions de deux sièges, à Bourges et Châteaudun, ce qui posait des problèmes de coodination entre les différents services. Il y avait là des gens qui devaient travailler ensemble et faisaient beaucoup de kilomètres pour ne se voir que très peu, et notamment dans des bureaux que le groupe louait déjà près d'Orléans. Nous nous devions peu à peu de tout rassembler et de rationnaliser les services. Le but était aussi d'affirmer notre légitimité Axereal vis-à-vis de tous les adhérents».*

TdB : Qu'est-ce que cela va changer pour les adhérents nivernais de la coopérative ?

P.T. : *«J'allais dire «pas grand chose» ! L'agriculteur adhérent que je suis aussi affirme que les agents présents dans les départements au quotidien le resteront. Il y a 16 régions au sein de la coopérative. La Nièvre en représente une à elle seule et çà ne change pas. Tous les services des métiers du grain seront désormais à Orléans, il suffira de téléphoner à Orléans».*

TdB : Tout de même, Olivet est plus éloigné de la Nièvre que ne l'était Bourges pour les adhérents d'Épis-Centre. N'y a-t-il pas là un éloignement des centres de décision ?

P.T. : *«Oui, je ne peux pas dire le contraire. On me dit «c'était mieux avant» mais j'ai l'habitude de dire que «c'était avant et qu'il faut envisager maintenant». Nous ne pouvons pas prétendre devenir un groupe agro-alimentaire international qui pèse et le garder chacun dans nos départements. Nous essayons de garder la proximité, avec des gens de terrain capables de répondre aux questions journalières. Les responsables cultures sont capables de traiter les demandes techniques et économiques. Alors, bien sûr, le centre de décision s'éloigne un peu, mais nous nous devions de nous centraliser. Avant, il y avait des petits bouts partout. Maintenant, on peut aller à Olivet et rencontrer plusieurs services à la fois. Cela rationalise aussi la relation entre la coopérative et les adhérents».*

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX



Crédit photo : AXEREAL

Le nouveau siège social d'Axereal a été inauguré en grandes pompes, le 30 septembre, à Olivet (45).

Mobilisation syndicale

«Après Nevers, la suite»

La mobilisation syndicale du 15 octobre à Nevers a marqué les esprits. Par les exactions qui ont conduit à ce qu'un temps donné, la forme prenne le pas sur le fond, certes. Mais aussi et surtout parce que derrière la cohorte d'indignation urbaine qu'a généré l'issue de la manifestation, le message du malaise paysan et rural a été on ne peut plus explicite. Par la voie de son président, Stéphane Aurousseau, la FDSEA 58 fait le point … et se projette d'ores et déjà vers la prochaine échéance syndicale, le 5 novembre, à Dijon.

Mes amis, à Nevers, le 15 octobre, quelques hommes ont flanché, quelques hommes n'ont pas tenu le coup. Aujourd'hui, la FDSEA est mise devant ses responsabilités d'organisateur, elle ne se dérobera pas. Ma conviction est que certains comportements de fin de manif n'aident pas à la résolution de nos problèmes. Ma conviction est qu'une manifestation n'est pas organisée pour donner l'occasion à quelques-uns de se laisser aller à des dégradations en toute impunité.

Le passage syndical est étroit entre une volonté de lutte qui doit être fermement exprimée, parce que les épreuves qui nous sont imposées sont dures et insupportables, et une action qui doit demeurer dans le cadre républicain du pays. Le syndicalisme est un contre-pouvoir à l'action des élus mais il les respecte, ce sont les élus du peuple et nous négocions en toute circonstance avec les élus que le peuple s'est choisi. Avec l'ensemble du bureau élu en mai, nous avons le projet de renforcer le poids, et l'efficacité de la FDSEA au service de tous les agriculteurs nivernais. Nous sommes là pour obtenir de l'homme des villes qu'il soit plus attentif aux préoccupations de l'homme des champs. Nous ne sommes pas là pour renverser la table. Ce ne serait plus du syndicalisme, ce serait autre chose.

«Les hommes se tenaient près de leurs clôtures et regardaient leur maïs dévasté qui se desséchait vite maintenant.
Les femmes sortirent des maisons pour venir se placer près de leurs hommes, pour voir si cette fois les hommes allaient flancher.
Les enfants cherchaient à deviner si les hommes et les femmes allaient flancher.
Au bout d'un moment, les visages des hommes devinrent durs, colères et résolus.
Alors les femmes comprirent que le danger était passé et qu'il n'y aurait pas d'effondrement.
Les femmes savaient que tout allait bien, et les enfants savaient que tout allait bien. Femmes et enfants savaient au fond d'eux même que nulle infortune n'est trop lourde à supporter du moment que les hommes tiennent le coup.» (John Steinbeck, les raisins de la colère)

Stéphane Aurousseau – Président de la FDSEA de la Nièvre

Après la forme, le fond …

Le fond, ce sont les exigences portées par la FDSEA et les JA de la Nièvre mercredi dernier à Nevers. Plus que des demandes, plus que de simples propositions, ces évolutions fondamentales réclamées dans le rapport entre la puissance publique et la profession agricole seront garantes du retour au « juste équilibre » nécessaire à l'apaisement des campagnes. Cela passe par le desserrement de l'étau en matière de contraintes administratives et réglementaires pesant sur les exploitations. Cela passe par la prise de conscience, par l'Etat, que l'excès de normes - et parfois de zèle – qu'induit son action conduit à de graves césures sociales et à un sentiment légitime de défiance du monde paysan. Cela passe enfin par une juste rémunération du travail des agriculteurs et sur ce point précis, l'Etat a aussi son rôle à jouer. Nous sommes capables en France de légiférer sur tout et parfois sur n'importe quoi. Que le politique se prenne en conséquence en charge et qu'il assume la fonction ! Une piste pour l'y aider : A ce jour 0,5 produits sur 3 distribués dans la restauration hors-foyer est d'origine française. Avec 6,2 Milliards de repas servis chaque année en France, le simple fait d'inverser ce rapport contribuerait largement à soulager les trésoreries et à dignement rémunérer les paysans.

Le 15 octobre à Nevers, avant que quelques personnes ne laissent la colère supplanter la raison, ce sont des propositions concrètes, réalistes et déterminantes pour le bien-être des agriculteurs que les manifestants et les responsables FDSEA/JA ont porté. En aucun cas, les considérations acerbes, ne peuvent remettre en cause la dignité qui a précédé l'explosion. Reléguer le malaise agricole Nivernais derrière des indignations convenues serait bien trop confortable pour beaucoup mais ne peut être qu'un facteur de détermination syndicale complémentaire. La campagne, la paysannerie Nivernaise est touchée dans sa chair et face à ces atteintes, aucune résignation. C'est désormais à Dijon, le 5 novembre, que se dessine la suite. Et il serait bien mal venu de penser que l'action de Nevers a éteint le feu qui couve dans les exploitations.

▸ Agenda

Octobre Conduite des séniors à Château-Chinon

La MSA Bourgogne, en partenariat avec la Prévention routière, met en place le module «Conduite seniors, restez mobiles» en octobre sur le canton de Château-Chinon. Ce programme de 6 séances permet de réviser son code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie. Contact, renseignements et inscriptions: Centre social de Château-Chinon au 03 86 85 18 66.

08/11 Fêtes de l'élevage à Cercy-la-Tour

La 3ème édition de la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour aura lieu samedi 8 novembre à partir de 8h, sur le terrain et dans les bâtiments de Claude Bouche, près de la gare. Cette manifestation est organisée par le Groupement interprofessionnel Cercycois, avec l'aide d'éleveurs des alentours de Cercy. A partir de 8h, un concours de reproducteurs charolais sera agrémenté d'un vote du public, mis en œuvre par les JA du canton de Fours, qui décernera un prix du public. Des animaux d'autres races et espèces seront aussi exposés, de même qu'un marché des produits du terroir et de l'artisanat, une exposition de matériels agricoles et des animations pour les plus jeunes. A midi, une restauration sur place sera proposée. A partir de 15h les JA du canton de Fours inviteront les jeunes agriculteurs à participer à un concours de jugement de bétail. La journée se clôturera par un dîner dansant (22 euros par adulte, 10 euros pour les moins de 12 ans), sur réservation auprès de la Maison de la presse de Cercy (03 86 50 54 41). Renseignements sur la journée auprès de Frédéric Renaud au 06 13 45 36 08.

27/11 AG du GDS 58

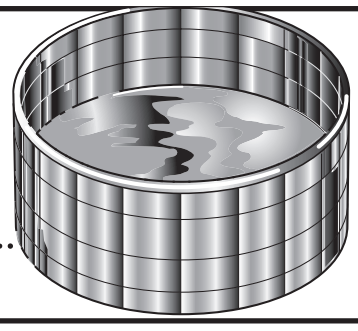
Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle jeudi 27 novembre, en fin d'après-midi, à la salle Roger Laurisson de la ferme du Marault, à Magny-Cours.

ÉPANDEURS FLEX
16 – 19 – 20 – 23 m³
POLYVLENCE ET RÉGULARITÉ
Table d'épandage: précision jusqu'à 24 m.


Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
ETS BOBLIN Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16
Distributeurs exclusifs en Côte d'Or
ETS MORISOT
Chatellenot - Terrefondrée 03 80 81 01 56
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout

Tablette Ordinateur SmartPhone

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr

DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

► Agenda

04/11 Conférence sur l'équilibre alimentaire à Fye

«Comment bien se nourrir au quotidien?» Conférence proposée mardi 4 novembre, Salle des Blanchots à Fye, par les délégués cantonaux MSA de l'échelon local de Chablis, Ligny le Châtel et Tonnerre. Avec la participation d'Alison Smolarski, diététicienne, qui vous apportera des éléments de réponse. Un pot de l'amitié sera offert pour clore cette rencontre. Renseignements au: 06 20 93 39 17

06/11 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 6 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

25 et 26/10 Fête de la Châtaigne à Quarré-les-Tombes

Marché fermier en Morvan samedi 25 et dimanche 26 octobre à Quarré-les-Tombes, sous chapiteau chauffé. Nombreux producteurs du terroir. Animations diverses: fabrication de boudin à la châtaigne, de jus de pommes, de terrines, de châtaines grillées, concours du plus beau potiron, dégustation de viande bovine, fabrication de paniers, jeux pour tous, tombola, etc. Animation musicale avec musique traditionnelle du Morvan et chansons françaises. Restauration sur place : repas complet avec café 22 €, boissons non comprises.

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoit

Exposition *«La moisson du souvenir, 1914-2014»* : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoit

Exposition *«La moisson du souvenir, 1914-2014»* : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Concours charolais d'Avallon

«A l'année prochaine… Enfin, peu

Des cours qui s'effondrent, des marchés en berne, des charges n'en finissant pas de grimper, une réglementation de plus en plus pesante… C'est peu de dire que l'ambiance était morose dans les allées du Salon charolais d'Avallon.



Grand Prix d'honneur femelles, Ellebelle, du Gaec Cadoux. Le Gaec qui s'est une nouvelle fois taillé la part du lion en se voyant décerner au total 14 Premiers Prix.

Le soleil estival qui aura marqué l'édition 2014 du Concours charolais d'Avallon semblait presque incongru ce samedi, au regard de la morosité ambiante qui se dégageait des conversations et à l'heure des discours, le Président du Syndicat des éleveurs charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte, s'en est fait l'écho : *«les exploitations d'élevage sont aujourd'hui prises en étau, entre le cours des broutards qui baisse de 10 à 15 centimes chaque semaine sur les marchés, la viande qui a perdu 80 cts ces six derniers mois et l'inexorable augmentation des charges. Les exploitations en polyculture élevage subissant de plein fouet la double baisse des céréales et de la viande…»* Face à une réglementation de plus en plus stricte et une législation de plus en plus sophistiquée, le président s'interroge : *«les agriculteurs passeront bientôt plus de temps à faire des taches administratives et remplir des dossiers de plus en plus nombreux et complexes, qu'à produire des aliments de qualité… On marche sur la tête !»* Rappelant, face au risque de désertification de la région, en cas de disparition des élevages, qu'un agriculteur générait de l'activité pour 7 à 8 personnes, en amont et en aval de la filière.

Deux animaux vendus

L'embargo russe a eu pour conséquence de plomber le marché des broutards à destination de l'Italie, concurrencé par l'arrivée d'animaux en provenance de pays de l'Est comme la Pologne. Confortant un peu plus le marasme actuel. Pierre Cadoux est éleveur depuis plusieurs décennies, mais c'est sans état d'âme qu'il prendra prochainement sa retraite : *«Pour faire ce métier, il faut être passionné, voire même parfois, à la limite du raisonnable, mais la passion ne suffit pas, il faut tout de même arriver à en vivre. J'ai deux enfants, j'aurais été content qu'ils reprennent derrière moi, mais dans le contexte actuel, je ne regrette rien ! Je suis content d'avoir fait mon boulot, mais content d'arrêter aussi…»* Cheville ouvrière du concours d'Avallon, Michel Chevreux a fait les comptes : *«Cette année, il s'est vendu deux animaux, l'an passé un seul ! A Semur en Auxois, où 180 bestiaux étaient présentés, il s'en est vendu 7 ! Aujourd'hui, les gens viennent sur les concours pour prendre des notes et attendent février pour faire baisser les prix en se disant que sur la dizaine d'animaux repérés, il en restera bien un à vendre…»*

Bientôt une halle couverte ?

André Villiers l'a confirmé, le laboratoire d'analyses départemental va fermer ses portes, conséquence d'un déficit chronique depuis plusieurs années : *«une somme constante de 800 000 €, l'équivalent d'un point de fiscalité…»* Un rapprochement avec celui de la Nièvre est en projet, afin de conserver une dimension sanitaire, notamment en matière de prophylaxie animale : *«nous allons maintenir sur le département une unité de collecte des échantillons, afin que les éleveurs de l'Yonne et en particulier, de l'Avallonnais, ne soient pas affectés par ces dispositions…»* A l'étude notamment, la possibilité d'utiliser la salle d'autopsie de l'antenne de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, installée à Champignelles. Serpent de mer s'il en est, la construction d'une halle couverte pour accueillir le concours a été une nouvelle fois évoquée, même si en la matière, le président du Syndicat des éleveurs charolais de l'Yonne semble un rien désabusé : *«une fois de plus, nous avons organisé le salon sous notre chapiteau provisoire depuis… trente ans !»* Confiance des élus en revanche, à l'image du député maire, Jean-Yves Caullet qui, en diapason avec le président



Le président du Syndicat des éleveurs charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte reste prudent et n'imagine pas encore trinquer à la réalisation d'une halle couverte qui remplacerait le chapiteau utilisé depuis… plusieurs décennies !



Prix d'honneur junior mâles, Harisson, de l'EARL Ménétrier Parizot.

ut-être !»



Beau tir groupé pour l'éleveur de Montillot

de l'intercommunalité de l'Avallonnais, Pascal Germain, a dressé un premier calendrier pour sa réalisation, à l'entrée nord de la ville : *«La municipalité va démarrer le projet sous sa maîtrise d'ouvrage communale, dès 2015, par une première étude d'aménagement, avec au bon moment, l'aide de la Communauté de communes. En 2016, une première phase sera programmée, il s'agira des réseaux de viabilité et comme nous n'aurons pas le temps de construire la structure, le chapiteau y sera installé pour une période de 6 mois, le temps de permettre de tester son utilisation…»* Reste à espérer que d'ici là, il y ait encore des éleveurs pour y emmener des animaux à concourir… !

DOMINIQUE BERNERD



Pour Bernard Moiron, figure de la planète charolaise bourguignonne, la différence entre hier et aujourd'hui dans le monde de l'élevage, *«c'est la confiance ! Le rapport d'homme à homme. On n'est plus désormais qu'un numéro…»*

Ils ont dit…:

Jean-Yves Caullet, Député-Maire d'Avallon :
«Nous revendiquons aussi le droit à certains stockages de fumiers compostés en bout de champ. Ça s'est toujours fait, ça n'a jamais posé de problème et c'est complètement ridicule d'imposer des contraintes là dessus…»
«Un point pouvant paraître anecdotique et amusant, mais les vaches rotent et pètent ! Elles émettent du méthane et quand dans une loi, on parle de stratégie bas carbone, si on n'y prend pas garde, on va prêter nos flancs à tout un tas de gens qui vont nous expliquer que nos vaches dans leurs prés, sont nuisibles au climat ! Ils vont même vous expliquer que c'est mieux d'avoir 1000 vaches enfermées dans la Somme, qu'au pré dans le Morvan ! C'est une ânerie technique, ce n'est pas un problème politique… Les vaches qui broutent dans nos prés ont sous leurs pieds un humus qui fixe le carbone et si ce n'est pas pris en compte et bien vous désignez comme fautive une activité qui est vertueuse…»
Etienne Henriot, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne
«L'élevage est un secteur dont nous avons absolument besoin. Non seulement pour l'économie du département, mais également pour tous les problèmes qui se posent, notamment en matière d'environnement… Dans un contexte où économiquement, la baisse des prix a pour conséquence que les éleveurs voient leurs revenus baisser d'année en année… Certes, les aides sont là pour être un appui et il faut veiller à les maintenir, mais le revenu des agriculteurs doit provenir essentiellement de la vente de leurs produits…»
André Villiers, Président du Conseil général de l'Yonne
«Nous sommes aux portes d'une région naturelle qui s'appelle le Morvan et qui, par définition, n'a pas de choix agricole. Les Morvandiaux sont obligés de faire de l'élevage, ce n'est plus un choix, c'est une contrainte ! Et bien, plus il y a de vaches sur un territoire et moins l'eau servie au robinet est polluée…»
«Aujourd'hui, nous sommes dans un vrai paradoxe, qui conduit finalement à ce que ceux qui polluent le moins, soient le plus amenés à se mettre aux normes. C'est le cas avec les bâtiments d'élevage… Les agriculteurs et en particulier les éleveurs, sont exaspérés de ce poids excessif de la réglementation et du respect français de cette réglementation, qui parfois, avec zèle, va-au-delà des prescriptions européennes. Je pense qu'il est temps de marquer une pause sur le sujet car c'est tout un pan de notre économie départementale qui est aujourd'hui menacé…»



Même retraités, les fidèles du concours sont toujours présents, à l'image de Michel Chevreux et Jean-Paul Levalet… Bravo les papis !

► Palmarès

Les premiers du palmarès 2014 :

1ère Section (Mâles nés du 01/12/2013 au 11/12/2013)
Jaguar RS - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)
2ème Section (Mâles nés du 12/12/2013 au 17/12/2013)
Jackson - EARL Touillon-Moiron à Decize (58)
3ème Section (Mâles nés du 18/12/2013 au 28/12/2013)
J'adore - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
4ème Section (Mâles nés du 29/12/2013 au 14/01/2014)
Joli - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
5ème Section (Mâles nés du 15/01/2014 au 16/02/2014)
Joufflu - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
6ème Section (Mâles nés du 01/03/2014 au 10/04/2014)
Jackpot - Gaec Saint Roch à Recey sur Ource (21)
8ème Section (Femelles nées du 01/12/2013 au 10/12/2013)
Jeanne - EARL Renon à Lacour d'Arcenay (21)
8ème Section bis (Femelles nées du 15/12/2013 au 26/01/2014)
Jade RS - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)
10ème Section (Génisses nées du 15/08/2012 au 14/08/2013
Ictarine - EARL Gabory à Jeux les Bard (21)
11ème Section (Mâles nés du 15/08/2012 au 14/08/2013
Integral - EARL de Beaumont à Alligny en Morvan (58)
Génisses de 30 mois (Femelles nées du 15/08/2011 au 14/08/2012)
Harmonie - EARL Touillon-Moiron à Decize (58)
Taureaux de 30 mois (Mâles nés du 15/08/2011 au 14/08/2012)
Harisson - EARL Menetrier Parizot à Avosnes (21)
Vaches suitées 1er et 2ème veau
Gamine - EARL Guenot Nicolas à Allerey (21)
Vaches suitées 3ème veau et plus
Ellebelle - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Taureaux adultes
Fameux - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'honneur veaux femelles
Jade RS - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)
Prix d'honneur veaux mâles
Joufflu - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix spécial Ville d'Avallon
Jackpot - Gaec Saint Roch à Recey sur Ource (21)
Prix AJEC
Jongleur - Gaec Saint Roch à Recey sur Ource (21)
Prix d'honneur junior femelles
Harmonie - EARL Touillon-Moiron à Decize (58)
Prix d'honneur junior mâles
Harisson - EARL Menetrier Parizot à Avosnes (21)
Prix d'honneur vaches et Grand prix d'honneur femelles
Ellebelle - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'honneur taureaux et Grand prix d'honneur taureaux
Fameux - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'ensemble femelles
Callas - Excellence - Ellebelle - GAEC Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'élevage plus de 70 vaches
Fameux - Callas - Excellence - Ellebelle- GaecCadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'ensemble veaux femelles
Janette - Jellebelle - Juju - Laurent Mandron à Montillot (89)
Prix d'ensemble veaux mâles (élevages plus de 60 vaches)
Jasmin - J'adore - Joli - Jamescook - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'ensemble veaux mâles (élevages moins de 60 vaches)
Jaguar - Jalabert - Jack - Patrick Boucher à Quarré les Tombes (89)
Prix de synthèse veaux femelles
Janette - Laurent Mandron à Montillot (89)
Prix de synthèse veaux mâles
Jappy - SAS La Ferme du Rompoue à Chougny (58)
Prix de synthèse vaches
Ellebelle - Gaec Cadoux Bernard et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix de synthèse taureaux
Franck - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)

► Formations

Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise des formations d'1 journée pour repérer les changements induits par la réforme et en mesurer les conséquences réelles pour votre exploitation
Formation le 14 novembre à Auxerre
Contact : Déborah Colard au 03 86 94 22 19
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Se perfectionner dans la pratique et l'analyse de l'autopsie de volailles

Formation sur 1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 25 novembre
Objectifs : être plus réactif et comprendre l'état sanitaire de son lot de volailles, en pratiquant l'autopsie ; acquérir et comprendre les étapes d'autopsie d'une volaille ; être capable de repérer les signes cliniques et les lésions observables à l'autopsie des pathologies avicoles les plus fréquentes
Lieu : Auxerrois (élevage et salle de laboratoire)
Public : Eleveurs de volaille de chair et de poules pondeuses en système conventionnel ou en agriculture biologique
Contact : Alice Demolder au 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Robot de traite: identifier les changements pour investir sereinement

Formation sur 2 jours, organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 25 novembre et mardi 9 décembre
Objectifs : mesurer l'impact de l'arrivée de cette nouvelle technologie sur l'exploitation ; s'approprier les éléments techniques pour optimiser le fonctionnement ; s'approprier les différentes étapes de construction du projet
Lieu : Migennes
Public : Eleveurs de bovins lait en réflexion pour intégrer un robot de traite sur leur exploitation
Contact : Bernard Bruyere au 03 86 42 16 98
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

▶ Erratum

Cuma Des résultats très variable

Un "copier/coller" malencontreux lors de la mise en page, a privé l'article consacré à la démonstration de semis sous couvert paru dans notre dernière édition en page 14 de son titre. En effet, il fallait lire «*Cuma Bourgogne : des résultats très variables*».
Que les lecteurs, ainsi que les organisateurs de cette journée, veuillent bien nous pardonner cette coquille.

FDSEA Marianne Ranque, nouvelle animatrice

Une erreur s'est glissée dans le nom de la nouvelle animatrice «production animales» de la FDSEA de l'Yonne. Veuillez noter son patronyme exact Marianne Ranque ainsi que son adresse mail : marianne.ranque@fdsea89.fr

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

Une ambassadrice de choix

Ambassadrice Handicap et Emploi au Crédit Agricole et 1ère Dauphine Miss France 2007, Sophie Vouzelaud etait présente à Auxerre pour une journée de sensibilisation à destination des collaborateurs, ayant pour thème *«l'audition et les bonnes postures au travail»*.

Cette première édition des *«Rencontres Handicap et Emploi»*, mise en oeuvre par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, répondait à trois objectifs : faire connaître la politique de l'entreprise ainsi que ses actions et résultats en matière d'intégration et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapes ; agir auprès des demandeurs d'emploi en situation de handicap lors d'entretiens ; rencontrer les partenaires locaux engagés sur le sujet du handicap et de l'emploi, en vue de construire avec eux des partenariats durables.

Depuis 2005, deux accords ont été conclus entre les instances nationales du Crédit Agricole et les organisations syndicales, veillant notamment à un meilleur recrutement de personnes en situation de handicap et au maintien dans l'emploi de collaborateurs handicapés.

Un accord d'entreprise a également été conclu pour permettre aux salariés handicapés, de bénéficier de mesures spécifiques, comme des prêts à taux préférentiels pour les frais liés au handicap ou encore, des chèques emploi service, afin d'alléger les tâches quotidiennes et ainsi, leur permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Les différentes actions menées depuis une dizaine d'année ont ainsi pu permettre à l'entreprise, de répondre à son obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés dans ses effectifs

Un regard positif

Elle-même sourde et muette de naissance, Sophie Vouzelaud est depuis plusieurs années, ambassadrice Handicap et Emploi au sein du Crédit Agricole.

Présente à Auxerre lors de ces rencontres, elle a expliqué, assistée d'une interprète en langue des signes, le rôle qu'elle donnait à sa mission : *« aider les personnes handicapées salariées à faire leurs premiers pas dans le monde du travail et aider l'entreprise à les accueillir… »*.

L'ancienne Miss Limousin et ancienne 1ère Dauphine Miss France 2007, est d'autant plus sensibilisée au problème, que la surdité est un handicap invisible, *«doublant ainsi la difficulté et la souffrance…»*

Les personnes handicapées, explique t-elle, *«ne sont pas encouragées à aller vers le monde du travail..»*, alors qu'il suffit parfois de pas grand chose : *«tout est tellement plus simple, à partir du moment où l'on a un regard positif, que l'on voit avant tout les gens avec leurs compétences et que l'entreprise adapte leur poste de travail…»*

DOMINIQUE BERNERD



Sophie Vouzelaud, Ambassadrice Handicap et Emploi au Crédit Agricole.

Talents Gourmands Crédit Agricole | Champagne-Bourgogne 2014

Vous débordez de TALENTS ?



Vous êtes Agriculteurs, Viticulteurs, Artisans ou Restaurateurs, inscrivez-vous au concours* sur talents-gourmands.fr
Tentez de gagner 5 000 € et votre publicité, notamment dans Bottin Gourmand.
Parlez-en autour de vous !

CHAMPAGNE BOURGOGNE
Bottin Gourmand

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
fête de la gastronomie
MAISON DE QUALITÉ CLUB GASTRONOMIQUE Prosper Montagné

*Inscription du 20/10/2014 au 20/12/2014 inclus, dans les Caisses Régionales participantes. Les conditions de participation sont disponibles dans le règlement mis en ligne sur talents-gourmands.fr et chez Maître Nelly Marzilli-Fourcaut, huissier de justice, au 6, rue des Fonds Verts, 75012 Paris. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

10/2014 - Édité par la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes

FDSEA 89

Un menu au goût terroir

Opération communication pour la FDSEA et JA de l'Yonne, qui ont invité les Auxerrois à partager un barbecue en centre ville et déguster des produits du terroir *«made in Yonne»*. Une manière de rappeler aux consommateurs l'importance à produire localement pour continuer de *«manger français»*.

« *Y'a du bœuf, y'a du poulet, y'a du porc, y'a de tout dans l'Yonne ! Et y'a même encore des paysans mais peut-être plus pour longtemps…!* » Même si, l'odeur de barbecue aidant, en ce mercredi midi devant la mairie d'Auxerre, on pourrait s'imaginer au « camping des flots bleus un soir d'été », le message syndical est privilégié et interpelle les passants, nombreux à s'arrêter au buffet terroir organisé par la FDSEA de l'Yonne. Objectif de l'opération, explique son président, Francis Letellier : *« si l'on veut continuer de manger français, il faut pouvoir produire chez nous…Or, le cadre réglementaire qui s'impose à nous aujourd'hui, va bientôt finir par nous empêcher d'exercer notre métier… »* Venu en voisin saluer les agriculteurs, le maire d'Auxerre, Guy Férez, place la ville parmi les bons élèves en matière de circuits courts dans la restauration collective : *« c'est une véritable politique municipale, avec un cahier des charges obligeant entre autres nos restaurants scolaires à s'approvisionner dans un rayon maximum de 100 km. Certes, cela a un coût, estimé à environ 200 K€, mais qui relève de la part de tous et non seulement des familles concernées, puisque c'est la ville qui prend en charge cette différence, afin de promouvoir les produits français de qualité… »*



«Qui n'a pas eu sa tartine… ?»

Grillades, terrines, pommes, pain d'épice, jus de fruit, produits laitiers…, le buffet rencontre le succès escompté et les messages de sympathie se multiplient, à l'image de Joël un auxerrois habitué depuis longtemps à s'approvisionner localement : *« ce qui me désole, c'est que les agriculteurs soient obligés de monter ce genre d'opération. Ça veut dire qu'ils ont d'énormes difficultés pour faire connaître et vendre leurs produits alors qu'il y a un tas d'institutions susceptibles de leur acheter et ça, c'est désolant… »* Il se dit même prêt à payer un peu plus cher pour cela, avec une réponse pleine de bon sens : *« on consomme un peu moins quand c'est plus cher, évitant d'autant le gaspillage et rien que cela, peut faire la différence avec le prix payé… »*



Parmi les produits dégustés, ce jus de pomme venu en voisin, de Jussy

A quelques mètres, un groupe de jeunes, attablé à une terrasse de fast-food, sandwich à la main. Interrogés sur le fait de savoir s'ils privilégient ou non la viande française, l'un d'entre eux a cette réponse : *« de toute façon, nous, on n'aime pas la viande ! »* Il était à quoi le sandwich ? *« Ben, au poulet… »* (Sic !) Encore du travail de communication en perspective pour les producteurs… !

Dominique Bernerd



Gants blancs et service sur un plateau… La classe !



Il y avait du monde ce mercredi midi, devant la mairie d'Auxerre.

En images

Un marché du terroir plébiscité par les parisiens

Dimanche 12 octobre a eu lieu la 21ème édition du marché de la rue de la Chine organisé par la FDSEA 89 et la FNSEA. À l'origine des marchés des Terres de France, avait été mis en place un jumelage entre les arrondissements de Paris et les régions du réseau syndical. Aujourd'hui, seul perdure le marché de la Bourgogne dans le 20ème arrondissement. Si les producteurs sont principalement icaunais et bourguignons d'autres régions sont aujourd'hui représentées. Pour cette édition une trentaine de producteurs se sont retrouvés dès 6h00 du matin pour mettre en place le marché. Les clients arrivant des 8h00, il faut être prêt de bonne heure ! Nombreux sont les habitués qui reviennent tous les ans faire des achats auprès des agriculteurs et viticulteurs rencontrés les années précédentes. Cette 21ème édition a été l'occasion pour Jean Pierre Bouilhac, conseiller général du canton de Cruzy le Chatel de découvrir l'opération qui bénéficie d'un financement du conseil général de l Yonne. Les documents de l'Agence Départementale Touristique de l'Yonne, mis a disposition pour l'occasion, permettent de valoriser les atouts touristiques de notre département. Luc Smessaert, représentant de la FNSEA, a réaffirmé l'importance du lien entre consommateurs et producteurs. Un sujet suivi de prêt par la FDSEA de l'Yonne et la Chambre d'agriculture avec la mise en place d'un drive fermier et des contacts avec des représentants de la jeune Chambre économique de l Yonne pour élargir les débouchés parisiens. A suivre...



On ne sait si les promeneurs faisaient la queue pour la tombola ou le coloriage, mais dans tous les cas, il y avait du monde… !



Quand les choux fleurs de Charbuy «*montent à la capitale*», attention à l'encombrement sur les trottoirs !

FDSEA 89

▸ Formations

Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques

La FDSEA de l'Yonne organise à l'attention des viticulteurs, une session de formations sur 2 jours, dédiée à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) :
Jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Comprendre mon sol : analyses et profils

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise jeudi 30 octobre une formation d' 1 journée pour vous aider à savoir interpréter vos analyses et profils de sols
Lieu : Egriselles le Bocage
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Créer mon aire de lavage / remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires

Formation sur 1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vendredi 14 novembre
Objectifs : Appréhender la réglementation, choisir son système de traitement des effluents (Phytobac, Heliosec, Osmofilm) et prendre en considération les contraintes techniques, connaître les solutions existantes et identifier les plus pertinentes pour son exploitation Lieu : Auxerre et environs
Public : Viticulteurs
Contact : Séverine Choloux au 03 86 94 28 91
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Repenser ma rotation pour résoudre les problèmes agronomiques

Formation sur 2 jours, organisée par le service Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 11 décembre et 8 janvier
Objectifs : Appréhender les enjeux de la rotation. Comprendre et intégrer les techniques ou combinaisons de techniques à l'échelle de sa rotation pour limiter les dégâts causés par bio agresseurs et diminuer le recours aux engrais sans compromettre la productivité des cultures. Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Chambres d'agriculture Les élus interpellent les parlementaires

Ce vendredi 17 octobre, les Chambres d'agriculture de Bourgogne accueillent le président et le secrétaire général de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) alors que les débats sur le projet de loi de finances initial (PLFI) sont en cours.
Ce projet de loi de finances prévoit une diminution substantielle des ressources fiscales des Chambres d'agriculture ainsi qu'un écrêtement significatif de leur fond de roulement.
Nos agriculteurs (et les secteurs économiques de l'amont et de l'aval) développent des efforts d'adaptation conséquents pour pérenniser leur activité et consolider la performance de leurs outils de production.
Les élus des Chambres d'agriculture de Bourgogne et l'encadrement sont mobilisés pour améliorer l'excellence de nos activités et optimiser notre organisation régionale au service de nos agriculteurs et de nos territoires.
Les collaborateurs, motivés dans l'exercice de leurs métiers, accompagnent et conseillent avec efficacité les agriculteurs et les agricultures sur l'ensemble du territoire bourguignon.
Dans ce contexte, les élus des Chambres d'agriculture de Bourgogne sont naturellement solidaires des positions du conseil d'administration de l'APCA sur la partie du PLFI et soutiennent les amendements déposés aux motifs suivants :
• L'évolution de la TATFNB a été nettement inférieure à l'inflation des dix dernières années et très en-deçà de l'évolution des autres taxes et impôts locaux, d'autant que la TATFNB, fixée en valeur et non en taux, ne bénéficie pas de la revalorisation des bases imposables.
• La baisse de la TATFNB n'aurait aucun impact sur la compétitivité des exploitations agricoles (elle représente en effet moins de 50 centimes d'euros par hectare en moyenne). En revanche, la diminution de 15 millions d'euros des recettes des Chambres d'agriculture menacerait l'emploi (au moins 3 par Chambre), la proximité dans les territoires et leurs investissements d'avenir.
Les élus des Chambres d'agriculture de Bourgogne demandent aux parlementaires bourguignons de se mobiliser pour que soient adoptés les amendements déposés par l'APCA.

COMMUNIQUÉ DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Projet de fusion Bourgogne Franche-Comté

Le Oui-mais... du Ceser Bourgogne

Invité à se prononcer sur le projet de fusion des régions de Bourgogne et de Franche-Comté, le Ceser de Bourgogne a présenté son avis le 14 octobre dernier. Le Ceser franc-comtois en avait fait de même quelques jours plus tôt. Quelles conditions à la réussite du projet de fusion des deux régions ? Telle était la question partagée. Le Ceser Bourgogne ne botte pas en touche, mais pose les conditions.


François Berthelon, président du Ceser Bourgogne.

Entre les deux président des Conseils régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté, la cause semble être entendue et le projet de fusion partagé. Dès le printemps dernier, Mme Dulay, présidente de la Région Franche-Comté et François Patriat, son homologue bourguignon, ont décidé d'avancer dans la démarche de fusion des deux régions et ont sollicité l'avis de leur Conseil économique, social et environnemental sur les conditions de réussite d'un tel projet.

La présentation officielle de l'avis du Ceser Bourgogne a été faite le 14 octobre dernier. A question fermée, difficile de répondre en laissant beaucoup d'ouvertures, certains membres du Ceser n'ont pas manqué de remarquer qu'il aurait peut-être été plus opportun de réfléchir d'abord à la pertinence d'un périmètre géographique, avant d'envisager la réorganisation des compétences des collectivités territoriales.

Le rapport du Ceser, présenté par son président, François Berthelon, relève que d'autres périmètres auraient pu être envisagés, comme le Grand Est, ou bien un découpage permettant à certains départements ou fractions de département de rejoindre des territoires économiques à plus forte attractivité que la région Bourgogne, pour des raisons géographiques notamment. Ces remarques faites, le Ceser a répondu à la demande avec toutes les précautions oratoires de rigueur dans un contexte marqué *«par beaucoup d'incertitudes»*. L'acte II de la décentralisation n'a toujours pas voté, tandis que les contours de l'acte III restent flous alors qu'il va bouleverser la carte actuelles des départements et des intercommunalités. Qui fera quoi ? Comment seront réparties les compétences ? Personne ne peut encore se prévaloir d'une réponse clairement affirmée. D'où un sentiment de flottement par rapport à l'avance prise par les deux conseils régionaux.

Deux régions qui «décrochent» économiquement

Les débats d'idées ont été nombreux, le Ceser rassemblant en son sein tous les représentant de la société civile, dans toutes ses composantes et ses intérêts particuliers. Le sujet a donc fait débat, mais il a débouché sur un texte commun largement approuvé par l'assemblée à 57 voix pour, 12 contre et 3 abstentions.

En dépit des obstacles et des incertitudes la fusion pourrait se faire, avec beaucoup d'ambition, de courage politique et à condition que les populations y croient autant que les présidents de région actuels. Ce *«oui... mais»* s'explique déjà par la situation respective des deux régions.

Des régions qui *«décrochent»* depuis une vingtaine d'années, avec un PIB qui croît moins vite que la moyenne nationale et qui vont devoir se lancer dans une dynamique de conquête en faisant de leur faiblesse économique actuelle une force. Pas évident quand on sait déjà qu'unies, elles constitueront la plus petite des nouvelles régions de l'hexagone. Pour le Ceser, l'addition de ces faiblesses pourra constituer une force à condition que *«la future région Bourgogne Franche-comté réaffirme sa grande vocation industrielle»* et s'engage dans une relance industrielle *«tournée vers l'avenir et l'innovation»*. L'industrie devra alors *«être en cohérence avec la logique du développement durable et participer à la transition écologique et énergétique... Ce développement économique passera par un effort sans précédent de formation en direction de tous les publics»*. Condition d'un *«élargissement des compétences et d'une meilleure employabilité des salariés»* dans le contexte d'une économie innovante.

Cette fusion annoncée et maintenant attendue, pourrait aussi constituer un premier degré vers la constitution ultérieure d'une région Grand Est... Car il faut bien constater aussi que la future région BFC ne peut se prévaloir d'aucune ville pouvant prétendre au rang de grande métropole régionale. Dijon, même si on peut lui accorder une courte tête d'avance, devra trouver des synergies avec de grandes métropoles régionales porteuses de plus de dynamisme, sur le plan démographique comme sur le plan économique.

L'autre condition énoncée par le Ceser pour réussir cette fusion c'est que *«les conditions de vie des citoyens soient améliorées, que des ressources nécessaires soient dégagées pour mettre en oeuvre des politiques qui participent au développement économique des deux régions...»*

Pas évident en ces temps de pénuries d'argent et de moyens, reste l'imagination et la volonté de chacune des parties prenantes à l'action, au premier rang desquels, les citoyens, qui devront être *«mieux impliqués dans la prise de décision»*. Un premier paradoxe, alors que l'avis des citoyens bourguignons n'a guère été sollicité jusqu'à présent sur ce projet de fusion.

ANNE-MARIE KLEIN

► Agenda

25/10 Foire concours à Issy-l'Evêque (71)
La foire concours des veaux reproducteurs charolais d'Issy l'Evêque se déroulera le 25 octobre de 8h à 16h. A cette occasion seront attribués les supers prix d'honneur des Foire-concours de Saône et Loire. Restauration possible sur réservation. Renseignements au 06 87 57 81 81.

29-30/10 Vente de Lanaud (87)
La 30ème campagne de vente de taureaux qualifiés à la station nationale de qualification de Lanaud, référence en race limousine, commencera le 29 octobre avec les taureaux « Espoir » et se poursuivra le 30 octobre avec les « RJ ». Ces deux ventes se dérouleront aux enchères, dans le ring des ventes du pôle de Lanaud (87220 Boisseuil).

Mobilisation du 5 novembre

«Remettre l'agriculture à sa vraie place, avec tous les honneurs»

Président de la FRSEA, Francis Letellier revient sur les grandes lignes du rapport d'étape, entre constat et objectifs ciblés, dressé par les FDSEA de Bourgogne, dans la perspective de la mobilisation du 5 novembre. Une mobilisation qui doit montrer par son ampleur la volonté des agriculteurs de faire sortir l'agriculture du ghetto où on veut l'enfermer. Une manifestation pour prendre les citoyens à témoin et inscrire les revendications et l'action des agriculteurs dans la durée.

« La FNSEA a soulevé huit points essentiels, huit revendications sur lesquelles il n'est pas question de transiger. Les FDSEA de Bourgogne, la FRSEA et JA se sont attelées à faire un point d'étape avant la mobilisation du 5 novembre prochain. Pour certains points notre détermination a payé et la situation a évolué favorablement, sur l'abandon du péage de transit et l'avance du paiement de la Pac notamment. Sur la restauration collective, certains départements, comme l'Yonne, jouent bien le jeu de l'approvisionnement en produits français, mais en ce qui concerne plus globalement les restaurants et la restauration hors foyer, on n'est pas au bout de nos peines. Avec les GMS non plus on n'est pas au bout de nos peines, la loi Hamon est inopérante en l'état et sans contrôles ni sanctions elle ne sera même pas appliquée. Il faut arrêter le dumping social, quand les GMS comprendront-elles qu'elles sont engagées dans une spirale infernale qui nuira aussi à terme aux consommateurs ? Les centrales qui continuent leur mouvement de regroupement nous emmènent droit dans le mur, au nom d'une conception erronée du pouvoir d'achat, qui va déboucher sur la perte de milliers d'emplois, avec autant de gens qui n'auront plus même plus les moyens de remplir leur caddie».

«Le compte-pénibilité ? Un non sens...»

«Sur ces différents points nos messages passent, mais la mobilisation doit rester particulièrement ferme, car le 5 novembre il s'agit avant tout de prendre date pour que nos actions s'inscrivent dans la continuité jusqu'à ce que nos demandes aboutissent. Il faut que les fonctionnaires et que les élus intègrent une fois pour toute que cet empilement de textes est totalement illisible, inefficace et contre-productif quand les mesures se contredisent. En face de chaque texte on met un contrôleur et face à cette armée, le paysan est seul sur sa ferme, désarmé et démuni devant tant d'imbécillités accumulées. Les exemples sont légions, ainsi le compte pénibilité, un non-sens à supprimer tout simplement parce qu'ingérable, on sera intransigeant la-dessus. Et ce n'est pas en nommant un ambassadeur de l'apprentissage que l'on résoudra le problème de fond des contraintes qui jouent directement contre l'employabilité des apprentis, il faut lever les contraintes à l'apprentissage, c'est tout !

Nous refusons aussi que l'agriculture soit la variable d'ajustement des conséquences économiques des décisions politiques de l'UE. Nous refusons que le premier pilier soit une nouvelle fois amputé pour financer les mesures visant à atténuer les conséquences de l'embargo russe. Piocher dans le fonds de crise c'est honteux et c'est inacceptable. Le premier pilier a assez trinqué et notre agriculture régionale s'en trouvera une nouvelle fois déstabilisée et lésée. Nous exigeons que l'Europe aille chercher ailleurs les fonds destinés à pallier les conséquences de ses choix politiques».

«Pas de revenu, pas de moyens pour investir dans le non productif»

«Autre point sur lequel nous seront intransigeants, les zonages. Les nouvelles dispositions de la directive nitrates ne reposent sur aucune réalité scientifique et agronomique. Nous arrivons à de telles aberrations qu'il faut que les politiques nous disent ce qu'il veulent vraiment comme type d'agriculture. Nous ne pouvons plus travailler dans les conditions qui nous sont imposées, même les bio ne peuvent pas entrer dans les clous. Les MAE sont en l'état inapplicables aussi, que peut-on penser de mesures qui ne pourront intéresser que 5% ses paysans et 10% du territoire ? Où est l'efficacité ? De toute façon les paysans n'ont plus les moyens d'investir dans le non productif, quand le revenu n'est pas au rendez-vous et la production en berne, on ne peut pas attendre de miracles. Arrêtons de pondre des formules qui sont autant de repoussoirs pour des producteurs qui font correctement leur travail et essaie de vivre de leur production».

«A quand une mesure spécifique aux plateaux de Bourgogne ?»

«Que la Région et les autorités administratives s'intéressent plutôt au cas de la grande zone des plateaux de Bourgogne, particulièrement impactée par les aléas climatiques et constamment défavorisée par un faible potentiel de production. Là il faut vraiment faire travailler son imagination pour trouver des compensations spécifiques à ce handicap végétal et agronomique. A moins que certains rêvent de voir les plateaux devenir comme la Sologne, une vaste réserve de chasse largement boisée ?

Le 5 novembre nous voulons largement communiquer sur tout ces sujets et prendre les citoyens à témoin. Par l'ampleur de notre mobilisation nous témoignerons de notre détermination. Et nous dirons aussi fortement que nous ne supportons plus cet état de suspicion permanente. Les élus doivent être attentifs à toutes les agricultures et à tous les agriculteurs, sans esprit de chapelle et avec le même respect du travail bien fait. Les circuits courts ne résoudront pas tout, l'agriculture bio non plus...

La France est belle grâce à son agriculture, mais elle est larguée économiquement, il faut redonner de la compétitivité à cette agriculture sous peine de la voir disparaître de l'horizon national. Depuis la Pac de 1992, l'Europe n'a pas su se doter d'un projet agricole digne de ce nom, la France non plus d'ailleurs. On détricote la Pac en la renationalisant, ce n'est pas un projet, ce n'est pas une ambition partagée. Le seul axe stratégique qui vaille face aux rouleaux compresseurs américain et canadien, c'est la compétitivité et pour cela il faut avoir le courage de remettre l'agriculture à sa vraie place, avec tous les honneurs.»



Propos recueillis par Anne-Marie Klein

Samuel Legrand (JA de Bourgogne) *«Jeunes et moins jeunes : même combat !»*



Interrogé sur la motivation des jeunes agriculteurs et sur les spécificités de leur situation, Samuel Legrand, président de Jeunes Agriculteurs de Bourgogne ne veut pas séparer les problématiques : «les jeunes agriculteurs subissent les mêmes contraintes que leurs aînés, ils sont confrontés aux mêmes problèmes de revenu, de trésorerie, de marché et d'avenir. Mais pour eux les conséquences se trouvent amplifiées du fait de la plus grande fragilité des exploitations dans les premières années de la création de l'activité. Je le dis et je le répète, l'élevage est la porte d'entrée de l'installation la plus accessible, mais encore faut-il qu'on ne décourage pas les jeunes en chargeant la barque outre mesure et en modifiant constamment les règles du jeu. Une exploitation ne se pilote pas à vue, jeunes ou moins jeunes, nous avons tous besoin visibilité. Si l'on veut pérenniser les installations et continuer à installer il faut redonner des perspectives d'avenir. Le gouvernement est à 200% pour l'agro-écologie, pourquoi pas ? Les exploitations mixtes se prêtent bien à ces ambitions. Alors pourquoi décourager toute initiative d'installation en élevage, que ce soit en lait ou en allaitant, en mettant des bâtons dans les roues des candidats dès le début ? Quand on met deux ans à sortir un bâtiment de terre, quand entre les contraintes administratives, environnementales, sociétales... on ne sait plus comment assurer l'avenir de sa production et dégager un revenu, il ne faut pas s'étonner de voir le nombre d'installations baisser en Bourgogne. Le dispositif en place pour accompagner les installations remplit bien son office, mais le contexte global dans lequel s'exercent les activités agricoles, la situation des marchés et des prix décourageant plus d'un candidat, alors que le métier conserve tout son pouvoir d'attraction. Si l'on veut continuer à installer, Il faut redonner du dynamisme aux filières de l'élevage et faire en sorte que le contexte agricole dans ses dimensions administratives, environnementales et sociétales joue en faveur du développement agricole et pas l'inverse».



Mutualité sociale agricole

«Mieux écouter nos adhérents pour détecter les difficultés»

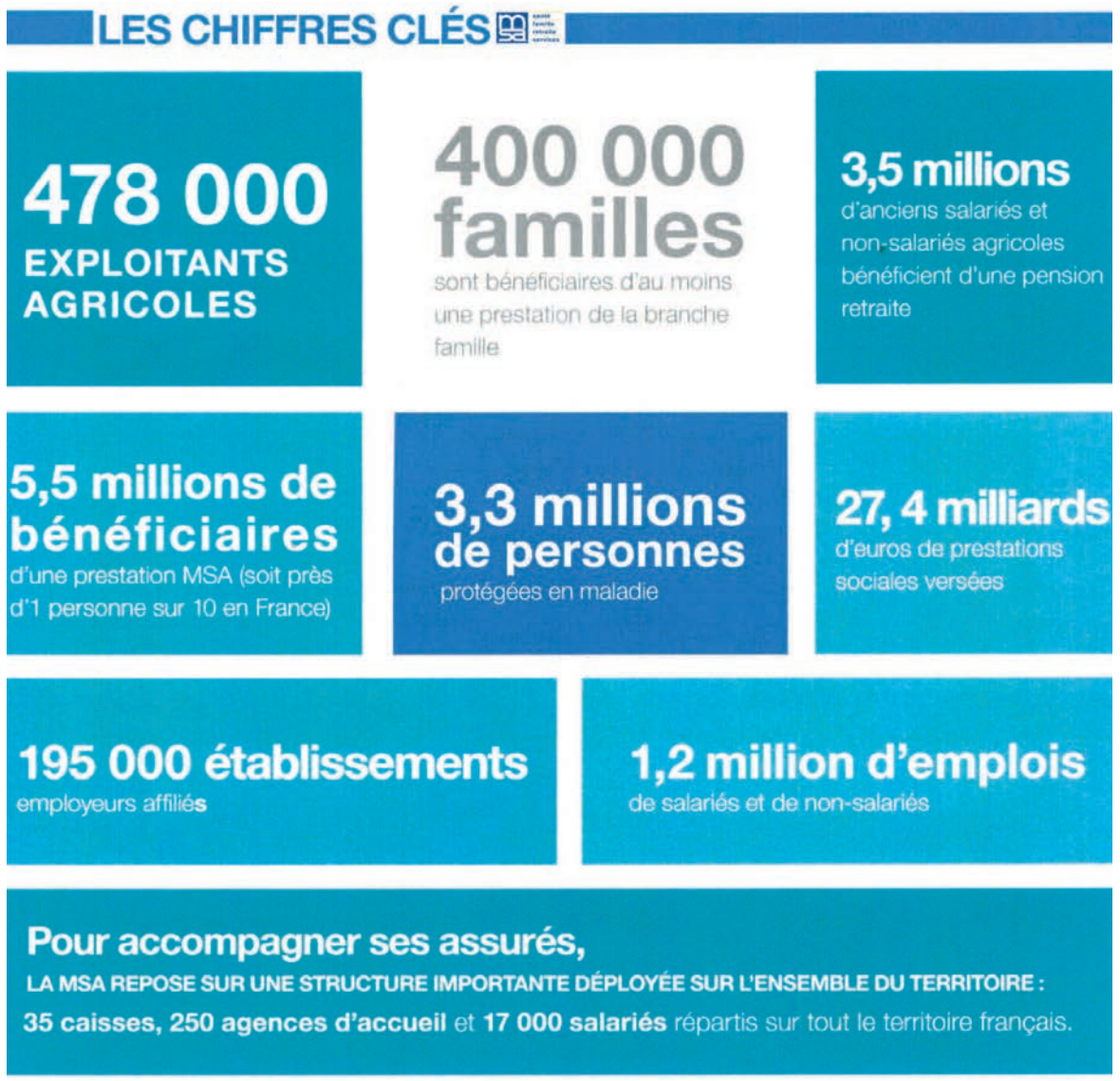
Gérard Pelhâte, président de la CCMSA, et Michel Brault, directeur général, commentent l'actualité sociale et le projet de loi sur le financement de la sécurité sociale.

Quelle réaction avez-vous face aux actions violentes de la mi-septembre ?
«La MSA condamne les actions violentes qui se sont produites dans la nuit du 19 septembre à Morlaix. Nous en voulons aux organisateurs de cette opération, qui n'avait rien de spontané.
La grave crise et le désarroi des agriculteurs ont des origines conjoncturelles et climatiques. Tout ceci est bien sûr renforcé par le problème russo/ukrainien, notamment dans le secteur des fruits et légumes.
La MSA ne peut être tenue pour responsable et nous pensons qu'en agissant ainsi, on se trompe de cible. Précisons aussi que les présidents des MSA de la région Bretagne ont récemment reçu les représentants Jeunes Agriculteurs des producteurs montrant ainsi leur compréhension de la situation de détresse des agriculteurs de la filière légumière.
D'autres rencontres sont planifiées pour définir des pistes d'accompagnement et d'aides.
Au quotidien, dans les agences implantées à proximité des adhérents, les salariés de la MSA sont attentifs aux familles des exploitants et des salariés agricoles concernés par des difficultés. Nous rappelons aussi que la MSA a une longue habitude de l'attention portée aux agriculteurs en difficulté.
Nous continuons à avoir cette attention et nous renforçons nos outils pour faire face à ces difficultés. Mais il est vrai que nos responsables élus nous font remonter de plus de désarroi de la part de nos adhérents, et pas seulement des exploitants agricoles mais aussi des salariés agricoles par exemple».

Que peut faire la MSA, concrètement ?
«D'abord, nous avons un plan de paiement étalé pour les cotisations et nous disposons d'une réserve de 110 millions d'euros pour cela.
On peut envisager des plans de report sur deux ans, voire sur trois ans pour les cas les plus douloureux. La négociation se fait au niveau départemental et local avec des personnes qui viennent se déclarer individuellement en difficulté pour payer leurs cotisations. En cas de report, il n'y a évidemment pas de pénalité ni de majoration non plus. Les décisions seront prises en fonction de certains critères comme le taux d'endettement, le chiffre d'affaires, le fait d'être jeune installé… Parmi ceux qui pourraient bénéficier de cet étalement des cotisations, certains sont vraiment en grande difficulté et pour eux, on peut procéder à une prise en charge des cotisations. Dans ce cas, nous pouvons assumer la prise en charge de 1 000 à 3 000 euros de cotisation. Dans les relations que nos agences ont en direct avec les adhérents, nous allons renforcer le dialogue avec eux pour essayer de bien comprendre les situations et détecter en amont des difficultés potentielles qui ne s'exprimeraient pas franchement. Nous mettrons en place plusieurs rendez-vous des droits sociaux dans l'année à venir. Il s'agit tout simplement, là encore en dialoguant, de vérifier que nos adhérents disposent réellement de tous leurs droits : complémentaire santé, allocation logement, RSA complément d'activité… Nous souhaitons faire connaître davantage cette possibilité de discuter de leurs droits».

Agri'écoute

Il s'agit d'un service téléphonique (09 69 39 29 19, prix d'un appel local et gratuit depuis une «box») pour faire face au suicide, mis en place par la MSA pour ses adhérents, à partir du 13 octobre. Il est accessible 24 heures/24 et 7j/7 et permet de dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance ou de détresse.



Quelles sont les observations de la CCMSA sur le Projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS) ?
«Tout d'abord nous constatons que le Gouvernement conduit désormais sa politique de maîtrise des déficits des comptes sociaux par des mesures d'économies sur les dépenses. Ensuite, nous approuvons l'autorisation qui nous est donnée de recourir à des prêts ou avances auprès de l'Acoss pour couvrir son besoin de financement de la branche vieillesse des non-salariés agricoles, permettant ainsi de diminuer les charges financières imputables au régime, mais rappelle la nécessité de trouver une solution pérenne au déficit structurel de ce régime. Cette mesure devrait conduire à une réduction de 40 millions d'euros des dépenses, montant qui correspond au coût de la revalorisation indispensable des pensions d'invalidité des non-salariés agricoles et demande en conséquence que cette revalorisation soit mise en œuvre en profitant de ce financement. Nous prenons acte de la refonte de l'assujettissement à contributions sociales des revenus de remplacement tout en alertant sur le changement opéré concernant les indemnités journalières de sécurité sociale (non éligibles actuellement ni à exonération ni à un taux réduit de CSG) qui sera inapplicable en gestion. Par ailleurs, nous demandons aux pouvoirs publics la transposition au régime agricole de la mesure de simplification du versement des cotisations et contributions des caisses de congés payés et regrettons vivement et nous interrogeons sur le sens des nouvelles mesures d'économie imposées à la branche famille, dans le cadre du PLFSS et des textes réglementaires annoncés, notamment la réduction du congé parental. Nous sommes en accord avec le projet sur les mesures de santé visant à améliorer l'offre de soins sur les territoires ruraux : reconnaissance du rôle des hôpitaux de proximité pour y maintenir une offre hospitalière et création de contrat entre les ARS et les médecins généralistes visant à améliorer l'accès aux soins en milieu rural. Enfin, nous approuvons l'extension des indemnités journalières Atexa aux collaborateurs et aides familiaux tout en soulignant que l'impact sur la cotisation pivot du régime est estimée à 15 euros, la MSA ayant la responsabilité d'assurer une gestion équilibrée de l'Atexa».

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Élections

Les prochaines élections MSA auront lieu du 12 au 27 janvier 2015. Pour l'heure, les listes sont en train de se constituer et les candidatures sont les bienvenues. Prochaine échéance, le 8 décembre 2014, date à laquelle les listes de candidats seront closes.



Repères

Réforme territoriales

La CCMSA est favorable à une réforme territoriale mais se pose la question de la cohérence de celle-ci, tout en rappelant qu'il existe 35 caisses locales réparties sur tout le territoire français.
On doit bien évidemment se poser des questions sur les compétences et la gouvernance des échelons locaux. Au passage, la CCMSA rappelle aussi que les conseils généraux ont des compétences importantes en matière de social et pour les revenus de solidarité ou encore pour l'attribution de l'APA. Il faudra donc faire très attention à la redistribution des compétences et la CCMSA est prête à jouer tout son rôle dans les futures évolutions. « Pour nous, la réalité des gens, c'est leur bassin de vie et d'emploi. Le niveau communauté de communes nous apparaît comme un échelon intéressant ».

GD Scan

La génomique débarque en Charolais !

Le 3 octobre dernier au Sommet de l'élevage, Gènes Diffusion et ses coopératives adhérentes (dont Elvanovia) dévoilaient le premier kit de génotypage pour bovins charolais. L'évaluation génomique des animaux charolais est désormais opérationnelle et elle est ouverte à tous les éleveurs.

Cette innovation est l'aboutissement de dix années de recherches menées par l'entreprise de sélection collective. En 2009, Gènes Diffusion dont le siège est à Douai (59) s'est dotée de sa propre plateforme génomique dénommée *«GD Scan»*. Située sur le site de l'Institut Pasteur de Lille, cette plateforme de recherches appliquées *«développe des outils de biotechnologies destinées au monde de l'élevage. Laboratoire agréé de génotypage multi espèces, elle alimente désormais le système français d'indexation génomique en routine, tout en conduisant des projets spécifiques»*.

Un programme pour la race charolaise a été initié dès 2009. De par sa population d'animaux au sein du berceau, la coopérative Elvanovia en est l'un des principaux contributeurs. Une vaste campagne de collecte de phénotypes a été entreprise sur la zone entre 2010 et 2011. Quinze caractères ont été relevés sur un panel de 8 500 vaches appartenant à 413 élevages. Une population de référence couvrant un maximum de familles génétiques et représentatives des pères les plus utilisés. Les quinze caractères portaient sur les mamelles, les trayons, les membres et le comportement des vaches. Autant d'aspects qui n'étaient pas spécialement *«sélectionnés»* jusqu'alors. Les données collectées (phénotypes observés + génotypes des individus) ont fait l'objet d'un gros travail d'analyses statistiques au sein du laboratoire GD Scan. Après avoir établi la relation entre phénotypes et génotypes, une équation de prédiction a pu être élaborée. Cette dernière permet, à partir du génotypage d'un candidat (prélèvement d'ADN), de prévoir directement son phénotype (qualités de mamelles, comportement) sans devoir attendre l'évaluation sur descendance et ce dès sa naissance.

Mise au point d'une indexation génomique

Pour chacun des quinze caractères évalués génomiquement, l'animal reçoit une note comprise entre 1 et 10. Pour plus de commodité, les quinze caractères ont été combinés au sein de six index ou *«prédicteurs génomiques de synthèse»*, détaille Amélie Vallée, ingénieure génétique à Gènes Diffusion. Ces six prédicteurs morphologie/comportement ont été complétés par quatre autres prédicteurs de production. Ces derniers ont été établis à partir de 30 000 données brutes de performances également collectées sur le terrain (poids naissance, conditions de naissance, poids âge type 210 jours).

C'est une véritable indexation génomique qui vient ainsi d'être mise au point par *«GD Scan Charolais»*. Elle permet une évaluation génomique des candidats sur dix critères : 4 de production (naissance, croissance, vêlage, lait), 4 de morphologie (longévité mamelle, fonctionnement trayons, solidité aplombs arrières, locomotion) et 2 de comportement (comportement, instinct maternel).

Accessible à toutes les femelles

Cette nouvelle possibilité va se révéler *«précieuse pour le renouvellement des femelles d'un élevage»*, assure Sébastien Landemaine, responsable génétique schéma charolais Gènes Diffusion. Elle apporte de nouvelles informations, par exemple pour sélectionner sur l'amélioration des mamelles ou des trayons. Ces nouveaux prédicteurs génomiques ont aussi l'avantage d'être accessibles à toutes les femelles. Cette évaluation génomique pourra être couplée à la recherche du gène culard ou encore du gène sans corne, voire à une filiation : une certification de parenté par vérification de comptabilité génétique devrait être prochainement opérationnelle. Un seul prélèvement d'ADN le permettra.

Bien entendu, *«ces nouveaux prédicteurs vont être utiles à la maîtrise des accouplements. Ce sera aussi une avancée capitale pour le schéma de sélection. En amont, ils permettront la sélection d'animaux intéressants, d'optimiser les mères à taureaux et les embryons. La sélection génomique nous permettra aussi d'aller chercher d'autres vaches dans des lignées peu utilisées et qu'on aurait écartées autrement. C'est aussi la réduction de l'intervalle génération»*, fait valoir Sébastien Landemaine.

Opportunité pour la monte naturelle

Côté mâles, ces nouveaux prédicteurs génomiques figurent d'ores et déjà sur le catalogue des taureaux d'insémination *«Charolais Optimal»*. Les utilisateurs de taureaux d'insémination bénéficient ainsi dès à présent des avancées de la sélection génomique. Les nouvelles informations permettent d'identifier les taureaux améliorateurs sur les critères évalués génomiquement. Gènes Diffusion propose notamment cinq taureaux génomiques *«Prémium»*, améliorateurs en *«docilité, solidité, broutards et renouvellement»*.

Ces nouveaux prédicteurs génomiques offrent une opportunité nouvelle pour les taureaux de monte naturelle (87% des saillies charolaises). Pouvant ainsi être évalués dès la naissance, les mâles pourront bénéficier d'une *«qualification génomique»* précoce, permettant d'anticiper la sélection et de moins subir le renouvellement. Ne pouvant saillir qu'à l'âge de 15 – 18 mois, un taureau ne donne ses premiers veaux qu'à 27 mois et ses filles ne vêleront que 3 ans plus tard… L'évaluation génomique précoce d'un taureau permettra de gagner 9 mois sur l'évaluation de son potentiel ; 16 mois sur sa croissance ; 41 mois sur son potentiel vêlage des filles et 4 ans sur le potentiel laitier de ses filles… Quatre années durant lesquelles le taureau aurait engendré 4 cohortes de femelles soit entre 20 et 80% du cheptel ! Un préjudice qui peut être considérable, explique Sébastien Landemaine.

Kit de prélèvement disponible

Le génotypage *«GD Scan»* de la voie femelle est disponible depuis le mois de juillet et celui de la voie mâle vient d'être mis sur le marché le 1er octobre dernier. Des produits qui sont *«ouverts à tous»*, insistent les responsables de Gènes Diffusion. L'entreprise de sélection a mis au point un kit de prélèvement conçu *«le plus simple possible pour les éleveurs»*. Une face collante fixe une pincée de poils arrachés sur l'extrémité de la queue de l'animal. La partie collante ne devant en aucun cas toucher les bulbes pileux qui contiennent l'ADN. Le prélèvement se replie dans une enveloppe transparente et est acheminé au siège de Gènes Diffusion (Douai), soit par l'intermédiaire de la coop d'insémination soit directement par courrier. Les résultats sont communiqués à l'éleveur soit par le portail web de GD Scan, soit par l'intermédiaire de sa coopérative. Le coût d'une évaluation génomique GD Scan est de 50 euros HT par femelle pour vingt femelles et plus et 230 euros HT par mâle.

Marc Labille



Vivéa

Se former pour quoi faire ?

Chaque actif agricole non-salarié recevra bientôt un appel à cotisation Vivea, via la MSA. Éleveurs, céréaliers, viticulteurs, paysagistes, maraîchers, forestiers ou encore horticulteurs, vous avez tous le droit de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation. Voici 5 bonnes raisons de vous former…

Se former cela sert d'abord à acquérir de nouvelles compétences.

Les fortes mutations de l'agriculture dans les années à venir (réforme de la PAC, Plan Écophyto 2018, suppression des quotas laitiers, évolution des formes sociétaires…) engendrent des besoins de nouvelles compétences pour les actifs agricoles. Pour rester compétitif, l'enjeu est notamment d'arriver à combiner performance économique et environnementale en produisant plus, mieux et à moindre coût grâce à l'innovation. Il s'agit aussi d'être capable de remettre en question ses pratiques et de les analyser afin de choisir les modes de production conduisant vers plus d'autonomie et de liberté, vers plus d'anticipation des risques.
La formation permet également de mener des réflexions en groupe et d'échanger sur des problématiques communes. Confronter les expériences quotidiennes diverses peut aider les agriculteurs à changer de direction ou à résoudre des problèmes qui leur posent des difficultés quant il sont seuls pour y faire face.
La formation est un outil pour mieux les accompagner. Il faut toutefois que chacun prenne conscience que se dégager du temps pour se former, c'est se donner les moyens de progresser

Se former c'est aussi un droit

Les entreprises ont une obligation légale en matière de financement de la formation continue. Ainsi, chaque année, les non-salariés des secteurs de l'agriculture, du paysage et de la forêt versent une contribution formation à Vivea, leur fonds d'assurance formation, qui en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution obligatoire permet aux chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants de solidarité, aides familiaux et personnes en démarche d'installation, de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de leur frais de formation. Alors, pourquoi ne pas en profiter ?

La formation à la portée de toutes les bourses

Au-delà de la prise en charge par Vivea de la totalité ou d'une partie des coûts pédagogiques liés à la formation, tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du Smic horaire (9,53 €/heure) dans la limite de 40h par an. Les associé(es) de sociétés sont également concerné(es) par le dispositif.

Vivéa en Bourgogne c'est…

- Un budget annuel de près de 3 millions d'euros dédiés au financement de la formation professionnelle continue, incluant des cofinancements FSE, FEADER et France Agrimer.
- Près de 700 formations déjà réalisées ou en cours en 2014, environ 200 formations encore à venir en novembre et décembre,
- 24 600 contributeurs et contributrices dont 5600 ont participé à au moins une formation en 2013 (23% des cotisants de VIVEA se sont formés en 2013).
- 45 centres de formation qui réalisent des formations collectives sur tout le territoire bourguignon.

Des aides facilitent le remplacement pendant le temps de formation

Suivre une formation nécessite de se dégager du temps mais en aucun cas de perdre son temps ! Certaines personnes ont parfois l'impression que la charge de travail sur l'exploitation ne leur permettra pas d'aller en formation. Pourtant, il existe des moyens alternatifs. Les Services de Remplacement peuvent, par exemple, répondre à cette demande.

Des aides du Casdar permettent d'ailleurs d'avoir des tarifs préférentiels pour se faire remplacer pour motif de formation.

Parce que de nombreuses formations répondent à vos besoins et peuvent vous aider à y voir plus clair…
Vivea publie la liste des formations financées sur son site internet www.vivea.fr. Une présentation détaillée de chacune d'elles et les coordonnées de l'organisme de formation qui la met en place sont à disposition sur la page «choisir une formation».
D'autre part, dans le cadre d'un projet collectif, il est toujours possible pour un groupe d'agriculteurs constitué de se faire accompagner par un centre de formation sur une thématique particulière.

▸ Témoignage

« Une remise en cause de nos façons de faire et de notre stratégie »

Vous avez suivi une formation «*Réforme de la Pac : première approche des différentes mesures*» mise en place au mois de mai 2014 par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, quelles étaient vos motivations ?

J'étais allée à plusieurs réunions sur la Pac qui ne m'avaient pas intéressée et lorsque la Chambre m'a appelée pour me proposer une formation j'ai dit que ça ne me disait rien. Le formateur m'a expliqué qu'il s'agissait cette fois d'une formation et que la réforme de la Pac était désormais connue, qu'on nous expliquerait tout en détail. J'ai dit : «ok, si ça nous permet de savoir où on va je m'inscris».

Comment s'est déroulée la formation et quels étaient ses points forts ?

Les formateurs ont commencé par nous présenter un historique de la Pac et pour moi qui ne suis pas bien vieille ça m'a bien aidée. J'étais contente de savoir pourquoi elle avait été mise en place.



Isabelle Augoyat, 30 ans, Installée en 2012 en Saône et Loire, avec 35 vaches allaitantes

Ils nous ont ensuite expliqué les grandes lignes de la nouvelle Pac, ce qui change pour les agriculteurs.
Pour nous permettre de mesurer les impacts de la Pac sur nos exploitations, ils ont ensuite pris tous nos chiffres pour faire des simulations et nous ont fait calculer nos futures aides, ça nous a permis de comprendre de manière très concrète comment ça allait se passer. Nous avons regardé l'évolution pour les cinq prochaines années et nous avons donné notre point de vue.

C'était très éclairant. On s'est rendu compte qu'on allait pas trop perdre et peut-être même gagner un peu plus.

Qu'est-ce que cette formation a changé pour vous ?

La formation a remis en cause nos façons de faire, notre stratégie. Ça nous a permis d'avoir moins peur, car tout et rien se disait sur le sujet, du coup on peut réfléchir à ce qu'on va mettre en place pour que ça se passe mieux. Certains se sont dit qu'ils pourraient faire plus de prairies temporaires, d'autres qu'ils pourraient avoir plus de bêtes sans perte de prime. Pour ma part, je suis pluriactive, je suis salariée chez deux éleveurs, chez l'un je fais la traite le matin et chez l'autre certaines traites du soir. En formation, j'ai compris que je pouvais avoir droit à une aide : l'ICHN (indemnités compensatoires de handicaps naturels) mais que pour en bénéficier il fallait que je réduise mon activité salariée ce qui est une bonne nouvelle. Mon projet est de pouvoir vivre de mon métier en arrêtant de travailler à l'extérieur et en étendant mon exploitation mais la tension financière est trop forte. La Pac est là, on en a besoin mais on aimerait pouvoir faire autrement, aujourd'hui on ne peut pas faire sans.

Formations «Chambres d'agriculture»

Quand la technique rejoint l'économique

L'économie d'une exploitation, quelle que soit la production, est complexe car de nombreux facteurs interagissent entre eux. Pour les agricuteurs-trices, maîtriser les différentes composantes techniques et économiques est de plus en plus nécessaire.

Réfléchir à ses pratiques, innover, se perfectionner pour pérenniser son exploitation dans le contexte actuel de fluctuation des prix de vente et de la réglementation européenne qui évolue, tous les exploitant(e)s agricoles le souhaitent.
Il n'est pas toujours évident d'aborder le sujet de l'économie lors de sessions de formation. Le mot fait parfois *«peur»*, ou tout au moins apparaît-il comme rébarbatif. Or, la gestion économique des entreprises agricoles fait partie du quotidien.

Les Centres de formation des Chambres d'Agriculture proposent de faire le lien entre la technique et l'économique. Ainsi, à titre d'exemple, en grandes cultures, de meilleures connaissances des adventices ou des stades des plantes engendrent une optimisation des passages de matériel ou d'utilisation des produits. De même, un éleveur qui confronte ses pratiques vétérinaires à d'autres, qui acquiert de nouvelles compétences dans l'observation de ses animaux pourra mieux adapter ses rations, gérer le sanitaire et peut être faire des économies.... autant d'éléments qui permettent ensuite d'optimiser les performances de l'exploitation.
Se positionner par rapport à des données locales sur des marges brutes, des coûts de production tout en ayant réalisé auparavant une réflexion sur ses rations, ses frais vétérinaires ou ses intrants : tels sont les objectifs des formations proposées. Il est important pour les agriculteurs-trices de disposer de méthodes, d'outils pour calculer tous ces indicateurs de santé de leur exploitation. Le fait d'être en groupe permet d'échanger aussi sur les pratiques et expériences de chacun, dans un métier qui donne peu de temps aux discussions si on ne s'en donne pas les moyens.
Pour certaines situations, c'est l'approche globale de l'exploitation qui sera nécessaire. Et sans la maîtrise au minimum des grandes lignes de son bilan et compte de résultats, difficile de prendre des décisions.
Avec l'appui de conseillers spécialisés, des plans d'amélioration et de nouvelles stratégies peuvent apparaître pour donner un nouveau souffle à l'activité économique.

Les Chambres d'Agriculture, avec la participation financière du Vivea (Fonds de formation des entrepreneurs du vivant) et/ou de l'Union Européenne (Feader : Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural) sont attentives à tous vos besoins de formation. N'hésitez pas à nous contacter pour nous les exprimer. Découvrez nos propositions de formation sur les sites internet des Chambres d'agriculture ou dans les pages départementales de Terres de Bourgogne, et ainsi vous tenir informés des prochains stages et des nouveautés.

COMMUNIQUÉ

	Titre	Date et Lieux	Contact Centre de Formation
21	Fourrages et rations : faites le point avant l'hiver	Début novembre 2014 - Créancey	Aurore GERARD (CA21) 03 80 90 68 72
	Réglementation douanière et stratégie tarifaire : réussir sa commercialisation	25 et 27/11/14 à Beaune	Anne-Claire REYNAUD (CA21) 03 80 28 81 46
	Analyser la performance technico-économique en agriculture conventionnelle et bio	5/02/15 – St Seine l'Abbaye	Pauline ALLARD (CA21) 03 80 91 06 76
58	Éleveur : mieux appréhender ses techniques culturales	29/10/14 à Nevers	Youna GIRAULT (CA58) 03 86 93 40 65
	Limiter les pertes sur agneaux	27/11/14 à St Saulge	Christophe RAINON (CA58) 06 72 39 76 43
	Comparer sa marge brute ovine pour améliorer ses résultats	11/12/14 à Corbigny	
89	Robot de traite : identifier les changements pour investir sereinement	25/11 et 9/12/14 à Migennes	Bernard BRUYERE (Alysé) 03 86 92 36 40
	Efficacité technique et compétitivité économique en élevage allaitant	3 jours entre décembre 2014 et février 2015	Jérôme LAVIRON (Alysé) 03 86 92 36 40
	Adapter la stratégie de son exploitation laitière au contexte après quota	8 et 29/01/15 à Migennes	Joël BEAUDEAU (Alysé) 03 86 92 36 40

Des professionnels à votre service









Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Paroles d'agriculteurs



Romain, canton de Sombernon, élevage allaitant
«J'ai récemment participé à une formation pour faire le point sur les fourrages et les rations. Après avoir abordé le système digestif d'une vache et l'alimentation des bovins, j'ai analysé les besoins du troupeau en terme de ration et identifier les solutions techniques et/ou économiques à apporter. Ainsi, je maîtrise mieux les coûts liés à l'alimentation tout en répondant aux besoins de mon troupeau».

Laure, canton de Decize, polyculture-élevage allaitant
«Sur les techniques culturales j'ai beaucoup appris. Ce n'est pas mon domaine dans la société mais c'est important de connaître tous les aspects de la production. C'est d'autant plus important quand il y a des décisions à prendre, pour la prochaine Pac par exemple».



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 15/10/ au 21/10/14	Bourg-en-Bresse 21/10/2014	St Christophe-en B. 15/10/2014	National 15/10 au 21/10/14
Vaches viande (V)	U		3,90 €	4,10 €	4,03 €
	R	3,58 €	3,60 €	3,78 €	3,63 €
	O	-	3,20 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	3,15 €	2,90 €	-	3,11 €
Vaches lait (L)	O	-	2,70 €	-	2,71 €
	P	2,50 €	2,20 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	4,14 €	4,25 €	4,73 €	4,31 €
	R	3,90 €	3,65 €	3,90 €	3,69 €
	O	-	3,00 €	-	3,02 €
Taureaux VML	URO	2,55 €	2,30 €	2,53 €	2,53 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 21/10

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,32	-
200-250 kg	-	3,19	-
250-300 kg	-	2,88	2,62
300-350 kg	-	2,70	2,55
350-400 kg	-	2,55	2,52
400-450 kg	2,67	2,42	2,35
450-500 kg	-	2,38	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,84	-
250-300 kg	-	2,58	2,52
300-350 kg	-	2,58	2,43
350-400 kg	-	2,42	2,46
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,37	2,35
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	2,20	2,18
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,55	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,01	1,84 -
5 -10 ans	-	1,95	1,74
+10 ans	-	1,81	1,61 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,615	2,29	-

Bovins : 1039
Apports corrects. 96% de vendus.

Broutards : offre moins importante que la semaine passée, mais globalement de meilleure qualité. Légère amélioration dans les sujets inférieurs à 400 kg. Cours reconduits dans les autres.

Laitonnes- Génisses 18 mois : bonne demande, mais plafonnement des tarifs.

Taureaux : pvente toujours calme.

Vaches : l'offre plus réduite rend les transactions plus fluide, mais les cours sont seulement reconduits.

h

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 20/10

Bovins (183)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 310 kg	670 - 830	2,67 - 2,80
395 à 485 kg	930 - 1110	2,26 - 2,42
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
240 à 330 kg	-	-
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
415 à 540 kg (16-24mois)	910 - 1150	2,12 - 2,20
530 à 690 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
1075 à 1160 kg	-	-
Vaches		
Vaches suitées mâles ou femelles	-	
Vaches légères	740 - 1020	
Vaches entre deux	1050 - 1300	
Vaches lourdes	1350 - 1450	

La vente est plus difficile en mâles à des tarifs fermes mais qui demeurent trop bas. Aucun invendu. Légère baisse en génisses d'export. Cours reconduits en jeunes vaches, tri plus sévère pour les sujets âgés.

Bovins gras : 5
Vaches de viande : 3,80 à 3,82 € Kg de viande. Peu d'apports. Les tarifs restent toujours trop bas.

Prochain marché bovins le 27 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 22/09/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	nc	2,55
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,49	2,35
400 à 450 kg	2,40	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,60	nc
250 à 300 kg	nc	2,35
300 à 350 kg	2,50	2,30
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,83	1,72
de 5 à 10 ans	1,76	1,63
+ 10 ans	-	1,51

Broutards, Laitonnes : les cours plafonnent en broutards ainsi qu'en laitonnes mais la demande reste calme dans les femelles.

Laitonnes-Génisses : qu'elle est la valeur de la marchandise? La morosité dans l'ensemble des catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 21/10/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : vente toujours calme

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 13/10/14 au 19/10/2014*

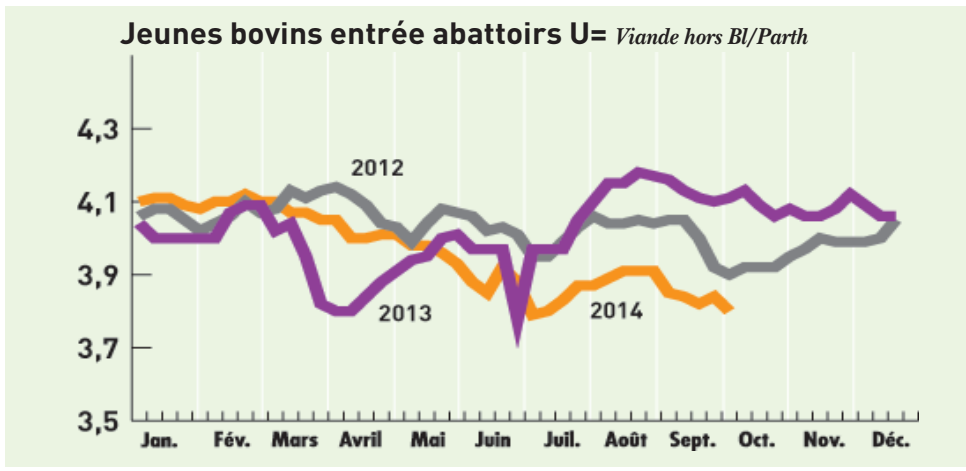
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,58 €	-
350 kg	-	2,37 €	-
400 kg	-	2,30 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,23 €	-
500 kg	-	2,15 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,48 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,30 €	-

Tendance :
Marché toujours difficile.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 13/10/14 au 19/10/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,80 €	3,65 €	3,50 €			
Races mixte		-	3,23 €	3,23 €	3,19 €	-	
Races lait					-	2,38 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,08 €	3,94 €	3,58 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,08 €	4,03 €	3,92 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,48 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,32 €	3,24 €	-	-
Races lait				-	-	2,79 €	2,75 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,59 €	4,34 €	4,12 €	3,98 €			

Tendance : poursuite de la baisse, dûe à la faiblesse de la consommation.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 13/10/14 au 19/10/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,86 €	3,81 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,75 €	4,29 €	4,18 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,96 €	3,93 €				
Races mixte					3,36 €	3,17 €		-
Races lait						-	2,83 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,94 €	4,65 €	4,35 €	-				

Tendances SEM. 43/2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale reste tendue à une période de mutation traditionnelle de consommation entre les ventes de pièces à griller et une viande plus hivernale à bouillir. Quant aux viandes hachées qui gardent la faveur des consommateurs, la bagarre reste intense dans un contexte d'offre européenne très forte à bas coût.
Sur les marchés, même si l'ambiance reste calme, les viandes haut de gamme et labels se maintiennent. La tendance est plus lourde dans les bonnes vaches (jeunes) ou les génisses viandées et les tarifs restent sous pression dans les allaitantes de choix secondaire en manque de finition. Dans les laitières, la baisse des besoins avec la fermeture des cantines pour les vacances et une offre toujours abondante et à bas prix à l'import, sont les deux éléments qui continuent de faire baisser les prix des vaches Frisonnes, Abondances ou Montbéliardes. En jeunes bovins, la demande Italienne reste largement couverte, et le recentrage de l'offre sur un marché intérieur déjà chargé n'arrange pas les choses. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les achats se font sur les bases tarifaires de la viande et si les animaux de gabarit ou bien conformés gardent la faveur des engraisseurs, le tri se montre beaucoup plus sévère dans le bétail ordinaire ou de second choix. ■

Broutards

Malgré la réouverture du marché algérien, la tendance reste lourde. Les tarifs continuent de baisser notamment dans les sujets de moins de 400kg avec des transactions laborieuses dans les mâles de moyenne conformation. Les tarifs semblent se stabiliser dans les bons mâles de plus de 400kg. Dans le domaine des femelles, l'équilibre offre/demande permet de maintenir les prix dans les bonnes Charolaises lourdes. Le placement est plus difficile avec des tarifs en baisse dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les places disponibles chez les intégrateurs sont réduites par le manque de consommation. Les acheteurs ne prennent que ce dont ils ont besoin en pratiquant un tri sévère, le reste trouve une valorisation très aléatoire. Les tarifs sont malmenés dans les veaux Montbéliards ou Abondances. Cet effondrement se répercute aux veaux croisés avec des intégrateurs qui ont donné de fortes consignes de baisse, y compris dans les bons veaux blanc bleu ou jaune. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 20 octobre) :
«Les sorties massives de vaches laitières pénalisent fortement le marché.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 20 octobre)
«Stabilité sur les volumes et reconduction des cours pour les meilleurs broutards dans un marché en attente du départ des premiers animaux sur l'Algérie.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 13/10*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,81 -3,17**	**2,65 - 3,02**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80 - 3,22**	**2,51 - 2,80**
Gras (44-55 kg)	-	**2,42 - 3,24**	**2,24 - 2,60**
Gras (+50 kg)	-	**2,45 - 3,29**	**2,11 -2,16**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,11 - 1,61**	**0,90 - 1,13**	-
Divers			
Béliers: 90 à 127 €	**1,10 - 1,10**		
Agneaux maigres : 84 à 96 €	**2,68- 2,75**		
Caprins : 12 à 29 €	**0,24- 0,38**		
Boucs :			

Ovins : 1050
Apports satisfaisants.
98% de vendus.
Agneaux : bonne demande et cours facilement maintenus dans les sujets de moins de 45 kg. Baisse en agneaux lourds, peu recherchés au lendemain de la fête de l'Aïd.
Brebis, Béliers: demande suivie, mais lassement des cours. Aucun invendu.
Effectifs :
Agneaux : 869 -Brebis : 159
Béliers : 2 - Caprins : 13
Divers : 7
Prochain marché : lundi 27 octobre, aux horaires habituels. Expositions et dégustation de viande à l'occasion des journées "Mde in Viande" les 27 et 28 octobre sur le marché.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 20/10*

Ovins : 252	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**65 - 80**	**1,97 - 2,42**
Agneaux gras -44 kg	**100 - 120**	**2,50 - 3,03**
Agneaux gras + 44kg	**125 - 131**	**2,20 - 2,80**
Brebis	**30 - 85**	**0,65 - 1,08**
Béliers	-	-

Apports plus importants et de bonne qualité permettant une vente globale à des tarifs fermes.
Prochain marché ovins le lundi 03 novembre aux horaires habituels.

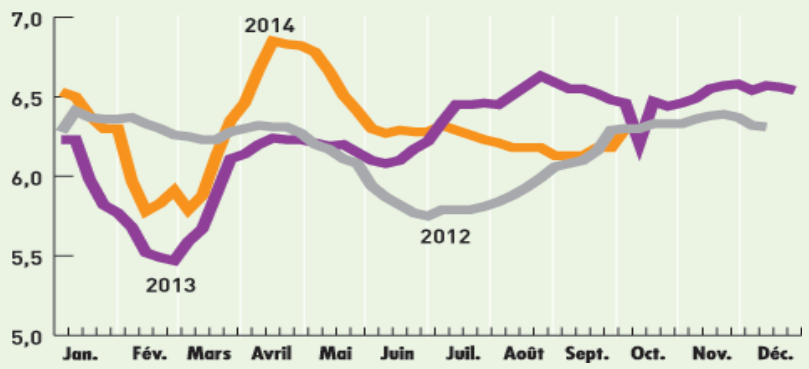
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 13/10/14 au 19/10/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,70 €**	**6,42 €**
Couvert	16-19 kg	**6,86 €**	**6,67 €**	**6,15 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,92 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 013/10/14 au 19/10/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,37 €	**5,95 €**	**2,32 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 13/10/2014 au 19/10/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,69	6,73	6,69	5,98	-	-	-	-
	Var.	-	0,09	0,13	0,11				
	R	6,26	6,31	6,31	-	6,74	6,72	-	-
	Var.	0,07	0,03	0,12		0,06	0,06		
	O	-	-	-	-	6,37	-	-	-
	Var.					0,09			
3 (couverts)	U	-	6,55	6,48	5,80	-	6,86	6,71	-
	Var.		0,11	0,13	0,16		0,10	0,07s	
	R	6,33	6,38	6,34	5,70	6,70	6,67	6,47	5,95
	Var.	0,07	0,02	0,08	0,14	0,01	0,02	0,01	0,05
	O	6,25	6,25	60,06	-	6,42	6,34	6,15	-
	Var.	0,04	0,02	-		0,09	0,04	-	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		5,92	5,68	-
	Var.						0,01	-	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : moins d'offre et baisse de la consommation. Brebis : marché équilibré.
Zone sud : le marché absorbe facilement l'offre.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 37 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
37-38/2014		**165 000**	**0,186**	-	-	**6**
39-40/2014		**60 000**	**0,194**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 15 er octobre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

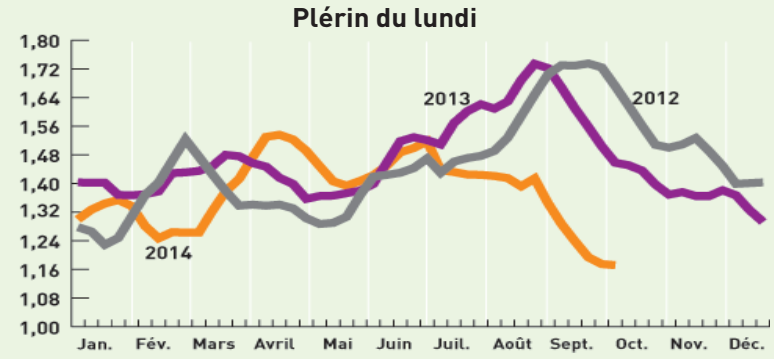
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 754 porcs présentés) *Cotations du lundi 20 octobre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,172 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 03/10 au 09/10/14*
1,46 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

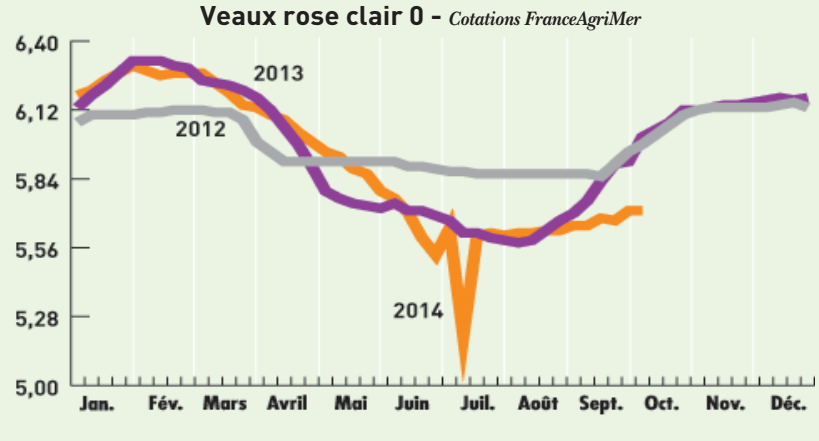
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 13/10/14 au 19/10/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,47 €**	-	-
U	-	**7,91 €**	**6,53 €**	-
O	-	**5,71 €**	**5,05 €**	**3,98 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 20/10/14 au 26/10/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**143**	**340-555 €**	**220-370 €**	**160-265 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**220-900 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**390-500 €**	**300-370 €**	**160-200 €**	**70-90 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**510-590 €**	**370-420 €**	**210-230 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**495**	**150-260 €**	**100-180 €**	**20-80 €**	**10-40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 13/10/14 au 19/10/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,20 €**	**1,48 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,73 €**		

Céréales

Marché du 14 octobre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	170	N C
	fourrager	3 d'oct.	130 À 134	N C
Aube/Yonne	fourrager	oct.-déc.	126	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	oct.-déc.	134 À 135	N C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	6 d'oct.	136	N C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl		inc.	s C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	132 à 135	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		oct.	131 à 132	N C
		oct.-déc.	125	N C
Sud Côte d'Or		janv.-juin	130	A C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		oct.-déc.	200	N C
Yonne		oct.-déc.	195	N C
Côte d'Or		oct.-déc.	205	N C

Matériel

Tracteur

TRACTEURS 4 RM		Prix HT
• JD 6140 R	2012	67 000 €
• Renault 145-14	1989	12 000 €
• Fiat 1280	1983	6 000 €
• Same Antarès 110	1994	14 000 €
• MF 8210	2000	25 000 €
• MF 6475 Tier 3	2007	60 000 €
• MF 6475 Tier II	2006	41 000 €
• MF 6480	2004	26 000 €
• MF 6290	2001	25 000 €
• MF 6170	1995	16 000 €
• MF 6160	1996	20 000 €
• MF 3080	1997	12 000 €
TRACTEURS 2 RM		
• MF 140	1967	5 000 €
• MF 165 March 3	1968	5 500 €
• Renault 781	1966	5 000 €

SARL **LUCAS et FILS**
Cruzy le Chatel
Leuglay
Nuits-sur-Armançon
Vassy Etaule
MASSEY FERGUSON
03 86 75 20 98

07 - Vds Landini 80CV 4RM Egale 3500H Poste conduite reversible TBE aucun frais à prévoir
✆ **04.75.08.66.82**

26 - Vds tract Valtra N142 950h 2011 150cv 4cyl - chargeur BM HSC430 - Charrue Rabe Super-Albatros 140 - Semoir engrais Kuhn axis
✆ **06 59 73 62 23**

26 - Vds cabine tracteur Lochmann F19 TBE, prise chauffage, poste CD, prix 800 euros.
✆ **06 21 39 07 06**

57 - Vends tracteur Claas Axion 840 Cmatic 240 cv, 2.350 h tbé, relevage avant, option 4DE.
✆ **06 62 49 43 33**

71 - collectionneur recherche enjambeur années 60-70, hauteur 130 voie, 105 à 115.
✆ **06 72 37 06 85**

88 - Vds trac New Holland T4020 4x4 65 CV 2010 fourche Alo Q35 1800 heures cause cessation 29000 euros HT très bon état cabine clim -
✆ **06 83 31 07 92**

Travail sol

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2m30 de largeur - 2 jumelages Sodijantes GS MD+4 20R38 et 480.70R28 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

38 - Vds charrue trisocs sécu semoir blé combiné 3m vibro 2m50 pulvé 600L R 9m élévateur 7m.
✆ **04 74 84 46 27 HR**

38 - Vds cse retraite chasse neige attel. sur 3 points arrière long 3m Haut. 80 cm bon état, prix : 1200 euros à débattre.
✆ **04 74 83 81 73 HR**

42 - Vds charrue Kvenerland 4 socs varilarge non stop semoir Nodet 25 rangs jalonage traceu.
✆ **06 30 82 10 29**

71 - Vds pulvé. Hardi 800 L, 15 m, distributeur engrais Sulky 1155, bon état.
✆ **06 66 67 54 20**

71 - Vends semoir Nodet 3 m, herse plate 5 m, pompe trayeuse Melotte, cuve à gazoil 1.200 l.
✆ **03 85 75 53 24**

84 - Vends 2 herses rotatives largeur 4 M type Maschio, rouleau paker largeur 1,30 M rouleau cage type Comer.
✆ **06 09 09 57 18**

Récolte

01 - Vds faucheuse 7 ass. Claas 3050 révisée tbé, andaineur tandem Fella tbé, peu servi - calèche 4FR disq.+bricole
✆ **04.74.30.10.57 ou 06.83.32.43.99**

18 - Vends Axial 2366, année 1998, bon état, coupe 6 m, cueilleur maïs, 50.000 euros à débattre.
✆ **Tél. 06 38 06 65 35.**

18 - Vends Axial 2366, année 1998, bon état, coupe 6 m, cueilleur maïs, 50.000 euros à débattre. Tél.
✆ **06 88 06 65 35.**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone (réf. 410B)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large tracte. 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS presse BR RC 120/130 cause cessation reprise (réf. 4303)
✆ **03 86 30 78 80**

58 - VENDS MB Claas Consul, coupe 3 m., moteur Mercedes en état de marche. (réf. 430A)
✆ **06 75 11 80 03 ou 03 86 78 70 37 HR**

89 - VENDS charriot pour coupe de 4.50 m., 400 € (réf. 4302)
✆ **03 86 47 20 50**

Arbo-viti

26 - Vds semoir Nodet 2.50 m 15 disq traceur herse eg compt HA état neuf + planteuse super prefer 2 rangs pinces disq spl + citerne arrosage godet PD terre bon état
✆ **06 67 64 57 09**

26 - vds rem interl. elevage GV25 deves TBE - semoir Sulky Roto 500 V double s.soleuse et acc TBE - cultivateur Ext. Nivon 11 dents TBE - broyeur Alma type 1200 BE
✆ **06 67 64 57 09**

69 - Vds tract. Landini Rex 100 2009 TTS options 1900 H. avec pulvé idéal neuve 4 RM.
✆ **07 87 10 77 54**

Trav. publics

71 - AV. pel. Poclain 60 chen., 12 t, 8.000 €, telesc. Manitou 628 + équi. 20.000 €, fourche Faucheux R. av, 700 €.
✆ **06 03 42 06 75**

Taille

84 - Cherche rotovator 1,10/1,20. Faire offre au
✆ **04 90 33 48 13**

Agri. divers

18 - Vends tasse avant syncrospire Franquet, 3 m, état neuf - chisel, 3 m, avec herse et rouleau - dérouleuse pailleuse Suire, 2010, TBE, att. 3 points + Merlo.
✆ **Tél. 06 14 40 22 10.**

18 - A vendre cause retraite : tracteur Landini 8880 - presse Gallignani, 1,20 m x 1,20 m, pick-up large - appareil à traiter Berthoud, 1.000 l, 12 m - semoir engrais Vicon, 1.000 kg - faneuse Vicon, 5,5 m - désileuse Silofarmer 140 HD, le tout très bon état.
✆ **Tél. 02 48 58 71 45 ou 06 78 25 55 64.**

18 - Cause arrêt activité, vds : herse 6 m, portée - herse portée Fouchet, 8 m - cover crop, 32 disq., Gard - canadien queue de cochon, 6 m - déchaumeur Discocrop Techmagri - vibro Kongskilde, 6 m - cover crop, 24 disq., Gard - rouleau plombeur 9 ml Gourdin - tasse avant type Bonnel - benne, 6 t, Chaumont - remorque camion transformée - remorque porte coupe moiss batt - benne, 5 t TP - semoir, 7 rangs Ribouleau - semoir Sulky, 6 m, repliable - semoirs Accord, 8 m - centrifuge Sulky 1.2 t - broyeur 3 m, Agram - faucheuse 4 disques Garnier - tracteur IH 956 xl + fourche mailleux 40.85 de1984 + godet et griffe - tracteur NH T6080, 3600 h, de 2009 - roues étroites 9.50 + voile - pneus arrières jumelage - en–semble complet matériel pour élevage porcin ensemble (4 bâ–timents dont 2 sur caillebotis).
✆ **Tél. 06 60 75 16 .36.**

18 - 18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06 19 42 00 08.**

21 - VENDS benne Krone 6 T., - tonne à eau, 3 000 l. avec pompe et tonne 800 l., le tout en TBE. (réf. 4205)
✆ **06 82 93 88 54**

38 - Cse ret. vds semoir blé à mazo 3m fauch. condi. Kuhn 7 assi. pirou 4 toup 5,50m presse br Krone.
✆ **06 82 23 73 20**

71 - Vds benne 14 t, Brimont, 800 euros, perceuse à colonne 550 euros, fendeuse à vis 150 euros, à déb.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Prix sur faneuse occ., 6,40 m, 2.960 € ht et 5,50 m, 2.160 € ht + rotative occ., 2,40 m à 2.750 € ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Epareuse Nicolas bras 4,60 m, rotor 1,20 m, rééquilibré, fléaux, neufs, sécu. hyd., 2.600 € ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - AV pailleuse distributrice enrubanage, 5 m3 200, traînée goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 32 -36 40- dis, bennes 8 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - Vends benne 12 tonnes Leboulch, boogie avec 4 pneus neufs, portes automatiques et béquille hydraulique. bon état. Vends bétaillère 4.5 mètres Lyonnet bon état, vis sur charriot Thirion 10 mètres diamètre 160 avec inverseur moteur électrique, dérouleuse pailleuse manipaille année 2007, très bon état. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

01 - Vds filets cages et caisses à farine (500kg) pour volaille de bresse
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds desileuse Euromark TX150 très bon état
✆ **04.74.35.50.80. hr ou 06.18.22.77.94**

67 - Vends salle de traite 2 x 5 postes en épi, grue à fumier Krûger L214. Cherche silo à concentrés.
✆ **06 88 22 63 85**

71 - Vds évacuateur fumier Samas, élévateur 12 m et 120 m, chaîne élévateur 8 m et 80 m, chaîne bon état, détail possible.
✆ **06 81 59 35 44**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Master bétaillère, 06/93, 335 000 km, carrossé (Ménard) bovins/chevaux, CT OK, distrib. OK, certificat étanchéité 2012, matériel TB entretenu, prix 6500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

07 - Vds Bétaillère IVECO F2 3500 Rallongée Année 1989 65 000 Km peu servie bon état 6 000 €
✆ **06.78.73.59.21**

19 - IVECO 65E12 mines OK caisse Lamberet 110.000 km, 6 pneus neufs, 2 batteries neuves, 6T700.
✆ **06 71 85 26 64.**

38 - Vends B110 Renault bétaillère bon état 197360 kms, année 1999, pour plus de renseignements appeler :
✆ **06 11 83 75 02**

42 - Vds C 15 D - 82000 km - an 93 - courr. distr. changée - état neuf - CT OK - 3000 euros -
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds fourgon Peugeot Expert 19 D 1997 CT OK 2600 euros
✆ **06 78 75 02 10**

42 - Vds bétaillère Master an 1996 300 000 km - TBE révisée
✆ **06 74 25 57 72 ou 06 83 93 12 77**

69 - Vds Fiat Doblo frigorifique, 2009, 105 cv, TBE, CT OK, 155000 km, convient pour petites livraisons.
✆ **06 88 55 47 12**

69 - Bétaillère Master DCI 2008, 102000 kms, révisé, caisse alu neuve, pont PTE. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Quad

42 - Vds quad Shineray 250 STXE an 2011 - 450 km homol. - embrayage + batterie neuf - bon état général - 1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

Tourisme

25 - VDS grand C4 Picasso, 7 places HDI 110, boîte manuelle pilotée (BMP6), année 2010, 75500 kms, pack ambiance, clim, non fumeur, dispo, 9200 euros.
✆ **06 45 37 99 10 et 03 81 96 94 81**

39 - A vendre camping-car homologué 3 places sur base LT35. Tout équipé. Isolation 2 couches pour utilisation en montagne. 5 000 euros
✆ **03 84 60 15 18**

42 - Vds Nissan 4x4 Navarra 2.5 L - an 02 - 124000 km - Hardtop haut - emb. + freins + échapp. refaits - TVa récup. 6500 euros HT
✆ **06 98 51 17 09**

89 - VENDS Mazda BT50, 2009, blanc, 75 000 kms, Freestyle, pneus av neufs, TBE, 9 500 € HT (réf. 4203)
✆ **06 09 03 33 69**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin et regain moyenne densité récolte 2014 possibilité livraison
✆ **04.79.42.56.61. hr**

01 - Vds foin 1ère et 2ème coupe BR filet - broyeur mélangeuse horizontal Toy
✆ **06.88.55.38.02**

21 - VENDS paille bottes 120 x 70 sous abri, récolte 2013 + 2014 (réf. 420A)
✆ **06 32 38 68 08**

26 - Vds courges muscade butternut potimarron. Prix selon quantité.
✆ **06 87 51 48 38**

38 - Vends pomme de terre Monalisa 12 euros le sac de 25 kg Romagnieu.
✆ **06 31 90 52 47**

42 - Producteur du 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

Fourrage

M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque.
Tel. 06 23 79 23 84

18 - Particulier vend paille, récolte 2013, excellente qualité, sous hangar, possibilité de livraison par camion paiement comptant.
✆ **Tél. 02 48 74 72 66 ou 06 07 62 17 33.**

Culture abris

38 - Vds p. de terre pour animaux, poste à souder saf, palette férraillé 120x120, vérin hydraulique.
✆ **06 75 46 58 83**

Pépinière

07 - Vds Abricotiers Bergeron greffé haut sur Rubira
✆ **06.86.04.97.33**

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Propriété

89 - VENDS ancienne chèvrerie, - deux bâtiments d'élevage, - 1 hangar de stockage, - Longère F4 sur 1 ha 89, prix : 150 000 € à débattre (réf. 430D)
✆ **06 11 05 13 44**

58 Rég. Cercy la Tour
Plantations de 35 ha de Douglas et 11 ha de chênes rouges âgées de 30 ans
Prix: nous consulter
Cab. BRIVET-RAFFIN
03 85 53 18 57

Terrain

71 - A vendre 1 ha 83 a de vignes, AOC Bourgogne rouge, proximité de Mercurey.
✆ **06 80 89 72 71**

Divers

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

18 - Cause cessation, vds tank à lait Alpha Laval, 1.500 l - boucs alpin - matériels de fromagerie.
✆ **Tél. 06.42.45.52.97.**

42 - Vds cse cessation troupeau Limousin + matériel
✆ **06 95 40 47 92**

69 - Vds jumelage AR. pneu 48 xM255 taquets Molcon (10) BE vis à grain diam. 100 4 M ss moteur.
✆ **06 27 68 91 17**

69 - Vends cheminé bois rocal, non encastrable 200 euros, 4 jantes alu L200 Mitsubishi 100 euros les 4.
✆ **06 80 23 12 31**

89 - Proche de la retraite CHERCHE repreneur pour tournée de distillation (réf. 4103)
✆ **06 24 83 68 71**

89 - RECHERCHE 5 à 7 m3 de terre végétale à livrer à Lainsecq. (réf. 4201)
✆ **06 70 64 74 12**

89 - VENDS corbeaux en brique pour renovation environ 75 à 5 € pièce (réf. 4301)
✆ **03 86 56 44 38**

Location

Agricole

89 - A louer à Gurgy (89250) bordure ruisseau, irrigation, deux hectares maraichage bio, terre 1ère, 10 km Auxerre (réf. 410A)
✆ **03 86 53 02 45**

Offre

Emploi

69 - Beaujolais : région Villefranche 69 exploitation viticole recherche salarié qualifié - poste à responsabilité - plein temps CDI - pour travaux manuels de la vigne - conduite et entretien matériel, vinification et travaux de cave. Salaire motivant. Adresser courrier a - Thierry Chevalier 241 montée des cordeliers 69 640 Denicé (qui transmettra) ou
✆ **thierry.chevalier@orange.fr**

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud Mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire : à négocier selon compétences et motivations. S'adresser au Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi
✆ **03 85 29 57 29**
✆ **03 85 29 56 50**

84 - En vue retraite cherche responsable exploitation agricole SAU 40 HA avec 18 HA de vignes.
✆ **06 74 27 78 29**

Service

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux viti/manuels. Travail soigné. Dépts 84-26-07.
✆ **07 50 91 03 10**

89 - ET alentours récolte mais MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

Demande

Emploi

38 - Maçon spécialisé pierre sèche avec exp. cherche emplois en Rhône Alpes. Réparation et création de murs de soutènement ou de clôture. Devis gratuit.
✆ **06 45 28 32 13**

71 - Jeune homme de 33 ans, motivé, sérieux et ponctuel, cherche dans l'agriculture ou TP, libre de suite.
✆ **06 62 43 47 24**
ou 03 80 72 05 43

71 - Urgent - jeune homme cherche maître d'apprentissage.
✆ **03 85 29 55 08**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 50 ans, séparé, simple, sobre, non fumeur RECHERCHE compagne. (réf. 4304)
✆ **06 41 66 92 08**
laisser message

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses prêtes Montb
✆ **03.85.30.43.64.**
après 20h30

01 - Vds 12 génisses Montb génotypées de 8)14 mois prix 900 euros de moyenne
✆ **04.74.30.41.06**

01 - Vds génisses ou vaches Prim'Holstein prêtes moyenne étable 9500
✆ **06.72.66.85.87**

01 - Vds génisses Montbéliardes à terme fin octobre début novembre
✆ **06.89.95.14.00**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, 1 an, IA, HBL, - vaches pleines, vêlage nov-décembre, père qualifiés Lanaud (réf. 390C)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds cse cess vaches laitières génisses montbeliardes croisées
✆ **04 70 66 79 87**

03 - Prends bêtes en pension dès maintenant.
✆ **04 70 35 59 05**

18 - Vends cinq taureaux limousins, non inscrits, 13 mois, 1.800 euros.
✆ **Tél. 06 14 40 22 10.**

18 - Vds 2 veaux repro., HBC, fils d'Ami – VF, mères RR4 et RR2, IVMAT 114 et 120. M. Floquet, le Châtelet.
✆ **Tél. 02 48 56 34 92.**

21 - VENDS taureaux 18 mois charolais, vêlage facile. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4206)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS cause retraite taureau 2 ans inscrit, IND IBR. Tursin Jean (réf. 4202)
✆ **07 50 36 69 47**

21 - Elevage HB Limousin VEND 1 taureau 30 mois, - mâles 12 mois, - génisses 12 mois, TGS. facebook viande limousine de cote d'or (réf. 420E)
✆ **06 30 82 41 63**

38 - Prends animaux en pension d'hiver sur le 38.
✆ **06 13 40 67 11 HR**

42 - Vds trés bon taureaux 30 mois HBC cse dose en stock
✆ **06 08 99 46 88**
ou 06 86 42 17 85

42 - vds trés bons taureaux prêts à saillir, Holstein Rouge et Noir , Montbéliard, livraison garantie et possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches Limousines à veler Oct - Nov
✆ **06 16 05 39 00**

42 - Vds 3 génisses PH CL Upra terme Nov. et Déc. bonne origine
✆ **06 75 90 07 08**

42 - Vds génisses PH terme 8/11 et 05/12 grandes tailles ind. ibr cl
✆ **06 87 36 94 37**

42 - Vds velles Aubrac vaches velées écornées - génisses à saillir - taureau 5 ans
✆ **06 85 02 07 60**

42 - Vds vaches PH au lait terme octobre ind ibr
✆ **06 87 03 23 99**

42 - Vds cse surnombre VL 46 tout stade de lactation cl indem ibr
✆ **06 72 27 51 41**

42 - Vds VL Montbéliarde
✆ **06 75 18 47 22**

42 - Vds vaches Charolaises HBC pleines IA taureaux 1 et 2 ans Elevage Plasse Philippe
✆ **06 13 23 71 03**

57 - Vends vaches laitières bio Holstein + veaux Montbéliards, génisses de tout âge certifiées AB.
✆ **06 75 04 74 08**

58 - VENDS TB T 18 mois charolais HBC, - veaux reproducteurs HBC, - taureaux 18 mois Limousin, - veaux reprod. Limousin, indem. IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3803)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS repro. 11 mois et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 400B)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - El. LIMOUSIN VENDS taureaux adultes, 18 mois, veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé. (réf. 400D)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, - génisses 18 mois, - veaux de l'année. TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 42VB1)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux inscrits ou non inscrits, prix raisonnable. Pautet (réf. 4207)
✆ **03 86 30 85 24**
06 13 33 44 38

58 - VENDS 10 génisses pleines HBC à terme du 21/11 au 30/12/2014, IBR A. EARL Berger - 58250 Ternant (réf. 420D)
✆ **06 25 72 20 74**
ou 06 03 61 72 87

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

58 - VEND taureau HBC, mars 2011, BO de Cadoux, 2 000 € à débattre (réf. 43VB1)
✆ **06 50 53 75 72**
03 86 50 05 37

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds 8 vaches Montbéliardes garanties BVD IBR cellules Ronzon Franck.
✆ **06 87 24 36 24**

69 - Vend 4 génisses Prim'Holstein vêlage prévu le 31/10/2014.
✆ **06 83 53 04 52**

69 - Vds vache laitière Montbéliarde terme 25/10 pour traire ou élever veau.
✆ **06 86 30 96 24**

69 - Vds ou échange 2 génisses MTB terme novembre.
✆ **06 81 09 99 96**

69 - Vends génisses Montbéliardes 3 semaines.
✆ **06 37 52 38 42**

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux adultes, taureaux de 18 mois, et veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends 3 génisses salers indemnes IBR, vêlage décembre, cause surnombre.
✆ **06 17 34 55 78**

71 - Vds génisse Prim'Holstein, terme 20/10.
✆ **06 70 85 01 66**

71 - Cause retraite vds génisses montb., terme oct. nov., IBR OK, insc. Upra.
✆ **03 85 53 93 19**
ou 06 23 26 50 05

71 - Vds très bon taureau 4 ans, HBC. Ducert Claude, Fin, 71220 Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420C)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vds taureaux HBC, TGS, type viande et élevage. Gaec Rat Père et Fils, 71 Grury.
✆ **06 21 54 58 10**

71 - Elevage HBC, IBR A, VEND taureaux 18 mois et taureau adulte RVS. EARL Terreau JM et V - 71400 Autun (réf. 430B)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Cause retraite vds génisses 30 mois et vaches pleines, HBC, IBRA.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vends génisses à engraisser de 2011.
✆ **06 80 08 78 45**

88 - Vds taureau blond d'Aquitain 7 ans calme garantie sanitaire, livraison, origine IA Maestro
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

01 - Recherche chèvres de réforme par lot
✆ **06.12.61.55.72**

26 - Vds 50 chevrettes Saanen nées en sept 2014 capgène 1100l à 34,5TP 36,2TB
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

38 - Vends chevrettes mises à la reproduction et chèvrettes nées en août + boucs réf. CL.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds bouc ch c 2 ans 60 euros, 12 chèvres cornues 2 à 5 ans 60 euros pièce
✆ **06 81 69 76 11**
ou 04 76 38 96 19

42 - Vds chevrettes Alpines indem caev 120 euros
✆ **06 88 18 98 47**

69 - Eleveur Lim. vds taureau 2 ans très bonnes origines issu cheptel inscrit Indemn IBR TGS.
✆ **06 03 59 21 63**

69 - Vds 1 bouc âgé de 2 ans + boucs âgé de 5 mois race Saanen, tous issus d'IA. troup. Indem CAEV à 1000 l.
✆ **06 62 10 25 23**

Ovin

71 - Vends agnelles charollaises pour reproduction, origine inscrite.
✆ **06 08 02 53 35**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

29 octobre à 14 h	30 octobre à 10 h
58 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €	58 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €

A la fin de chaque vente, un tirage au sort pour gagner 500 € à valoir sur l'achat d'un Espoir et d'un RJ
A votre service INTERLIM
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.


BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR

et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Equin

42 - Vds 3 pouliches Comtoises mères plein papier nées avril 2014 si achat des 3 1800 euros f

✆ **06 08 55 15 70**

42 - Vds pouliches Comtoise 2 ans + une de 7 mois bonne origine sage et licolé cse surnombre

✆ **06 19 25 10 61**

63 - AV poulinières Boulonnaises 9 et 5 ans PP, bonnes origines cse arrêt élevage.

✆ **06 71 13 86 75**

69 - Part. vds percheronne 4 ans PP pleine pour 2015 et comtoise 5 ans PP dociles livraison poss.

✆ **07 85 53 46 73**

Volaille-Lapin

38 - Achète cabane à lapin 6 cages

✆ **04 76 65 03 24**

Chien

07 - Vds Chiots Border Collie pure race 3 mois mâle et femelle très bonne origine 80 à 100 € Mère n° 250269801616078

✆ **06.74.02.34.31**

70 - Vds Chiots Border Collie : 3 femelles (350 Ä), 2 mâes (300 €) libre 15 novembre, père Lof, mère n°250268710351947.

✆ **07 63 11 55 27.**

EN RAISON DU MARDI 11 NOVEMBRE FÉRIÉ, LES PETITES ANNONCES DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE VENDREDI MIDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE.
Terres de Bourgogne

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

PORTES OUVERTES à l'étable
les 24, 25 et 26 octobre (présentation exceptionnelle)

50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
- 1er prix d'ensemble veaux mâles «mondial 2014»
- 2ème prix d'ensemble adultes grandes étables
- Six 1er prix et quatre 2ème prix «mondial 2014»

Livraison possible - Prix raisonnables

VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Visite à l'étable les 24, 25 et 26 octobre
Présentation des veaux de l'année dont certain origine sans corne, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables - Vente permanente de reproducteurs

LUZY • 58
Journées Portes ouvertes
4 élevages Charolais HBC présentent leur production
30 et 31 octobre 2014

• Earl des Couthions, Eric Lordey «Les Couthions»	06 25 12 46 13
• Earl Lordey Olivier, «Les Guittards»	06 23 85 87 54
• Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André»	06 07 51 04 99
• Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy»	06 12 37 42 98

Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC

BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 octobre 2014

JOURNÉES COMMERCIALES D'AUTOMNE
les 30, 31 octobre 2014

LA FÉDÉRATION CHAROLAISE de Côte d'Or organise comme chaque année une **VENTE PROMOTIONNELLE** dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or

Environs 55 taureaux charolais de 18 mois à 2 500 €
et vente de reproducteurs mâles inscrits de l'année
avec garanties sanitaires, de race pure et de performances
Une majorité de reproducteurs éligibles à l'aide du Conseil Général de Côte d'Or: 400 €

VENTE DE REPRODUCTEURS MÂLES INSCRITS DE L'ANNÉE

Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone	Taureaux 18 mois à 2 500 €
EARL LECHENAULT Yves - 21230 Foissy	06 68 67 74 41	2
EARL RENON - 9, Rue Gueneau - 21210 Lacour d'Arcenay	06 86 48 57 35	-
EARL TURSIN Bernard - Goix - 21210 Villargoix	06 73 95 62 82	4
GAEC BAUDOT ELEVAGE - 21140 Pont et Massene	06 07 75 59 74	7
GAEC BAULOT Y & S - 21140 Semur-en-Auxois	06 74 71 75 30	3
GAEC DE LA FONTAINE - 21320 Sainte Sabine	06 77 00 86 27	1
GAEC DE PERGEOT - Dionne - 21320 Chatellenot	06 24 69 61 13	3
GAEC DES GRANGES DE VESVRES - 21350 Vesvres	06 86 91 45 49	7
GAEC GHEERAERT - Ferme de la Gauthiote 21400 Chatillon/Seine	06 89 22 22 90	1
GAEC FERROUX - 21430 Savilly	06 84 86 22 72	-
GAEC LECHENAULT Frères - Champvantoux - 21350 Saint Thibault	06 24 24 69 93	5
GAEC LEPEE - Chevigny - 21140 Millery	06 88 96 09 82	0
GAEC NOIREAUT - 6 Rue Croix Poil Blanc - 21320 Meilly/Rouvres	06 14 13 59 11	1
GAEC VIRELY - Grande Rue - 21360 Ecutigny	06 75 78 55 96	2
FERME DU LYCÉE AGRICOLE - Route de Varanges - 21110 Tart le Bas	06 18 47 57 16	2
MOREL GILLES - 21320 Thoisy le Désert	06 49 31 11 34	6
ROULOT JEAN-PIERRE - Montabon- 21210 Champeau en Morvan	06 84 89 24 01	2
VIRELY GÉRARD - Epoissottes - 21460 Epoisses	06 73 10 01 13	3

Renseignements: liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
Tel. 03 80 90 68 80 - Fax 03 80 90 76 14 ou 06 24 24 69 93 HR
Site internet: www.cote-dor.chambagri.fr
(services-aux-professionnels/productions-animales/amelioration-genetique-bovine/federation-charolaise)

PORTES OUVERTES
VENDREDI 24 SAMEDI 25 DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014

Earl FROIDUROT Vincent - 7, Rue Vorriots - 21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45 - 06 80 01 02 55 - 06 79 76 11 81 - 06 83 95 58 61



Possibilité de choisir en 2014 avec livraison et paiement en 2015
INDIANA
1er prix - Semur-en-Auxois 2013
1er prix - Moulins 2013
1er prix - Mondial Charolais - Nevers 2014
1er prix - Sommet de l'Élevage - Cournon 2014

CONSTRUCTIONS METALLIQUES C.R.A.I. 21140 Semur-en-Auxois
«Présentation et inauguration de la stabulation équipée de photovoltaïque»
21140 Semur-en-Auxois - 03 80 97 17 70

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

V.F.B.A. SARL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 13, boulevard Strasbourg
21 000 Dijon
480 271 899 RCS Dijon**

Par décision du 1er juillet 2014, l'associé unique a décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : Conseils en développement d'activités commerciales, industrielles et immobilières ; Conseils en transmission d'entreprises commerciales et industrielles ; Achat et prises de participations dans toutes affaires commerciales et industrielles ; Achat et revente de tous biens immobiliers. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214313085

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Acte constitutif : acte sous seings privés en date à Varois et Chaignot (21490) du 6 octobre 2014

Forme : Société civile

Dénomination : SCI LOU VIGAN

Capital social : 1.600 €, entièrement fourni en numéraire

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite au profit des associés ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers.

Siège : Varois et Chaignot(21490) 1 Rue Joliet

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Gérant : Monsieur Hervé Gouverneur demeurant à Varois et Chaignot (21490) 1 Rue Joliet

Agrément par décision collective des Associés pour toutes transmissions de parts.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour publication,

Le Gérant

AL214313107

Par acte sous-seing privé en date du 8 octobre 2014, est constituée, pour une durée de 99 années, une EURL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée CK HYPNOSE, dont le siège social est à Quetigny (21800) - 2 Bis, Rue du Cap Vert, au capital de 6 000 € constitué à concurrence de 3 000 € au moyen d'apport en numéraire et à concurrence de 3 000 € au moyen d'apport en nature comprenant tous les éléments corporels et incorporels dépendant d'un fonds d'hypnose sis et exploité à Quetigny (21800) - 2 Bis, Rue du Cap Vert, pour lequel M. Christophe Bellissent est immatriculée à l'INSEE sous le numéro 417 884 566 00049, évalué à 3 000 € ; ayant pour objet : l'enseignement, la formation, le conseil, l'étude, l'assistance, la promotion ainsi que toutes prestations de service dans le domaine de l'hypnose Ericksonienne et Traditionnelle, la nouvelle hypnose, l'autohypnose et plus largement les méthodes issues de la programmation neuro-linguistique (PNL), ainsi que dans le coaching et le développement personnel ; Et dont le premier gérant est M. Christophe Bellissent, demeurant à Ternant (21220) - Le Château - 3, Rue des Barbets, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL214313110

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 15/10/2014 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NAT'ESPACE BEAUTê.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social : Route de Chevigny, 21800 Sennecey les Dijon.

Objet social : soins esthétiques, soins de beauté en salon, vente de tous produits de beauté, maquillage et accessoires liés à l'activité.

Durée : 99 années.

Capital social : 5 000 euros.

Gérance : Mme Nathalie Palumbo, demeurant 34 rue des Blés d'Or, 21560 Couternon.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis

AL214313112

FIDUCIAL SOFIRAL
**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

BOULANGERIE MIRBEL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
12 boulevard de Strasbourg
21000 Dijon**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 20 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BOULANGERIE MIRBEL

Siège social : 12 boulevard de Strasbourg, 21000 Dijon

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, sandwicherie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Jérôme Mirbel demeurant à Izier (21110), 29 rue de la Charme

Madame Natacha Mirbel demeurant à Izier, 29 rue de la Charme

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL214313127

RECTIFICATIF

Rectificatif

Dans l'annonce N° 213612981 concernant la société DIJON WEB CONSEIL parue dans Terres de Bourgogne n° 1286 du 05/09/2014, il fallait lire **Centre d'affaires de la Noue - 8 chemin de la Noue** et non 8 Chemin de la Noue.

Par avis

AL214313119

DISSOLUTION LIQUIDATION

ICCEO BOURGOGNE

**SARL en liquidation
au capital de 10 000 €
16 rue Commandant Cousteau
21000 Dijon
752 346 478 RCS Dijon**

L'AG du 15/10/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard Meunier de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL214313029

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ADHEUS

**Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : 62, boulevard de Troyes
21 240 Talant
395 103 310 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 26 janvier 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er février 2010 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jacky Collin demeurant 62, boulevard de Troyes, 21 240 Talant, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 62, boulevard de Troyes, 21 240 Talant, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL21433087

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ADHEUS

**Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 152,45 euros
Siège social : 62, boulevard de Troyes
21 240 Talant
395 103 310 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 31 décembre 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jacky Collin demeurant 62, boulevard de Troyes, 21240 Talant, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214313089

PREVIL

**Société par actions simplifiée au capital de 1 088 486 euros
Siège social : 5 rue en Clairvot
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 421 809 930**

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 10 octobre 2014, la société ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT MEURSAULT, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 275 665 euros, dont le siège social est Champ Lain RD 23, 21190 Tailly, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 516 020 138 a, en qualité d'associé unique de la société PREVIL, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PREVIL peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

AL214313123

EURL BOURGOGNE ESPACE CONCEPT EN LIQUIDATION

**au capital de 5000 euros.
Siège : 6 rue Principale,
21170 Aubigny en Plaine.
RCS Dijon 482154341.**

A compter A.G.E du 30-09-2014: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société.

Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL214313124

MODIFICATION DE CAPITAL

FINROL

**SARL au capital de 607 500 €
Rue de la Gare 21260 Selongey
RCS Dijon 452 116 288**

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2014, le capital social a été réduit d'un montant 121 450 euros, pour l'établir à 486 050 euros, par voie de rachat de 121 450 actions détenues par la société et à l'annulation de ces actions.

Le capital social a ensuite été augmenté de 121 450 euros pour le porter de 486 050 euros à 607 500 euros, par incorporation de réserves.

En conséquence, il a été ajouté à l'article 6 « Formation du capital » les alinéas suivants :

« Le capital social qui s'élevait initialement à 607 500 euros a, suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2014, été réduit de 121 450 euros suite à l'annulation par la société de 121 450 de ses propres titres qu'elle détenait.

Aux termes de la même assemblée générale extraordinaire, le capital social a été augmenté d'une somme de 121 450 euros par incorporation de réserves. »

Pour avis

AL214313108

TRANSDEV EST

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 945 625 €
Siège social : 4, rue Louis Lumière
21160 Marsannay-la-Côte
786 150 532 R.C.S. Dijon**

Par procès-verbal en date du 25 juillet 2014, le Président a, sur délégation des Décisions de l'Associé unique du 23 juin 2014, constaté l'augmentation du capital social d'un montant de 416 193,75 € pour le porter à 6 361 818,75 € puis la réduction du capital social de la somme de 6 314 253,75 €. Le capital social est désormais fixé à la somme de 47 565 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL214313121

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société BEW CONSULTING, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 801 820 754, a décidé de transférer le siège social du 14 rue Jean Giono Parc de l'Europe 21000 Dijon au 57 Esplanade du Général de Gaulle - 92081 Paris la Défense Cedex à compter rétroactivement du 10 septembre 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

AL214313116

LOCORAIL

**SARL au capital de 5000 euros,
15 B av Albert 1er 21000 Dijon
793 334 350 RCS Dijon**

Le 15/10/2014 l'associé unique a transféré le siège social à 16 bd Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand à compter du 15/10/2014. Immatriculation au RCS de Bobigny.

AL214313109

VAILLARD

**SARL au capital de 15 000 euros
Siège Social
12 rue d'Avau 21130 Champdôtre
R.C.S. Dijon 502 163 611
SIRET 502 163 611 00010**

Siège social:

Ancienne mention : 14 rue d'Avau 21130 Champdôtre

Nouvelle mention : 12 rue d'Avau 21130 Champdôtre

Pour avis : La gérance

AL214313117

Aux termes d'une délibération en date du 9 octobre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société Dhow Editions, Société par actions simplifiée au capital de 16 000 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 799 791 330, a décidé de transférer le siège social d'Impasse Hector Berlioz, 42510 Bussières au 12 rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon et ce à compter rétroactivement du 1er septembre 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société immatriculée au RCS de Roanne sous le numéro 799 791 330 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.

Présidente :

Madame Cécile Razavi, demeurant Passeig de Sant Joan Bosco, 08017 Barcelone

Directeur général :

Monsieur Dimitri Sivieri, demeurant Carre de Viladomat, 123 - 08015 Barcelone

Pour avis

AL214313122

NOMINATION

POMERANIE

**SAS au capital de 37 000€
2 avenue du Drapeau - 21000 Dijon
439 023 755 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2014, SARL ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES, 20 rue Ernest Bailly, 21 000 Dijon, remplacée par REVISION GESTION AUDIT (RGA), 1 rue du Dauphiné, 21121 Fontaine Les Dijon, nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire. Jean-Luc Barcon, 2 rue de Fontaine, 21000 Dijon, remplacé par RENART GUION ET ASSOCIES, 1 rue du Dauphiné, 21121 Fontaine Les Dijon, nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214313113

ROUVRAY PLAST

**Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège Social : Allée Lorrain,
21530 Rouvray
N° 531 323 681 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2014, l'Associé Unique de la Société sus-visée a nommé Monsieur Martin Wysocki, demeurant 2, rue des Bouvreuils, 76960 Notre Dame de Bondeville, en qualité de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Jérome Rubinstein, démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Le Président

AL214313114

VILLERS SAS

**Société par Actions simplifiée au capital de 7 706 700 Euros
Siège social : 16 rue de Bourgarain
21130 Villers les Pots
RCS Dijon 444 651 616**

Avis de remplacement du président

Aux termes des décisions collectives unanimes des associés en date du 1 septembre 2014, Mr Yannick Riou a été nommé président de la société à compter du 1 septembre 2014 en remplacement de Mr Jean Yves Parisot démissionnaire.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention :

Le président de la société est Jean Yves Parisot.

Nouvelle mention:

Le président de la société est Mr Yannick Riou.

Né le 26 mars 1970 à Quimper (29)

Demeurant : 7 Rue de la Monnaie 35000 Rennes

Pour avis

Le Président

AL214313120

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MONTAECO

**Société en nom collectif
au capital de 8 000 euros
Siège social : ZAC des Maladières
21200 Beaune
444 673 123 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 01 octobre 2014, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Sylvain Beaudon et à décidé de nommer en qualité de gérant à compter de ce jour et pour une durée indéterminée Monsieur Wilfrid Roche, demeurant 9 Rue Gabriel Péri Prolongée, 26300 Bourg de Peace.

Pour avis

La Gérance

AL214313111

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL ESBERT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
Siège social : 59 route de Gerigny
ZI des Bertranges
58400 La Charité Sur Loire
453 983 397 RCS Nevers**

Suivant décisions unanimes des associés en date du 31.12.2013, il a été décidé :



TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Dépôt de l'état de collocation de : Dudrat Philippe. L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

DUDRAT Philippe

Sis à : Nevers 58000

29 Rue Romain Rolland

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL584313287

Dépôt de l'état de collocation de : NIEVRE BATIMENT (SARL)

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

NIEVRE BATIMENT (SARL)

Sis à : 58240 Saint Pierre le Moutier

«Les Moulins à Vent»

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL584313288

Par jugement en date du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :

HLBS (SARL)

RCS Nevers 522 480 979

Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé, boulevard Saint-Exupéry

58000 Nevers

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL584313289

Par jugement en date du 15/10/2014 le Greffe du Tribunal de commerce de Nevers prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :

CAILLE BERQUIER Catherine

RCS Nevers 488 882 432

Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites

surfaces (moins de 400 m2)

42 rue de Lurcy 58700 Prémery

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL584313290

Par jugement en date du 15/10/2014 le Greffe du Tribunal de commerce de Nevers prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

GILLES FICHET FORMATIONS (SARLU)

RCS Nevers 511 780 439

Formation continue d'adultes

le Pont Charrot 58430

Arleuf

AL584313293

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SOGEM ENERGIS S.A.S. (SAS)

RCS Nevers 442 338 612

Ingénierie, études techniques,

Les belles barbes Les Couteriaux

58180 Marzy

AL584313300

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SLIC CORVOL (SAS)

RCS Nevers 331 875 856

Fabrication d'autres articles en caoutchouc

Grande rue 58460 Corvol-l'Orgueilleux

AL584313301

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

PITOIS BATIMENT (SARL)

RCS Nevers 489 452 565

Travaux de plâtrerie

47 route de Bourges

58000 Challuy

AL584313302

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MATHURE AUVRAY Ingrid Gabrielle Annick

RCS Nevers 508 873 189

Soins de beauté

27 rue de Paris

58240 St Pierre le Moutier

AL584313303

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SOFRADECOR PRODUCTION (SAS)

RCS Nevers 478 181 282

Fabrication d'autres articles métalliques

route de Gérigny

58400 La Charité-sur-Loire

AL584313307

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

RAPIAU Céline Marjorie Virginie

RCS Nevers 507 970 754 - Régie publicitaire de médias

Commagny Ouche de la Vigne

58290 Moulins-Engilbert

AL584313304

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

DRESSBOOK (SARLU)

RCS Nevers 522 286 897

Programmation informatique

15 rue Devieur Robelin

58000 Nevers

AL584313305

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

BESZIE ERIC GEORGES

RCS Nevers 500 489 026

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers

10 Pont carreau

58000 Challuy

AL584313306

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

ENCA (SARL)

RCS Nevers 508 005 881

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

11 place Guy Coquille 58000 Nevers

AL584313308

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

B.S.E. (SARL)

RCS Nevers 519 043 053

Travaux d'installation électrique dans tous locaux

les Grandes Bruyères

58240 Saint-Pierre-le-Moutier

AL584313310

Par jugement du 15/10/2014 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AGENCEMENT DECORATION INTERIEURE (SARL)

RCS Nevers 520 599 788

Construction de maisons individuelles

lieu dit Vieux Dun

58230 Dun-les-Places

AL584313311

- De transformer la Société en Société par actions simplifiée, à compter du 01.01.2014, sans la création d'un être moral nouveau.

L'assemblée a adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme.

- De nommer en qualité de Président Monsieur Daniel Esbert, demeurant 14, rue de Marcoussis à Limours (91470), en remplacement de ses fonctions de Gérant.

- De nommer en qualité de Commissaires aux comptes :

.Titulaire : D.F.M. EXPERTISE ET CONSEIL, 50 rue Castagnary à Paris (75015) RCS Paris 622 051 597.

. Suppléant : Monsieur Olivier Desbordes, domicilié 50, rue Castagnary à Paris (75015).

- De modifier la dénomination sociale qui devient ESBERT SAS.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Transmission des actions

Les cessions d'actions sont libres et doivent être régularisées immédiatement.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL584313283

SCI LES TILLEULS

Société civile immobilière
au capital de 7 622,45 €
Siège social :
43 rue du Bois d'Ardenet
58000 Nevers
384 235 198 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2014 a décidé de transférer le siège social au Résidence Ile de Flandre - Bâtiment C1 - 89 rue de l'Ourcq - 75019 Paris, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris désormais compétent à son égard.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Pour avis : la gérance.

AL584313294

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CLAMECY (AA 13/083):

31 a 81 ca

- Vaugorges: BT-40

Cmne de POUILLY-SUR-LOIRE (AA 14/090):

Terre à Planter «AOC POUILLY FUME»

17 a 70 ca environ

- Les plantes dorees: C-810-811

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/11/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584313292

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous SSP en date du 26/09/2014, a été constituée une Société par Actions Simplifiée dénommée «STEP-MAINTENANCE» au capital de 2 000 euros. Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation. Son siège est situé à Tracy-Sur-Loire (58150) 8, rue de la Mairie. Elle a pour objet l'entretien de micro-stations d'épuration individuelle et collective de toutes marques ; l'achat-revente et l'installation de pièces détachées de micro-stations ; l'activité de vidange et d'assainissement de toutes filières d'assainissement non collectif. Le Président est M. Jean-Marie Hallard demeurant à Tracy-Sur-Loire (58150), 8, rue de la Mairie. Cession des actions entre actionnaires sans agrément. Cession des actions vis-à-vis des tiers nécessitant l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. RCS Nevers.

Pour avis et mention, le Président.

AL584313257

Suivant un acte ssp en date du 24/07/2014, il a été constitué une SCI

Dénomination : SCI REBANE

Siège social : 23, rue Paul Barreau 58140 Lormes

Capital : 1000 €

Objet : Acquisition d'un immeuble situé 23 rue P. Barreau à Lormes, acquisition et location de tous biens immobilier

Gérant : M. James Jérôme 6, rue Fernand Pelloutier 92110 Clichy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Cession de parts sociales : libre entre associés, soumises à agréments dans les autres cas

AL584313259

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats

Spécialistes en droit des sociétés
Siège social & cabinet principal :
9, avenue de l'Opéra 75001 Paris
Cabinet secondaire :
112, rue de Boisdenier - 37000 Tours

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à Clamecy du 8 octobre 2014 enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers le 9 octobre 2014, bordereau n° 2014/1 218 case n° 7, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DELPHINE

Siège : 3 chemin du Cordier - route de Tannay 58500 Clamecy

Objet : La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, la prise en crédit-bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ruraux ou urbains, la création, la constitution et le développement de tous domaines et patrimoines immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de location sous quelque forme ou usage que ce soit et la disposition de ces immeubles, domaines et patrimoines ainsi que leur conservation par tous travaux, quelle que soit leur destination. Tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales et parts bénéficiaires de toutes sociétés immobilières.

Durée : 99 années

Capital : 600 Euros

Gérance : Monsieur Eric Rousseau demeurant 3 chemin du Cordier 58500 Clamecy

Cession de parts sociales : Agrément de la société

R C S : Nevers

AL584313274

Avis de constitution.

Suivant acte sous seing privé en date du 10 octobre 2014, à Mesves sur loire, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PHOENIX.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 22 Rte d'antibes BP 55,58400 Mesves sur loire.

Objet : Acquisition, Administration gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 10 000 euros.

Cession de parts et agrément : - Pas d'agrément sauf tiers.

Gérance : APPERT Philippe 22 Rte d'Antibes 58400 Mesves sur loire.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis La gérance.

AL584313275

Par ASSP en date du 25/09/2014, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : SAS MENUISERIE J.C.B

Forme juridique : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 26 rue des Maures, 58220 Donzy

Objet : travaux de menuiserie, PVC, ALU (fabrication et pose), peinture intérieure et extérieure, isolation, vitrerie, plaquiste, carrelage, agencement de bâtiment et maison.

Président : M. Jean-Claude Bureau demeurant 7 rue des Remparts, 58220 Donzy

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées : chaque actionnaire peut participer aux assemblées.

Cession des actions : les actions peuvent être cédées qu'après agrément préalable donné par décision collective adopté à la majorité des deux tiers des actionnaires.

Droits de vote : Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL584313279

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SAS AMBULANCES PICAUT

Forme sociale : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 8, rue Daniel Michel, 58260 La Machine

Objet social : Transport sanitaire - Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places y compris celle du conducteur en activité accessoire limitée au transport régulier et à la demande

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Présidente : Mme Nathalie Perrot dt à Saint Léger Des Vignes (58), 12, rue de la Croix Pavé

Immatriculation : RCS de Nevers

AL584313284

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SAS TAXI CERCYCOIS

Forme sociale : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 26, avenue Louis Coudant , 58340 Cercy la Tour

Objet social : Activité de taxi, Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places y compris celle du conducteur ou un véhicule taxi

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Présidente : Mme Nathalie Perrot dt à Saint Léger des Vignes (58), 12, rue de la Croix Pavé

Immatriculation : RCS de Nevers

AL584313285

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI P.A.N ;

Siège social : 8, rue Daniel Michel , 58260 La Machine ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mme Nathalie Perrot dt à Saint Léger des Vignes (58), 12, rue de la Croix Pavé et Mr Thomas Damien dt à La Celle sur Loire (58), 7, rue des Robards ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL584313286

COMPTA-SERVICE
1 place du Champ de Foire
58300 Decize

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 07 Otobre 2014 il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ZADIG 2014

Objet social : L'exploitation de tous fonds de restauration, bar, salon de thé, plats à emporter, services annexes de produits à emporter, organisation de séminaires, location de salles.

Siège social : 57, Avenue de Verdun 58300 Decize

Capital : Dix Mille euros (10 000 €) en numéraire, divisé en mille parts de 10 € chacune entiérement libérées.

Gérance : Mme Tuffin Annie née Lagarde demeurant 1, Quai de Loire 58300 Decize.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers 58.

Pour avis.

AL584313295

COMPTA-SERVICE
1 place du Champ de Foire
58300 Decize

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 10 Octobre 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ENKI VILLAGE

Objet social : La location de locaux meublés ou non, l'acquisition, l'administration, la vente, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation par voie de location ou autres moyen de tous immeubles ou terrains.

Siège social : «La Métairie» 58390 Dornes

Capital : Mille euros (1 000 €) en numéraires, divisé en cent parts de dix Euros chacune, entièrement libérées.

Gérance : Mr Zaghet Thierry demeurant «La Métairie» 58390 Dornes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers 58.

Pour avis.

AL584313296

COMPTA-SERVICE
1 place du Champ de Foire
58300 Decize

Immatriculation

Par acte sous seing privé en date du 7 Octobre 2014 il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : TUFFIN

Objet social : L'acquisition, l'administration, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation, par voie de location ou tout autre moyen, de tous immeubles ou terrains.

Siège social : 57, Avenue de Verdun 58300 Decize

Capital : 1 000 € en numéraire.

Gérance : Monsieur Tuffin Jean-Marc et Mme Tuffin Annie née Lagarde demeurant : 1, Quai de Loire 58300 Decize.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers 58.

Pour avis.

AL584313297

CONVOCATION

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE TEOL

Champ du village - 71120 Charolles

Avis de convocation

Le Conseil d'Administration vous prie de participer à votre Assemblée de section qui se tiendra aux lieux et dates indiqués pour délibérer sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire. Vous avez la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour l'Assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, du bilan et compte de résultat et de l'annexe concernant l'exercice 2013/2014.

Assemblées de section

Section de Blanzy : 4 Novembre 2014 à 20 heures à la Salle des fêtes de Blanzy

Section de Toulon / Arroux : 12 Novembre 2014 à 20 heures à la Salle des fêtes de Montmort

Section de Luzy : 13 Novembre 2014 à 20 heures à la Salle des fêtes de Cuzy

Section de Charolles : 18 Novembre 2014 à 20 heures à la Salle des fêtes de Saint Bonnet de Vieille Vigne

Section de Saint-Yan : 25 Novembre 2014 à 20 heures à la Salle des fêtes de Molinet

- élection des Délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire

Assemblées Générales

Les délégués élus lors de ces assemblées de sections sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le **11 décembre 2014 à**

9 heures 15 à l'Institut du Charolais à Charolles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblées Générales Ordinaires :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 12 décembre 2013
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013/2014
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions réglementées
- Constatation de la variation du capital social
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale du Conseil (article 30)
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

AL584313314

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM SCM CABINET TINOT - BONNARD - GUILBERT

en liquidation
au capital de 150 euros.
Siège: 1 relais de la poste,
58470 Magny cours.
RCS Nevers 488330804.

A compter A.G.E du 17-10-2014: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL584313282

MODIFICATION DE CAPITAL

H.M.C.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 € porté à 225 100 €
Siège social
7, rue des Docks 58000 Nevers
801 324 781 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 6 octobre 2014 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée concernant le capital social :

- ancienne mention : 100 €
- nouvelle mention : 225 100 €

AL584313277

NON DISSOLUTION

EURL DEMAY

Au capital de 7 622 ,45 Euros
Siège social :
49 Avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
R.C.S : 319 939 310

L'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2014, suite au rapport de Monsieur Demay Pierre, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 30/11/2016 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL584312818

AMBULANCE JACSON

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 2 Rue Hélène Boucher
Z.A. de Bagatelle, 58500 Clamecy
RCS Nevers 315 548 925

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis, la gérance.

AL584313197

NOMINATION

LOOK FIXATIONS

SAS au capital social de 13 000 625 €
Siège social : Rue de la Pique à
Nevers (58000)
397 727 397 R.C.S. Nevers

En date du 29 septembre 2014, l'associée unique, après avoir constaté l'expiration du mandat de M. Yves Nicolas, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly sur Seine, commissaire aux comptes suppléant, a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Jean-Christophe Georghiou, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly sur Seine pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la délibération qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020. Mention au RCS de Nevers

AL584313276

TRANSPORTS CHARRIER ET CIE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 44 Route des Feuillats,
58300 Decize
RCS Nevers 701 880 155

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 septembre 2014, il résulte que :

- Monsieur Luc Beaunée, demeurant 39 Rue de la Raie, 58000 Decize a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Michel Beaunée, démissionnaire.
- Madame Michèle Beaunée, Directeur Général, démissionnaire n'est pas remplacée.

Pour avis

Le Président

AL584313291

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MAISON MEDICALE DU CANTON DE LUZY

Société interprofessionnelle
de soins ambulatoires
au capital de 500 euros
Siège social : 5 - 7 Avenue Hoche
58170 Luzy
790 928 600 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 2 juin 2014, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Joëlle Néant-Burtey, demeurant Les Ardillys 58170 Luzy, pour une durée illimitée à compter du 2 juin 2014.

Pour avis

La Gérance

AL584313278

CESSION

Acte : Me Aurélie Vion-Lagneau, notaire associée à Lanfgres (52) 10 Avenue du capitaine Baudoin, du 10/10/2014 enregistré à Chaumont, le 15/10/2014, bordereau n° 2014/675, Case 1, ext 1300.

Cédant : SARL MY BAZAR

Immatriculée RCS Nevers 753600667.

Cessionnaire : SARL FLC

Immatriculée RCS Chalon-sur-Saone 525185831.

Fonds cédé : Un fonds de vente d'articles pour la maison situé et exploité à Château Chinon Ville (58120) 12 bis rue de la République.

Prix : 40 000 € dont 15 000 € pour les éléments incorporels et 25 000 € pour les éléments corporels

Jouissance : à compter du 03-10-2014

Oppositions : à Langres (52200), 10 avenue du Capitaine Baudoin, en l'étude de Mes Goux et Vion Lagneau, notaires, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales.

Pour avis et mention

Me Vion Lagneau Aurélie

AL584313126

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une AG du 30.6.2014 les associés de la SAS BERTHELON-LEVALTIER-NAULIN au capital de 100.000 €, siège social SENS (89) 76, rue René Binet, 480 212 505 R.C.S. SENS ont décidé de modifier la forme juridique de la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée, de modifier en conséquence les statuts et la dénomination sociale et de nommer un gérant.

Anciennes mentions publiées : Forme : SAS ; Dénomination : SAS Berthelon-Levaltier-Naulin ;Président ; C. Berthelon 2, ch. d'argent 89100 St Martin du Tertre ; DG R. Naulin 8, place de la République 89270 Vermenton et JC Levaltier 18, rue du Moulin 89100 Courtois/Yonne ; CAC titulaire : Cabinet Morize Audit 7, rue de Preuilly 89000 Auxerre ; CAC suppléant : M Demonteix 1, rue G. Pompidou 89700 Tonnerre.

Nouvelles mentions : Forme : SARL ; dénomination : Berthelon-Levaltier-Naulin ; Gérant ; C. Berthelon 14, rue de l'Eglise 21460 Vieux Château ; R. NAULIN 2, rue de la Paix 89270 Vermenton et J.C. LEVALTER 18, rue du Moulin 89100 Courtois/Yonne CAC Néant. Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL894312927

J.C.D

Société à responsabilité limitée
Au capital de 11 000,00 euros
Siège social : Route d'Auxerre
89230 Venouse
488 140 187 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : achat, revente de fenêtres, portes, fermetures et tous produits accessoires, quincaillerie et matériels viticoles.

Pour avis, la gérance.

AL894313276

GAEC DU PILE

Groupement Agricole d'Exploitation en
Commun reconnu le 17 février 1991
par le comité départemental
d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 114 915 €
Siège social : 6 Grande rue
89270 Sacy
381 723 279 RCS Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 septembre 2014, il a été décidé de proroger la durée du groupement de 30 années, son terme étant ainsi reporté au 5 mai 2056, et de transformer celui-ci, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Cet acte a par ailleurs constaté que les fonctions de gérant de M. Joël Baron avaient pris fin le 27 septembre 2012, date de son décès.

À compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : EARL BARON DANIEL.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 114 915 euros.

Siège social : 6 Grande rue, 89270 Sacy.

Durée : Jusqu'au 5 mai 2056.

Gérant : M. Daniel Baron demeurant à Sacy (Yonne), 6 Grande rue.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL894313320

CG PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS

SARL au capital de 40000 €
Siège social :
8 rue Etienne Mimard- 89100 Sens
510 347 289 RCS de Sens

L'AGE du 14/10/2014 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : l'activité de promotion immobilière

Modification au RCS de Sens

AL894313365

SARL BOUTRON-GEFFRAY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 000,00 euros
Siège social : Les Girardots
89110 La Ferté Loupière
529 905 929 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du

30 septembre 2014, il a été décidé, savoir :

- la réduction de capital social de 3 500 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci, initialement de 7 000 euros, à la somme de 3 500 euros par voie de remboursement des parts sociales, à compter du 30 septembre 2014,
- l'augmentation de capital social de 3 500,00 €, ce qui a pour effet de porter celui-ci, de 3 500 euros à 7 000 € par élévation de la valeur nominale des parts sociales qui passe de dix euros à vingt euros par part sociale.
- que la SARL est devenue unipersonnelle, à compter du 30 septembre 2014,
- que Monsieur Marc Geffray a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 30 septembre 2014. Monsieur David Boutron reste seul gérant à compter de cette date,
- le transfert du siège social qui était Les Girardots, 89110 La Ferté Loupière au Route de la Vieille Ferté, 89110 La Ferté Loupière, et ce à compter du 30 septembre 2014.
- et par conséquent de modifier en conséquence les articles 4, 6, 7, 8 et 17 des statuts.

Pour avis et mention, le gérant.

AL894313398

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date à Noyers Sur Serein(Yonne), du 23 septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS GUILLAUME VERDIN

Siège : Ferme de Clavisy, Route de Tonnerre, 89310 Noyers Sur Serein

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Acquisition et la vente de produit d'origine animale, notamment bovine, ovine, caprine et porcine.

Stockage et transport de ces produits. Agent commercial

Transmission des actions : La cession des actions est soumise à l'agrément préalable du Président.

Président : Monsieur Guillaume Verdin, demeurant Ferme de Clavisy, Route de Tonnerre, 89310 Noyers sur Serein

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

Le Président

AL894313220

SASU CLAVAUD

Le 16/09/2014 à Arces Dilo, il a été créé la société suivante :

Nom : CLAVAUD

Forme : SASU

Siège social : 2 Chemin de Villechétive à Arces Dilo (89320)

Objet social :

La société a pour objet en France et dans tous pays :

• La pose de cuisine ;
• Travaux d'électricité générale ;
• Travaux de plâtrerie, isolation, plaquiste ;

Durée : 99 ans

Capital social : 100 € divisé en 10 actions

Président : Monsieur Clavaud Julien, demeurant au 2 Chemin de Villechétive à Arces Dilo (89320).

Dépôt légal RCS Sens

Le Président

AL894313283

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :

Dénomination sociale : EARL DES MEURGERS.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 26 rue du Ruisseau, 89530 Chitry.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 10 000 euros.

Gérants : M. Marcel Giraudon, demeurant à Chitry, 20 chemin de Champagne, M. Thibaut Giraudon, demeurant à Chitry, 1 rue de Beugnon, et Mme Aurélie Giraudon, demeurant à Chitry, 39 Grande rue.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf lorsque la société n'a que deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL894313354

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Paris, du 23 Septembre 2014, avis est donné de la constitution d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle, présentant les caractéristiques ci-après :

Dénomination : JPL TAPIS

Objet : L'import, export, la vente en gros et au détail ainsi que la restauration de tapis, d'antiquités, d'objets de décoration, de tableaux, de sculptures et de mobilier. L'import, l'export, la vente en gros et au détail d'articles de textiles, de prêt-à-porter, de chaussures, d'accessoires de mode, d'articles de voyage et de maroquinerie.

Siège social : 10 quai du Général Leclerc 89300 Joigny Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros

Transmission des actions : toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice, du droit de préemption au profit des actionnaires de la société.

Admissions aux assemblées - Droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Jean-Pierre Laramée, demeurant 5 rue Chaudot 89300 Joigny a été nommé en qualité de Président.

R.C.S. Sens

AL894313363

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne 8 Quai du Commerce, le 14 octobre 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale: SCI AMELE.

Siège social: Sens (89100), 6 quai Jean Moulin.

Durée : 99 années

Capital social: Mille euros (1 000,00 Eur).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants de la société :

- Madame Mathilde Vilares née Rabiller
- Madame Louise Belghadid
- Madame Anne Six née Beneton
- Madame Elodie Lewandowski née Fertel
- Monsieur Eric Bernard

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens

Pour avis

Le notaire.

AL894313368

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Escamps (Yonne) du 15 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RE-PACKED

Siège : 3 rue de l'Abreuvoir - Lieudit Avigneau - 89240 Escamps

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : la création, la fabrication, la conception, l'import-export de tous supports de communication et supports marketing ; le conditionnement à façon de ces supports ; le conseil, l'édition et le suivi en production des supports susvisés ; toutes activités liées aux arts graphiques ; l'achat, la vente, la revente de tous matériaux et matériel nécessaire à la réalisation de l'activité.

Transmission des actions : La cession des actions del'associé unique est libre.

Président : Monsieur Christophe Ryff, demeurant 3 rue del'Abreuvoir - Lieudit Avigneau - 89240 Escamps

La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL894313371

Par Assp du 1.8.2014, il a été constitué une SCI dénommée : VACANCES MER ET MONTAGNE.

Sigle : VMM.

Capital : 1000€.

Siège : 10 route de Montard, 89100 Soucy.

Objet : acquisition et gestion de biens et droits immobiliers. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Mussard Cédric, 10 route de Montard, 89100 Soucy et Mr Youhet Mehdi Hakim, 65 rue de la République, 89100 Saint Clément. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894313373

Par acte du 30/05/2014,il a été constitué une SARL ayant les caractéristique suivantes:

Dénomination: YAB-TRANSPORT

Objet social:transport de fret et transport de marchandises

siège social: 14 avenue Ingres appartement 20,89000 Auxerre

capital :1800 euros

Durée :99 ans

Gérance : Mr Bouakkaoui Yassine, demeurant 14 avenue Ingres appartement 20, 89000 Auxerre

immatriculation au RCS d'Auxerre

AL894313376

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

MANELLE INVEST

Société civile au capital de 500 euros
Siège social : 9 rue du Bas de Bréandes
89000 Perrigny

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Perrigny du 10 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : MANELLE INVEST

Siège social : 9 rue du Bas de Bréandes, 89000 Perrigny

Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes

opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société, l'acquisition et la gestion de tous portefeuilles de titres ou de valeurs mobilières

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Oumar BELIOUTE demeurant 9 rue du Bas de Bréandes 89000 Perrigny

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des

associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

d'Auxerre.

La Gérance

AL894313386

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche - B.P.173
89003 Auxerre cedex

LES TAXIS DUBOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 155 000 euros
Siège social : 6 rue Vauban
89440 L'Isle sur Serein

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à L'Isle sur Serein du 26 septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LES TAXIS DUBOIS

Siège social : 6 rue Vauban, 89440 L'Isle sur Serein

Objet social : le taxi, le transport public routier de personne au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places ou d'un véhicule de taxi, le transport de malades assis par taxi, le transport scolaire,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 155 000 euros

Gérance : Monsieur Pascal Dubois demeurant 26 Grande Rue, 89420 St André en Terre Plaine,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL894313397

→ APPORTS

Avis d'apport d'une branche d'activité

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2014 à Avallon (Yonne), enregistré à Auxerre le 14 octobre 2014 bordereau n°2014/976 case n°4

Monsieur François Renard, demeurant 25 Grande rue, 89440 Joux la Ville, a fait apport à la société TAXIS RENARD, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, ayant son siège social 22 bis route de Paris - 89200 Avallon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le n°803 857 374.

D'une branche d'activité de taxis exploitée 25 Grande rue, 89440 Joux la Ville, pour lequel Monsieur François Renard est immatriculé sous le numéro 377 862 578 00038,

Ledit fonds a été évalué à 48 000,00 euros, divisé en 480 parts de 100,00 €.

La société aura la jouissance du fonds à compter rétroactivement du 1er septembre 2014.

Les créanciers de l'apporteur devront faire la déclaration de leurs créances auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention.

AL894313380

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE OLIVEIRA PERE ET FILS

Société civile en liquidation
au capital de 152 449,02 euros
Siège social :
89800 Fontenay Près Chablis
318 921 442 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2014, la collectivité des associés de l'EARL DE OLIVEIRA PERE ET FILS a décidé la dissolution anticipée de la société le 1er octobre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Rémy De Sousa Oliveira demeurant à Fontenay Près Chablis (Yonne), 8 rue des Chenevières, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, 89800 Fontenay Près Chablis.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894313273

YAMATSUKO

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 impasse du Champ du Puits, - 89400 Ormoy
532 350 592 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2014, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation au 30 avril 2014, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL894313275

EARL CHARIOT CLAUDE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 7 500,00 euros
Siège social : 2 rue du Maréchal Leclerc,
89140 Serbonnes
483 163 713 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2014, l'associé unique de l'EARL CHARIOT CLAUDE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Claude Chariot, demeurant à Serbonnes (Yonne), 2 rue du Maréchal Leclerc, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Serbonnes(89140 - Yonne), 2 rue du Maréchal Leclerc, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894313298

L'Assemblée Générale de la société GUITTON MICHEL, société civile d'exploitation agricole en liquidation au capital de 13720.41 euros, dont le siège est situé Route de Poinchy 89800 Poinchy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°337697072, réunie le 5 septembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Martine Guitton de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 5 septembre 2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894313338

GAEC DES COLLINES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 13 mai 1990 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile en liquidation
au capital de 91 469,41 euros
Siège social : Les Bénards
89320 Fournaudin
378 030 811 Rcs Sens

Dissolution et nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2014, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Pieter Tromp, demeurant à Fournaudin (Yonne), ferme des Bénards, et par M. Jacky Corberon demeurant à Fournaudin (Yonne), 2 rue des Boulins. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à Fournaudin (Yonne), les Bénards.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

AL894313358

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
ELEGIE SCOP
Redressement Judiciaire du 13/09/2011
125, Rue des Martinières
89150 Saint Valérien
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894313360

au titre de la procédure suivante :
LAGELO SARL
Liquidation Judiciaire du 04/09/2012
LAFORET IMMOBILIER
12, avenue Lucien Cornet
89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 13 octobre 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894313361

SCI DES CARRIERES

Au Capital de 1.000 €
7 Rue des Carrières - Bounon
89560 Merry-Sec
RCS Auxerre : 479 826 240
« Société en liquidation »
Liquidateur : M. Journiat Jean-Luc

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 Octobre 2014 et tenue à 7 Rue des Carrières 89560 Merry Sec, a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 15 Octobre 2014, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera par les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à 7 Rue des Carrières Bounon 89560 Merry-Sec, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur M. Journiat Jean-Luc, demeurant à 7 Rue des Carrières Bounon 89560 Merry-Sec, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif, et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d' Auxerre, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le Gérant.

AL894313366

LE CABLÉ

Société en Liquidation
E U R L au capital de 7 700 Euros
8, rue de la Commanderie
89300 Joigny
R.C.S. Sens B 433 037 595 (2000 B 53)

Par décision du 30 septembre 2014, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Christophe Jeandot, demeurant à Joigny (89300) 10 rue des Vignes Saint Jacques et l'a déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Mention sera faite au RCS : Sens.

Pour avis,

AL894313370

SCI SCO

au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, rue Max Pautrat
89170 Saint Fargeau
RCS d'Auxerre 480 855 097

L'assemblée des associés réunie en date du 16 octobre 2014, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.

Cette même assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d' Auxerre.

Pour avis, le liquidateur

Mme Sandrine Chabuel-Randazzo

AL894313377

EPSILON

EURL au capital de 7 622 Euros
Siège social : 4, rue des Vignes
89320 Cerisiers
351 806 187 RCS Sens

1.Aux termes du PV du 30 septembre 2014 à 10h30, l'AGE a décidé de dissoudre la société, à compter du 30 juin 2013, de fixer l'adresse de correspondance pour la liquidation au 110, rue du Ruisseau 75018 PARIS et de désigner en qualité de liquidateur : Jean-Louis Paquet 110, rue du Ruisseau 75018 Paris.

2. Aux termes du PV du 30 septembre 2014 à 17h, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 30 juin 2013.

La société sera radiée au RCS de Sens

AL894313381

GARAGE EUROPE TRANSPORT PRESSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 400 euros
Siège social : 1 Place Du 11 Novembre 1918 - Vallières
89260 Thorigny-sur-Oreuse
442 602 306 RCS Sens

Dissolution anticipée

Au terme d'une délibération de l'AGE en date du 31/08/2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/09/2014, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé Mme Sandrine Sen Sal, demeurant 1 Place du 11 Novembre 1918 - Vallières - 89260 Thorigny-sur-Oreuse, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Place du 11 Novembre 1918 - Vallières - 89260 Thorigny-sur-Oreuse

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Liquidateur

AL894313395

Maître Serge FLEURIOT
SF CONSEIL - Avocat
58 Bd Gambetta - 10000 Troyes
Tél 03 25 71 46 30

GARELEC COMPOSANTS ELECTRONIQUES

SARL en liquidation
au capital de 50 000 €
Siège social : 89700 Tonnerre
Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois
N°4 ZI Les Terres de Soulangy
RCS Auxerre 351 218 367

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 14/10/2014 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/10/2014.

Monsieur Emmanuel Herbelet, domicilié 4 Route d'Arthonnay, 10210 Villiers le Bois a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde éventuel en espèces entre les associés en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation a été fixé Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois, N°4 ZI Les Terres de Soulangy, 89700 Tonnerre, adresse à laquelle sera adressée la correspondance.

1 original du procès-verbal de cette décision sera déposé au Greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL894313396

→ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL - Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

HA BUREAUTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.500 euros
porté à 170.250 €
Siège social : 2 Ruelle Darnus
89000 Auxerre
448.422.972 RCS Auxerre

Le 29 Septembre 2014, l'associé unique a décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 69.750 € pour le porter de 100.500 € à 170.250 €, par prélèvement de pareille somme sur le compte « Autres Réserves » et élévation de la valeur nominale de chaque part sociale de 134 € à 227 €
- De modifier en conséquence, les articles 8 et 9 des statuts

Pour insertion

AL894313074

TAXIS RENARD

Société à responsabilité limitée
à associée unique
Au capital de 100,00 euros porté à 48 100,00 euros
Siège social : 22 Bis route de Paris
89200 Avallon
803 857 374 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 25 septembre 2014, prenant effet à compter rétroactivement du 1er septembre 2014, l'associé unique :

A décidé d'augmenter le capital de 48 000,00 €, capital initial de 100,00 € pour le porter à 48 100,00 € par création de 480 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune,

Il a constaté la souscription et la libération des parts.

Pour avis, la gérance.

AL894313379

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ROUDOUDOU

SCI au capital de 63 000 €
Siège social :
4 rue des vignerons, 89310 Noyers
534 470 554 RCS d' Auxerre

L'AGE du 14/10/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 8 rue du bassin, 89310 Noyers, à compter du 14/10/2014

Mention au RCS d' Auxerre

AL894313372

SARL AKS

Capital 2000 euros
Siège: 02 Rue MAx Blondat
89000 Auxerre
RCS: Auxerre B 802 109 033

L'AGE du 02/07/2014, a décidé de transférer le siège social au 13 Rue de l'Ile au Plaisir 89000 Auxerre.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL894313362

Transfert de siège social.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2014 de la société SCI RUE BRETOCHE, société civile immobilière au capital de50 000 euros, siège social : Quai-bretoche, 89500 Villeneuve sur Yonne, RCS Sens n°524 840576.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 6octobre 2014 et de modifier l'article Siège des statuts en conséquence.

Ancienne mention : Quai Bretoche,89500 Villeneuve sur Yonne.

Nouvelle mention : ZA du Saule Fendu- 21 rue de l'Europe, 89100 Maillot..

Pour avis.

AL894313367

HMD

SARL au capital de 100000 euros,
23 rue de Lyon - 89200 Avallon
483 247 334 RCS Auxerre

L'AGE du 29/08/2014 a transféré le siège social à 55 avenue Félix Faure 690036 Lyon à compter du 01/09/2014. Immatriculation au RCS de Lyon

AL894313375

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

A.P.S.
APS CHOICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 €
Siège social
ZA de la Fontaine d'Azon
89100 Saint Clément
RCS : Sens 423 234 129

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2014, il résulte que le siège social a été transféré 30 quai de Nancy à Sens(89100), à compter du 1er octobre 2014. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis.

AL894313387

NOMINATION

SOCIETE DES CARS LAMBERT

SAS au capital de 800.000 Euros
Siège social : Rue Saint-Pregts
89140 Gisy les Nobles
338 735 384 RCS Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 septembre 2014, la collectivité des associés a décidé de nommer Commissaires aux comptes :
- Titulaire : le cabinet WERNERT AUDIT ET CONSEIL, SARL, 14, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg, 481 414 829 RCS Strasbourg, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Paupert, démissionnaire,
- Suppléant : le cabinet BRICOLA AUDIT, SARL, 26 rue Henner, 68000 Colmar, 414 515 759 RCS Colmar, en remplacement du cabinet WERNERT AUDIT ET CONSEIL, remplaçant de Monsieur Jean-Luc Paupert, démissionnaire.

Modification au RCS de Sens

AL894313206

AUXERREPATH

SELARL de médecins
au capital de 472 896,85 €
ayant son siège : 13 Rue du Saulce
89000 Auxerre
RCS Auxerre 388 721 128

AGE du 01/10/2014, Mme Sophie Pigeonnat (23 Avenue Pierre de Courtenay 89000 Auxerre) nommée cogérante, changement de dénomination et modification des statuts.
AM : HENNINGER AUXERREPATH
NM : AUXERREPATH.
Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis Cc.

AL894313255

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL ACTIMMO

Siège social à Joigny (89300)
62 Rond Point de la Résistance
Enregistrée au R.C.S. Joigny
B 391 970 852 00029
APE 6831Z

Représentée par son Gérant M. Souchet Christophe
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 07/10/2014
1. L'AGO annuelle du 30.06.2014 ayant constaté que les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, et en application de l'article L 223.42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.
2. Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

AL894313385

DÉSIGNATION

LA PORTE PEINTE

SAS au capital de 1000 €
Siège social
8, rue de la porte peinte
89310 Noyers
534 610 670 RCS d'Auxerre

L'assemblée générale du 13/10/2014 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : Mme Anderson Binczak Michelle.
Et a désigné en qualité d'administrateur : M. Ota Hiroo, demeurant 91-7 Fukurobara Aza Daï Taihakuku, 9811102 Sendaï Japon
Modification au RCS d'Auxerre

AL894313369

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PERRISEC

Société en nom collectif
au capital de 8 000 euros
Siège social : Chemin communal 7
89000 Perrigny
502 368 020 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 01 octobre 2014, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Wilfrid Roche, demeurant 9 Rue Gabriel Péri Prolongée 26300 Bourg de Péage en qualité de gérant, à compter de cette date et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Sylvain Beaudon, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL894313374

LEADER DISTRIBUTION BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 5 rue des Fourneaux
Quartier des Clairons 89000 Auxerre
389 566 167 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 25 juin 2014, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant, M. Paul Pirri demeurant 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 21800 Chevigny Saint Sauveur, en remplacement de M. Olivier Dahan.
Mention en sera portée au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL894313378

En raison du 11 novembre férié, le délai de dépôt des annonces légales sera avancé au vendredi 7 novembre 17h00

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 35 €
☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Agnès Korn a fondé une entreprise qui propose du bois de chauffe densifié et produit à partir de copeaux récupérés dans les litières pour chevaux. Zoom sur cette entreprise novatrice.

Equibûches pour poêles à bois

Aksea Sarl est une jeune entreprise de deux ans qui produit et commercialise des bûches densifiées pour le chauffage domestique, nommées Equibûches[1]. Elles sont le résultat du recyclage et de la valorisation de la biomasse, issue des litières de chevaux sur copeaux de bois. « *J'ai commencé à travailler sur le sujet en 2009. Je suis cavalière amatrice et possède quatre chevaux en box sur copeaux de bois. Je trouvais la quantité de litière produite annuellement plus que conséquente et me demandais s'il n'était pas possible de trouver un moyen de la valoriser, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. De plus, résidant dans un milieu très rural, où de nombreuses personnes disposent d'inserts, poêles à bois, le coût du bois était important* », explique Agnès Korn, fondatrice dirigeante d'Aksea Sarl, entreprise basée à Esvres en Indre-et-Loire.



A. KORN

Les Equibûches imitent la forme des bûches classiques et conviennent à tous les types de foyers. En haut à droite, Emmanuelle et Agnès Korn, dirigeantes d'Aksea Sarl.

UNE COLLECTE GRATUITE DES LITIERES

Elle s'est alors renseignée auprès d'un ami industriel sur les machines à compresser et a investi dans une presse destinée aux menuisiers. Après nous être heurtés à des problématiques liées aux machines ne supportant pas la matière, « *on est arrivé à un prototype et au bon dosage pour les bûches. Avant de me lancer sur le marché, j'ai demandé des analyses pour contrôler la qualité de mon produit, sur les émissions de CO_2 et de particules, pour juger du pouvoir calorifique. Le process est aujourd'hui breveté et la composition entièrement naturelle : copeaux de bois et matière organique de crottins de cheval.* » Le process de fabrication permet de tuer la flore microbienne.

L'entreprise a ainsi ouvert ses portes en janvier 2012. « *Ma sœur, Emmanuelle, associée de l'entreprise est docteur en pharmacie, et gère la partie laboratoire. Je suis ni dîplomée de l'industrie, ni ingénieur, mais issue de l'école hôtelière de Paris.* »

A l'heure actuelle, le matériau est récupéré gratuitement dans les écuries, dans un rayon de 80 à 100 kilomètres maximum, pour rester dans une logique écologique. Aksea Sarl a commencé avec deux écuries pilotes d'Indre-et-Loire, les écuries du Lion à Azay sur Cher et les Haras de Bel Air à Pernay. Un transporteur est chargé de récupérer les litières. Une charte a été mise en place avec les écuries partenaires pour éviter les corps étrangers (ficelles, cure pieds…), bloquant les machines. « *On se charge de l'homogénéisation de la matière. Beaucoup d'écuries, n'ayant pas de moyens disponibles de se faire débarrasser, ne voulaient pas passer aux copeaux. Le coût s'équilibre de plus en plus entre paille et copeaux* », constate Agnès Korn.

UN POUVOIR CALORIFIQUE QUATRE FOIS SUPERIEUR

Les Equibûches conviennent à tous types de foyers : cheminées, inserts, poêles à bois, chaudières bois et imitent la forme des bûches classiques. « *Elles possèdent un pouvoir calorifique (4,5 kWatts/h) quatre fois supérieur au bois de chauffage ordinaire et un temps de combustion lent. Elles n'encrassent pas les conduits et ne dégagent pas d'odeur.* » Les bûches se consument dans un premier temps en produisant des flammes comme une bûche de bois classique, avant de se décomposer en anneaux incandescents et de rester à l'état de braise environ deux heures. Elles s'allument avec du petit bois ou des allume-feux. Il n'y a presque pas de fumée produite, car l'humidité résiduelle est de 12 % contre 22 à 25 % pour le chêne.

Leur intérêt, d'un point de vue financier, par rapport au bois de coupe, est variable selon le prix du bois. Son coût est environ identique, lorsque le prix du bois scié en 30 cm est de 62 € TTC. Une tonne d'Equibûches représente 6 à 7 stères de bois selon l'essence.

Le pôle de Tours emploie actuellement cinq personnes, dont deux personnes à la production, une secrétaire, Agnès et Emmanuelle Korn. « *Il est encore en développement. On produit 1,3 million de bûches par an avec la possibilité de tripler ce chiffre. Nos distributeurs se situent principalement en région Centre. Les autres, en Normandie, Aquitaine et Ile-de-France. Nous avons fait le choix de conditionner le produit dans des cagettes en bois, car une fois vides, elles peuvent servir d'allume feu. Chaque cagette est constituée de huit bûches* », conclut Agnès Korn.

CYRIELLE DELISLE

(1) www.equibuches.com

30 centimètres

Les bûches sont dimensionnées de façon à s'adapter à tous types de poêles, cheminées, inserts… Elles mesurent 30 centimètres de long et 7,5 cm de diamètre.

PRECONISATIONS

Le pouvoir calorifique de ces bûches est supérieur à celui du bois de coupe. Il est donc conseillé de tester la quantité appropriée à son appareil de chauffage en ne mettant qu'une bûche au démarrage et sans dépasser trois bûches à la fois. Il est également important de les stocker à l'abri de l'humidité. D'autre part, l'utilisation des bûches pour le barbecue est exclue, car elles sont constituées de matières organiques. Pour garder une température moyenne de 20 °C dans une maison de 120 m², disposant d'une isolation double vitrage et d'un poêle à bois d'une capacité de 5 à 7 kiloWatt/heure, il faut compter une palette d'une tonne (soit environ 500 euros) pour 210 jours de chauffage, c'est-à-dire d'octobre à la mi-mai.


A. KORN

DISTRIBUTION ET DEVELOPPEMENT

Perspectives

La société dispose aujourd'hui d'une vingtaine de points de vente (magasins locaux d'alimentation ou de poêles, super marché). Un second pôle devrait se monter prochainement en Normandie, permettant l'embauche de cinq à sept personnes, avec une capacité de production de trois millions de bûches par an (soit environ 5 200 foyers) dans un premier temps, jusqu'à 6 millions ensuite. L'objectif à l'horizon 2016 – 2017 pour la société est de disposer de six lignes de productions situées dans les départements à forte densité équine : Calvados, Manche, Orne, Oise, Yvelines et Maine-et-Loire. L'entreprise compte également développer une filière granulés à partir des litières pour les grosses chaudières de cogénération qui se développent sur de nombreuses communes. Les tests en laboratoire sont en cours. Les Jeux Equestres Mondiaux qui ont eu lieu en Normandie cet été, *« nous ont permis par ailleurs de nouer des contacts à l'étranger, notamment avec le Canada qui ne dispose pas de filière de valorisation alors que l'ensemble des chevaux se trouvent sur litière de copeaux mais aussi avec l'Angleterre, l'Amérique et les Pays-Bas »*, note Agnès Korn.



A. KORN